

Météo

Nuageux, venteux,
très faible neige
min -4 / max 3
page S 16

Sports



Le plein air au secours de l'entreprise
page S 8

Monde

Peres et Arafat à Bruxelles
page A 14

Politique



Matthew Coon Come s'explique
page B 1

Économie



Les hôtels courtisent les gens d'affaires
page C 1

Index

Annonces classées	
- immobilier	B8 et B9
- marchandises	B9
- emplois	B9
- automobiles	B10 et B11
- propositions d'affaires	B12
Arts et spectacles	
- informations	B4 à B7
- ciné-horaires	B7
- télé-horaires	B5
- radio-télévision	B5
Bandes dessinées	
Bridge	B11
Décès	B13
Économie	C1 à C12
Editorial	B2
Êtes-vous observateur?	B8
Feuilleton	B12
Horoscope	B10
Le monde	A14 et A15
Loteries	A12
Mot mystère	B10
Mots croisés	B11 et S10
Opinions	B5
Politique	B1 et B15

La question du référendum découlera du débat que doit engendrer une commission itinérante

DENIS LESSARD
du bureau de La Presse
QUÉBEC

Le gouvernement Parizeau annoncera aujourd'hui que la mise en jeu d'un débat sur la souveraineté du Québec aura lieu avant les Fêtes, vraisemblablement d'ici une dizaine de jours. Une commission parlementaire itinérante aurait, d'ici le printemps, à ramener la question nationale au centre des préoccupations des Québécois, comme à l'époque de la Commission Bélanger-Campeau.

Le premier ministre Parizeau livrera à 17 heures le message inaugural — les intentions de son gouvernement pour la session parlementaire qui débute aujourd'hui à l'Assemblée nationale. Auparavant, les parlementaires auront choisi leur président, Roger Bertrand, député péquiste de Portneuf, par une élection présidée par le doyen de l'Assemblée, le député libéral John Ciaccia, élu depuis 1973. Hier, des manifestants se préparaient déjà devant l'Assemblée nationale à réclamer des politiques d'habitation plus généreuses pour les démunis; il s'était construit un abri avec des panneaux publicitaires du PQ de la dernière campagne électorale.

Il y aura peu de surprises du côté législatif; on parlera de construction, de liste électorale permanente et de fiscalité municipale. Principale surprise, Québec prévoit déposer d'ici peu un projet de loi pour carrément abroger la loi 198, qui imposait des compressions d'effectifs dans la fonction publique, mais hier, il n'était pas assuré que cette intention serait précisée dans le message de Jacques Parizeau.

Le gouvernement Parizeau ne multipliera pas aujourd'hui les indications et les précisions sur le début du processus référendaire. Toutefois, a-t-on indiqué à La Presse, M. Parizeau indiquera qu'un «do-

document de consultation», ou une «motion», prévoit certains, sera déposé tout prochainement à l'Assemblée nationale. On parle tout au plus d'une dizaine de jours.

Ce texte servira de point de départ pour une reprise du débat public autour de la question nationale, un débat qui, grâce à une commission parlementaire itinérante, se poursuivra bien au-delà des Fêtes.

Le document annoncé ne sera toutefois pas la déclaration solennelle sur la souveraineté prévue par le programme péquiste.

VOIR QUESTION EN A 2

C'est ça la première tempête?

C'était tout au plus un briefing initial pour l'hiver

JEAN-PAUL SOULIÉ

Inflation verbale ou vedettariat immodéré de nos météorologues télévisuels? La tempête appréhendée dimanche s'est réduite à quelques flaques de slush désagréables pour les piétons, certes, mais sans conséquence. Encore une fois, les Américains, qui dans certains de leurs États ont eu un mètre de neige, nous ont battus. Tant mieux!

Chez nous, le long et merveilleux automne est bien fini: depuis la nuit dernière, l'hiver, notre seul pays, a repris possession de ses arpentés de neige. Mais pas fort! En douceur... Comme un notaire réglant une succession sans problèmes. Tout avait commencé dans la nuit, avec 13 cm de neige à Dorval, mais seulement six à Mirabel, et dix à Ottawa.

À partir de 6 h 45 hier matin, une pluie qui aurait pu devenir verglacée, a rendu quelques trottoirs glissants, de façon temporaire, mais sous l'influence de vents modérés virant au sud, ces précipitations sont devenues l'eau qui fait fondre la neige. Hier vers midi, Philippe Sigouin, d'Environnement Canada, annonçait un redressement tranquille des températures, jusqu'à quatre degrés en après-midi, et un temps relativement doux dans la nuit, aux alentours d'un degré. Les vents du sud seraient de 20 à 40 km heure.

Certaines régions de la province ont connu des moments plus difficiles. Dans le parc de La Vérendrye, la route 117 a été fermée de 3 h du matin à 7 h 05, en raison des accumulations de neige et du manque de

VOIR HIVER EN A 2



L'hiver est arrivé hier matin, mais le temps doux a vite fait de transformer les quelques centimètres de neige en flaques d'eau, notamment aux intersections, comme en fait foi cette photo prise hier après-midi en plein centre-ville.

PHOTO ROBERT NADON, La Presse

Le salaire du maire ira à une fondation

CLAUDE-V. MARSOLAIS

Dans un geste surprise, l'administration Bourque-Eloyan a avisé hier les conseillers du RCM, ceux du Parti des Montréalais, de la Coalition démocratique et les deux indépendants, quelques minutes à peine avant la séance du conseil municipal, que le budget de l'opposition à la Ville serait réduit de moitié, passant de 185 000 \$ à un peu plus de 90 000 \$, ce qui a fait dire au chef du RCM, André Lavallée, que l'on revenait au temps où régnait le maire Drapeau en roi et maître.

Voulait en quelque sorte diluer cette mauvaise nouvelle qui porte atteinte aux droits de l'opposition démocratique, le maire Pierre Bourque avait annoncé au début de la séance du conseil qu'il versait son salaire de 104 804 \$ (provenant de sa rémunération comme maire et comme membre du conseil exécutif de la CUM) dans une fondation pour la jeunesse qui portera son nom.

Le maire a expliqué dans une déclaration solennelle que sa rente annuelle de 72 500 \$ à titre de retraité de la Ville de Montréal, ainsi que son allocation de dépenses (non imposable) de 11 597 \$ le satisfaisaient pleinement et qu'il voulait son salaire à la jeunesse sans préciser à quelles fins. On ne sait cependant pas si le don de son salaire à «sa» fondation lui permettra des déductions égales d'impôt.

Le chef de l'opposition, André Lavallée, qui voit son budget coupé de moitié et voit un moyen de baillonner les conseillers de l'opposition. «Cela va à l'encontre des décisions passées du gouvernement du Québec qui avait imposé à l'administration Drapeau un véritable régime parlementaire avec des budgets de recherche et de secrétariat pour les partis d'opposition. Si l'on y ajoute l'abolition des commissions permanentes du conseil, c'est comme si on demandait à l'Assemblée nationale d'abolir ses propres commissions parlementaires.»

Le leader de la majorité au Conseil, Pierre Goyer, a eu bien du mal à expliquer pourquoi les partis d'opposition n'avaient pas été prévenus à l'avance. Il s'est contenté de dire que l'administration se devait d'agir vite et qu'il fallait se débarrasser du lien légal et superfétatoire qui liait l'administration au gouvernement du Québec.

Il a aussi indiqué que la mesure frappait aussi son parti Vision Montréal qui se serait attendu à recevoir 220 000 \$ en vertu des règles actuelles. M. Goyer a toutefois laissé la porte ouverte en indiquant que l'on pourrait s'entendre avec le ministre des Affaires municipales, Guy Chevrette, pour permettre à la Ville d'aller chercher des ressources techniques au secrétariat qui seraient utilisées par les membres du conseil.

De son côté, le chef de l'opposition au conseil a déclaré qu'il va faire des représentations à Québec pour que ces modifications à la charte de la Ville soient repoussées au printemps prochain à l'exception de celles proposant une augmentation du nombre des

VOIR SALAIRE EN A 2

Bihac reste à la merci des Serbes

L'ONU se défend d'avoir échoué et louange le mandat des casques bleus

d'après AP, AFP et Reuter
SARAJEVO

L'aggravation de la situation dans la «zone de sécurité» de Bihac, au nord-ouest de la Bosnie, où les Serbes étaient hier en passe de prendre la ville, a poussé les diplomates occidentaux à redoubler d'efforts pour tenter de parvenir à une accalmie sur le terrain.

Le Groupe de contact (États-Unis, Russie, France, Grande-Bretagne, Allemagne) a réclamé un «cessez-le-feu immédiat à Bihac» et «la cessation des hostilités dans l'ensemble de la Bosnie-Herzégovine, en vue du règlement territorial proposé par le Groupe de contact». (Voir autres informations en page A 14)

La population de Bihac est «terrorisée», mais ne veut pas quitter la ville, a déclaré Peter Kessler, porte-parole à Zagreb du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR).

Les forces des Serbes de Bosnie et de Croatie n'encerclent pas entièrement la ville et les habitants pourraient la quitter par le nord. Mais la population «ne veut pas quitter la

ville parce qu'elle pense qu'elle n'a aucune place pour se réfugier» dans le reste de l'enclave de Bihac, a déclaré Peter Kessler. Il rapportait le témoignage de Monique Tuffeli, une représentante du HCR présente dans l'enclave et qui s'est rendue hier matin dans la ville de Bihac.

«La situation n'a pas beaucoup changé depuis quelques jours», a dit M. Kessler. Mme Tuffeli s'est rendue à l'hôpital de Bihac, situé dans le sud-ouest de la ville, à moins d'un km des premières positions serbes. La direction de l'hôpital lui a déclaré que l'établissement, conçu pour accueillir 700 personnes au maximum, abritait actuellement 1600 blessés de guerre, les malades étant soignés en dehors de l'hôpital, et que la situation était «critique».

Situation critique

À Velika Kladusa, une ville du nord de l'enclave assiégée par les forces du chef musulman dissident Fikret Abdic, la situation restait «très critique» hier, a indiqué M. Kessler. La ville est privée d'eau depuis deux semaines, a-t-il dit.

En raison des combats, «il est impossible de ramasser les blessés et les tués», a-t-il indiqué,

citant les représentants du HCR à Velika Kladusa.

Ignorant superbement l'appel du Groupe de contact, les Serbes de Bosnie ont poursuivi les combats dans la zone en ayant recours à l'artillerie lourde, aux mortiers et aux mitrailleuses. Deux obus sont tombés à proximité immédiate de l'hôpital de Bihac.

Hier, les Serbes de Bosnie et de Croatie avaient pris le contrôle de 30 à 40 p. cent des territoires de la «zone de sécurité» et selon un porte-parole de la Force de protection des Nations unies, l'armée serbe est «en mesure d'entrer dans la ville dès qu'elle le souhaitera». La première ligne de front est à 500 mètres seulement de l'hôpital. «Des combats infernaux ont lieu dans les faubourgs (de la ville) alors que le centre est secouru par les tirs de l'artillerie et les combats de l'infanterie», a pour sa part déclaré le maire de la région de Bihac, Hamdija Kabiljagic, joint par les journalistes de Sarajevo par radio.

De violents combats de déroulaient également à Velika Kladusa, un peu plus au nord. L'eau est totalement coupée dans cette localité, de nombreux villages de l'enclave ont été

VOIR BIHAC EN A 2

LES TROPHÉES ATLAS

MEILLEURE COMPAGNIE AÉRIENNE SERVICE NOLISÉ

Décerné par l'Association des Agents de Voyages du Québec

1-9-9-4

L'ENGAGEMENT ROYAL

- Respect de l'horaire de vol
- Service exceptionnel
- Personnel courtois
- Menus gastronomiques
- Vins français sélectionnés
- Fines liqueurs importées

SERVICE EXCEPTIONNEL & PERSONNEL COURTOIS

"Service remarquable. Note 100%. À recommander, merci!"
Y. Gosselin, Montréal • Orlando

"Personnel dynamique et très courtois. Félicitations!"
L. Primeau, Montréal • Montserrat

"Bravo pour la ponctualité et la courtoisie des hôtesses!"
Y. Morin, Paris • Québec

*Observations reçues de passagers voyageurs à bord des vols de ROYAL

Demain dans La Presse



Vivre

Bientôt maman!

■ Doucement, graduellement, le bedon a poussé. Si bien que votre jeans et votre veste ne ferment plus, ou si difficilement que vous avez la facheuse impression que tout peut exploser d'une seconde à l'autre. Pas de panique, il est temps de penser à s'acheter des vêtements de maternité, plus adaptés à votre taille nouvellement rondelette. A lire dans le cahier Vivre de demain, où Viviane Roy donne un aperçu des nouvelles tendances pour femmes enceintes.

Collectes de sang

- Aujourd'hui, la Croix-Rouge attend les donateurs aux endroits suivants:
• à Montréal: Centre des donneurs de sang, centre commercial Maisonneuve, 2991, Sherbrooke Est (métro Préfontaine). De 9 h à 20 h;
• à Montréal: Université Concordia, campus Sir Georges Williams, parrainée par ECA. Mezzanine Hall Building, 1455, de Maisonneuve. De 10 h à 17 h. Objectif: 250 donateurs;
• à Val-d'Or: sécurité publique de Val-d'Or - division Police et Pompiers -, en collaboration avec les Chevaliers de Colomb, les Filles d'Isabelle, Les Echos abitibiens CKVD et CFVS. Sous-sol de l'église Saint-Sauveur, 3e Avenue. De 13 h 30 à 20 h. Objectif: 700 donateurs.

Insolite

Assez! C'est assez!

Agence France-Presse
NORWICK, Grande-Bretagne

■ L'Église anglicane avait pardonné au révérend Kit Chalcraft son premier divorce, elle avait fermé les yeux sur le second, mais elle a sévi quand il lui a annoncé son troisième mariage: le pasteur vient d'être limogé, au grand dam de ses paroissiens du Norfolk, dans l'est de l'Angleterre. L'évêque de Norwich, Peter

Noot, a estimé que le révérend Chalcraft, 57 ans, ne pouvait «absolument plus refléter les critères chrétiens du mariage» et lui a remis ce mois-ci son préavis de licenciement pour février prochain.

La plupart des paroissiens ont aussitôt fait bloc derrière leur pasteur, présent dans la communauté depuis 27 ans et qu'ils estiment victime d'une «terrible injustice», qui va lui faire perdre travail, maison et position sociale.

Suite de la Une

QUESTION

La question du référendum découlera du débat que doit engendrer une commission itinérante ni l'ébauche d'une constitution, précise-t-on.

En vingt ou trente points, le gouvernement Parizeau y synthétisera ce que constituerait la souveraineté pour le Québec. Avec ce texte sous le bras, le gouvernement Parizeau lancera un débat à l'Assemblée nationale presque immédiatement.

Cette idée s'appuie sur la conviction maintes fois exprimée par Jacques Parizeau que les Québécois, souvent réticents devant le concept global de «souveraineté», sont d'accord si on la leur présente en partie; ils appuient par exemple l'idée de payer leurs taxes à un seul niveau de gouvernement, illustre-t-on.

C'est à cette idée que M. Parizeau faisait allusion quand il a promis vendredi que le gouvernement serait «astucieux» dans son désir de remettre les pendules à l'heure souverainiste au Québec.

Le débat autour de ce texte sera entrepris avant les Fêtes à l'Assemblée nationale, mais, prévoit-on déjà, se poursuivra en janvier.

L'idée derrière cette stratégie est simple, explique-t-on: faire en sorte que la rédaction de la question référendaire paraisse couler de source le printemps prochain.

On veut éviter une réédition de 1980, une question qui, visiblement, était le fruit de douloureuses cogitations dans les officines du gouvernement Lévesque.

Des sources fiables indiquent que la Commission parlementaire des institutions — celle qui traite normalement des questions constitutionnelles — jouera un rôle crucial dans la poursuite de ce débat. Le premier ministre et le chef de l'opposition y siègent d'office et Mario Dumont, le chef et seul député d'Action démocratique, compte aussi y prendre part.

Elle devrait être présidée par Sylvain Simard, jeune député péquiste de Richelieu, longtemps président du Mouvement national des Québécois et ancien vice-président du PQ. Le choix du président n'est pas encore définitif toutefois.

Tout sera mis en place pour la tenue d'un référendum avant le 24 juin si les sondages montrent une augmentation de l'appui à la souveraineté, une tendance qui est déjà amorcée à en croire les ténors péquistes. Toutefois, le gouvernement Parizeau se gardera bien de préciser une date. L'un des éléments importants de la stratégie référendaire de Québec reste la date du budget fédéral, dont on attend énormément de munitions en cette période de compressions budgétaires. Si Ottawa repoussait l'exercice en avril ou mai — contrairement à sa tra-

dition de février —, il pourrait forcer un report à l'automne du référendum.

Le menu législatif prévu avant les Fêtes permettra amplement de mobiliser les parlementaires pour débattre de souveraineté. Peu de projets de loi sont prévus. De plus, ils nécessiteront tous l'aval de l'opposition pour être adoptés, à moins que le leader en Chambre, Guy Chevrette, ne suspende les règles de l'Assemblée nationale, une manœuvre qu'il a maintes fois dénoncée quand il siégeait de l'autre côté de la Chambre.

Loi 198 abrogée

Une surprise du point de vue législatif, le gouvernement Parizeau paraît déterminé à carrément abroger la loi 198 qui, pour deux ans encore, devait comprimer les effectifs dans la fonction publique. Il n'est pas clair toutefois que cette intention sera formellement énoncée aujourd'hui, mais la décision de Québec de déposer un projet de loi en ce sens paraît arrêtée. Les stratèges péquistes sur cette question renvoient La Presse aux déclarations de Jacques Parizeau le jour de la formation du gouvernement: il avait alors demandé à Pauline Marois de «rechercher des alternatives à 198, qui projette de faire subir à la fonction publique des coupes aveugles».

Il n'est pas clair toutefois jusqu'où Québec préciserait ses intentions sur 198 aujourd'hui. Cette

décision marginale pour les ministères — on a déjà atteint dans plusieurs cas les quotas de compressions attendus, 2 p. cent par année — aura un impact majeur dans les réseaux de la Santé et de l'Éducation, explique-t-on.

Québec a déjà clairement annoncé son intention d'amender la loi électorale en vue d'une prochaine campagne référendaire. Le projet de loi envisagé visera la mise en place d'une liste électorale permanente, un des outils que souhaite avoir Québec pour la campagne référendaire.

Le projet de loi rétrécira aussi la durée de la campagne; actuellement, une période de 18 jours de débat parlementaire et de recensement s'ajoute aux 35 jours de campagne en bonne et due forme. Ces 18 jours pourraient être comprimés, au moins de moitié.

Un accrochement passablement difficile toutefois, le projet de loi 142, destiné à amender la loi 142, que le PQ avait promis de «scraper» en campagne électorale. Les premiers jets prévoyaient de redéfinir le secteur résidentiel — les édifices neufs de six étages et moins — et de réassujettir tous les chantiers à la convention collective à être négociée. La ministre de l'Emploi, Louise Harel, doit faire demain une proposition dans ce sens au conseil, mais on prédit déjà de bonnes discussions autour de la table des ministres. □

SALAIRE

Le salaire du maire ira à une fondation

membres du comité exécutif de six à neuf.

La consultation

L'abolition des conseils d'arrondissement a été le sujet dominant lors de la période des questions du public à l'assemblée pré-

sidée par Jack Chardidjian, nouvel élu de Vision Montréal dans Darlington.

Le maire Pierre Bourque a expliqué leur disparition dans le but de faciliter le processus démocratique. Selon lui, la Ville n'abolira pas la consultation proprement dite mais la structure lourde et bureaucratique mise sur pied par l'ex-administration Doré. Il a soutenu avoir nommé

un conseiller spécialement désigné par quartier pour faire le lien avec la population mais il n'a pu expliquer l'absence d'un représentant dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve.

D'autre part, lors d'un point de presse, M. Pierre Goyer, qui est chargé de ce dossier au sein du comité exécutif, a annoncé la formation d'un comité du conseil pour réfléchir sur les modalités

de la consultation future des citoyens. «Le principe de la consultation tient encore et la démocratisation de l'information demeure. Ce qu'on vient de casser, c'est l'obligation de siéger à toutes les six semaines pour étudier si madame X a le droit d'empiéter sur le domaine public en y mettant deux marches d'escalier. Il fallait se débarrasser du bois mort, il reste donc à inventer de nouvelles formes et structures de consultation.» □

BIHAC

Bihac reste à la merci des Serbes

incendiés, faisant des milliers de sans-abri, les stocks de nourriture sont presque épuisés. Les forces serbes auraient dynamité une mosquée à Sokolac, un village au sud-est de Bihac.

«La communauté internationale est de toute évidence impuissante, et les citoyens de Bihac et de la région de Bihac n'ont d'autre recours que de se battre jusqu'au dernier d'entre eux», a ajouté M. Kabiljagic.

De fait, la situation était au moins aussi confuse dans les chancelleries que sur le terrain. Dans un communiqué diffusé par l'ambassade des États-Unis à Paris, le Groupe de contact affiche une belle unanimité en affirmant que le conflit bosniaque ne pourra être réglé qu'en retournant à la table des négociations «et non sur le champ de bataille».

Les experts représentant les pays du Groupe de contact se sont réunis dimanche et hier à Paris et une réunion des ministres des Affaires étrangères est prévue vendredi à Bruxelles, à la

suite d'une réunion ministérielle de l'OTAN qui aura lieu jeudi et vendredi.

Divergences

Mais cet accord de façade masque mal des divergences entre les États-Unis d'une part et les pays d'Europe d'autre part, voire au sein même des gouvernements concernés. Pour expliquer l'échec de l'OTAN en Bosnie, plusieurs responsables de l'administration et du Congrès américain ont multiplié ces derniers jours les critiques contre l'ONU, affirmant que l'Alliance atlantique avait failli à sa tâche de contenir l'agression serbe contre l'enclave musulmane de Bihac parce qu'elle avait les mains liées par le système de «double clé», qui requiert l'autorisation de l'ONU pour lancer des raids aériens.

M. Robert Dole, futur chef de file des républicains au Sénat, a même préconisé le retrait des 24 000 casques bleus déployés en Bosnie et a demandé que l'on donne aux Bosniaques les moyens de lutter à armes égales.

Malcolm Rifkind, secrétaire britannique à la Défense, a déclaré qu'il était plutôt «mal venu de la part de gens de pays qui n'ont

pas envoyé un seul soldat sur le terrain de formuler ce type de critique».

L'ONU a aussi rejeté hier les critiques l'accusant d'avoir échoué en Bosnie et a réaffirmé que les casques bleus appliquent sur le terrain le mandat décidé par les États membres des Nations unies, avec les ressources mises à leur disposition.

«Je n'accepte pas que l'on dise que les Nations unies ont échoué en Bosnie, a déclaré à la presse le chef du département des opérations de maintien de la paix de l'ONU, M. Kofi Annan. Il a estimé que de telles critiques étaient fondées sur des «attentes irréalistes», ajoutant que l'ONU avait apporté une «contribution importante» en fournissant notamment une aide humanitaire aux populations civiles.

Selon M. Annan, l'ONU est une nouvelle fois «le bouc émissaire» utilisé par la communauté internationale pour expliquer la poursuite de la guerre en Bosnie-Herzégovine.

Enfin à Ottawa, le premier ministre Jean Chrétien a déclaré hier que le Canada respectera son mandat de six mois en Bosnie et ne le révisera qu'au moment de le renouveler, à moins que l'embar-

L'assaut serbe se poursuit

Les Serbes bosniaques et croates ont pris le contrôle du tiers des territoires entourant l'enclave de Bihac. Les appels de l'OTAN en faveur d'un cessez-le-leu ne sont pas entendus.

■ Serbes bosniaques ■ Croatie sous contrôle serbe
■ Fédération musulmane-croate ○ «Zones de sécurité» désignées par l'ONU



go sur la fourniture d'armes aux Bosniaques soit levé, a-t-il précisé. □

HIVER

C'était tout au plus un briefing initial pour l'hiver

visibilité. À la Sûreté du Québec, région de l'Outaouais, le relationniste Jacques Surprenant avait deux décès à annoncer: dans une bourrasque rendant la visibilité totalement nulle, une collision frontale a fait deux morts, Isabelle Cormier, vingt ans, de Maniwaki, son bébé d'un mois, Molly Cormier-Martin. Le père de l'enfant, qui conduisait, est à l'hôpital, gravement blessé. Le chauffeur du poids lourd impliqué dans la collision n'a pas été blessé.

D'autre part, un accident a coûté la vie à deux hommes hier après-midi sur la route 138, à Sainte-Anne-de-Beaupré.

Un camion-citerne a dérapé sur la chaussée enneigée pour emboutir une camionnette qui a ensuite été percutée par le véhicule qui la suivait.

Les deux occupants de la camionnette ont été tués sur le coup. Il s'agit de Rodolphe et Maurice Boies, âgés de 58 et 62 ans, de Sainte-Anne-de-Beaupré.

Hydro-Québec cherchait encore hier après-midi matière à communiquer. Le réseau a résisté victorieusement à la «tempête appréhendée».

À Montréal, plusieurs piétons ont regretté le manque de civisme de leurs contemporains, particulièrement lorsqu'ils sont chauffeurs d'autobus. Rien de tel pour asperger de boue noire un passant sans défense qu'un bus de la STCUM lancé à fond de train... et qui va s'arrêter cinquante mètres plus loin. Les cols bleus de la Ville de Montréal auront sans doute comme préoccupation première, stipulée dans le nouveau contrat que va leur mitonner le

nouveau maire, de déboucher puisards et bouches d'égouts avant le printemps.

Le fameux phénomène El Nino, ce courant chaud qui aurait pu amener des températures plus douces dans l'Ouest et des précipitations plus importantes dans l'Est est définitivement sorti des planches de travail des météorologues nord-américains. Les températures plus chaudes ne se sont pas manifestées. El Nino, ce sera pour une autre année.

Les nouvelles cartes météorologiques d'Environnement Canada seront publiées — gratuitement — dès le 1er décembre. Disponibles sur Internet et les réseaux informatisés, ces cartes laissent envisager des conditions plus douces en décembre, mais, finalement, des températures dites «de saison».

La première chute de neige n'a créé que quelques embouteillages aux heures de pointe, sans plus. On a noté aussi quelques sorties de route sans gravité. Selon le relationniste de la SQ, Mathias Tellier, «ce n'était pas une tempête, tout au plus un briefing initial pour l'hiver, une façon d'habituer les automobilistes».

Les choses se sont passées de façon un peu plus brutales aux États-Unis. Une dizaine de personnes ont trouvé la mort dans une vague de mauvais temps qui a frappé l'ouest et le centre des États-Unis. Trafic aérien et circulation routière ont été perturbés en long week-end de l'Action de grâce.

L'Arizona, le Colorado, le Tennessee, le Dakota du Nord et l'Ohio ont été particulièrement touchés. En tout, on attribue une dizaine de décès à la tempête de neige et aux tornades qui l'ont accompagnée dans certaines régions. □

Chevrette avance trois avenues pour redresser les finances

CLAUDE-V. MARSOLAIS

■ Le ministre des Affaires municipales Guy Chevrette s'oriente vers des aménagements à court terme pour soulager le problème de la fiscalité montréalaise tout en essayant de trouver des solutions qui s'appliqueraient à moyen et long terme.

C'est du moins ce qui ressort d'une rencontre avec le maire Pierre Bourque hier soir au cours de laquelle les deux parties ont ressuscité le comité sur la fiscalité qui avait été formé au début de l'automne avec l'administration Doré.

Forcillo

Ce sera M. Sammy Forcillo qui représentera la Ville au sein de ce comité qui est composé du délégué régional du gouvernement du Québec, M. Camille Laurin, et d'un haut fonctionnaire des Finances de la Ville.

M. Chevrette a laissé entendre que trois avenues étaient possibles pour redresser les finances de l'ensemble des villes du Québec: soit céder une partie de la taxe de vente, leur donner de nouveaux champs fonciers ou prévoir une banque de péréquation.

Développement urbain

Pour sa part, le maire Bourque a mentionné la création d'un fond de développement urbain à même les budgets des

sociétés paramunicipales et le plafonnement des taxes en vertu d'un nouveau pacte fiscal.

D'autre part, le maire s'est défendu de vouloir imposer des compressions de budget draconiennes à tout l'appareil administratif et particulièrement à l'opposition en signalant que l'austérité devait s'appliquer à tout le monde. «Je pense qu'un budget de 400 000\$ pour l'ensemble des partis municipaux est suffisant», en signalant que dans le passé le RCM avait eu à lui seul jusqu'à 800 000\$.

Pendant que la Ville coupe d'un côté, elle décide d'assumer de nouvelles responsabilités financières. Ainsi, elle a rouvert l'entente de 17,5 millions avec le gouvernement fédéral sur la Biosphère, ce musée dédié à l'eau, au fleuve Saint-Laurent et aux Grands-Lacs afin d'en assumer 10 p. cent des frais totaux de fonctionnement, estimé à 750 000\$ par l'opposition municipale. Cela dans le but d'en conserver la possession à Montréal.

La charte

Enfin, le maire Bourque espère que l'Assemblée nationale pourra adopter les amendements à la charte de la Ville afin de lui permettre de présenter son budget au cours du mois de janvier. «Nous n'avons pas l'intention de dépasser le début du mois de février», a-t-il précisé.

La quotidienne à trois chiffres 804 Tirage d'hier à quatre chiffres 9992

23 215 707 \$
Merci! Centraide du Grand Montréal
493, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec) H3A 1B6 tél.: (514) 288-1261

DONNEZ UN COUP DE MAIN AU DESTIN

Table with 2 columns: Service and Phone Number. Includes ABONNEMENT, REDACTION, PROMOTION, COMPTABILITÉ, ANNONCES CLASSÉES, etc.

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, L.TÉE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de LA PRESSE et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés.

RENSEIGNEMENTS 285-7272

Barcode with number 48-2 and date MARDI 29 NOVEMBRE 1994

LES ANNONCES CLASSÉES La Presse 285-7111

Affaire Ruffo : le juge en chef dit qu'il a non seulement le droit mais le devoir de porter plainte contre un juge

YVES BOISVERT

Le juge en chef de la Cour du Québec estime qu'il a non seulement le droit mais le devoir de déposer des plaintes contre des juges de cette cour, contrairement à ce que plaide la juge Andrée Ruffo.

Voilà une des répliques faites par le juge en chef de la Cour du Québec, Albert Gobeil, à la juge Ruffo, dans le mémoire qu'il a déposé en Cour suprême la semaine dernière en réponse à celui de sa collègue.

La juge Ruffo, qui siège à la chambre de la jeunesse de la Cour du Québec, a été réprimandée par le Conseil de la magistrature le 19 septembre 1990 pour avoir commenté publiquement des affaires qu'elle était en train de juger. Peu de temps après, elle laissait entendre qu'elle ne se conformerait pas à cette décision qui la blâmait.

Le 5 octobre 1990, le juge Gobeil déposait une nouvelle plainte contre Mme Ruffo devant le Conseil de la magistrature. Il lui reprochait de bafouer l'autorité du conseil et de s'approprier à récidiver.

La juge Ruffo a contesté la validité de cette plainte jusqu'en Cour suprême, qui doit trancher la question l'an prochain. Dans le mémoire qu'elle a déposé en Cour suprême pour résumer ses arguments, cet été, elle plaide 1) sa liberté d'expression et 2) la partialité du Conseil de la magistrature du Québec à son endroit.

La réponse principale à ses arguments ne viendra qu'au mois de décembre, lorsque l'avocat du Conseil de la magistrature déposera son mémoire.

Mais le juge Gobeil, mis en cause dans le dossier, a déposé le sien la semaine dernière par l'entremise de son avocat (Me François Aquin).

À Mme Ruffo, qui prétend que les fonctions de juge en chef et de président du Conseil de la magistrature sont incompatibles, Me Aquin répond que la loi donne expressément le mandat au juge en chef de veiller au respect de la déontologie judiciaire. Comment pourrait-il s'acquiescer de cette obligation s'il n'avait pas le pouvoir de porter plainte contre un juge de la Cour du Québec (comme n'importe qui, d'ailleurs), demande Me Aquin.

D'autre part, la loi prévoit qu'un membre du conseil peut porter plainte contre un juge. Dans ce cas, toutefois, ce juge ne doit pas assister aux séances du conseil concernant cette affaire.

Le juge Gobeil, qui préside d'ordinaire ces séances, s'est abstenu de les présider, précise son avocat.

Quant au fait que le juge en chef exercerait une pression morale sur les juges qui entendent la plainte contre la juge Ruffo, Me Aquin répond que les juges ne dépendent pas du juge en chef, qui n'a qu'une autorité morale sur eux. Supposer que les juges se laisseraient impressionner par l'identité du plaignant est une attaque à la dignité du conseil et des juges, ajoute Me Aquin.

Hierarchie

Et puis, tout mécanisme de contrôle déontologique où les pairs sont impliqués suppose une certaine hiérarchie. Si l'on donnait raison à Mme Ruffo, il faudrait conclure qu'elle ne pourrait être soumise à aucun processus disciplinaire, plaide Me Aquin.

En outre, le juge en chef s'est gardé de présenter lui-même la preuve contre la juge Ruffo. Il s'est mis à la disposition du conseil pour être interrogé et contre-interrogé, mais n'a voulu produire aucun témoin, souligne son avocat.

L'avocat Aquin note au passage que l'avocat de Mme Ruffo, Me Michel Robert, est maintenant l'associé de Me Reynold Langlois, qui a été l'avocat du juge Gobeil dans le premier dossier impliquant Mme Ruffo et le Conseil de la magistrature. Le juge Gobeil ne s'est pas opposé à ce que Me Robert continue à représenter Mme Ruffo, cependant.

Dans son mémoire, le juge en chef ne prend position que sur les questions qui touchent directement son rôle. Il ne défend pas la constitutionnalité des articles de loi attaqués par la juge Ruffo et ne répond pas à ses arguments sur la liberté d'expression.

Le Conseil de la magistrature a jusqu'au 31 décembre pour déposer son mémoire. La Cour suprême devrait entendre le dossier en 1995.



OPERATION NEZ ROUGE!

Un agent de la police de la CUM a eu le nez fracturé d'un coup de lampe de poche assené par un suspect, vers 20h40 hier, au coin du boulevard de Maisonneuve et de la rue Marcell. Accompagné d'un collègue, l'agent procédait à l'arrestation de deux jeunes hommes qui s'étaient introduits par effraction dans un commerce situé au 5885, de Maisonneuve. L'infortuné policier a été conduit à l'hôpital Queen-Elizabeth et les deux suspects... au poste 15.

REGISTRE À OUTREMONT

C'est demain que les Outremontais pourront s'opposer aux modifications du règlement de zonage, qui visent à donner le coup d'envoi au projet de la gare de triage du Canadien Pacifique, en signant le registre à l'hôtel de ville entre 9 h et 19 h. Quelques 5 864 propriétaires, co-propriétaires et occupants d'un lieu d'affaires dans les zones affectées par un changement de zonage sont habilités à signer le registre pour qu'un scrutin référendaire soit tenu. La signature de 500 personnes est nécessaire pour que soit tenu un référendum en février prochain autorisant les modifications au plan de zonage. Si moins de 500 personnes se présentent, ledit règlement sera alors réputé approuvé par les personnes habilitées à voter.

PROJET EN PÉRIL

Le conseil communautaire Côte-des-Neiges-Snowdon estime que le gouvernement québécois commettrait « une erreur grave et une injustice sociale » en mettant la hache dans le projet de construction d'un centre sportif au coeur même du quartier le plus multiethnique au Québec. Les dirigeants de cet organisme réclament d'ailleurs une rencontre, dans les plus brefs délais, avec le député Camille Laurin, ministre délégué de la région de Montréal, ainsi qu'avec le ministre des Affaires municipales, Guy Chevrette, afin de faire le point sur cette question.

L'EAU DE TERREBONNE

En raison d'un problème majeur survenu à l'usine de filtration des eaux de la Régie d'aqueduc intermunicipale des Moulins, les abonnés du réseau de la Ville de Terrebonne doivent continuer à faire bouillir l'eau 20 minutes avant de la consommer, et ce jusqu'à nouvel ordre. Dans le cas des abonnés de Lachenaie et de Mascouche, la situation est rétablie.

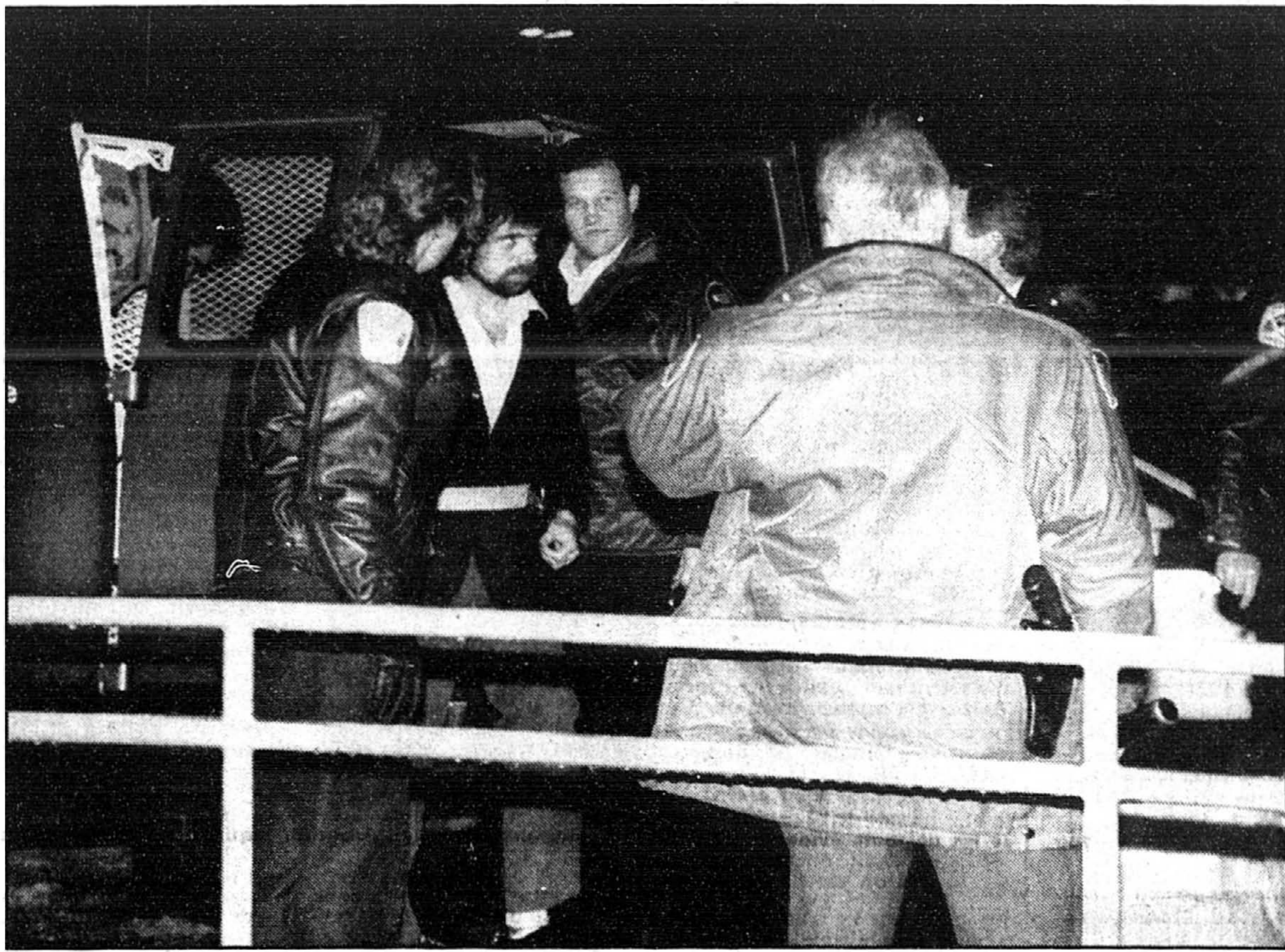
ACCUSÉ DE MEURTRE

Un individu de 38 ans, Jacques Bilodeau, de Baie-Saint-Paul, a été accusé hier du meurtre au premier degré de Florence Bouchard, 73 ans, survenu vendredi dernier dans la résidence de la victime, rue de la Lumière, à Baie-Saint-Paul. Bilodeau a comparu au palais de justice de La Malbaie. Il sera détenu jusqu'à la tenue de son enquête préliminaire, le 20 décembre. L'accusé occupait une chambre de la maison de la septuagénnaire, qui a été atteinte d'un projectile à la tête provenant d'une arme de fort calibre.

Fourgon cellulaire en feu

Six détenus voyageant dans un fourgon cellulaire sont parvenus à allumer deux feux dans le véhicule pendant leur transfert de la prison de Joliette au QG de la Sûreté du Québec, à Montréal, vers 19 h hier. Les six lascars ont allumé le premier feu alors que le fourgon roulait sur l'autoroute 31, puis un autre quand ils étaient sur la 40, à la hauteur de l'Assomption. Les conducteurs du fourgon ont fait appel à des collègues afin de reprendre le contrôle de la situation. Vers 20 h 30, tout rentra dans l'ordre. Les prisonniers comparaitront comme prévu au Palais de Justice de Montréal, aujourd'hui.

PHOTO MAURICE THIBODEAU, collaboration spéciale



En prison pour avoir fraudé deux hôpitaux de 1,4 million

YVES BOISVERT

L'homme d'affaires Peter D. Whitfield, de Saint-Laurent, qui a avoué une fraude de 1,4 million aux dépens de deux hôpitaux de Montréal, a pris le chemin de la prison, hier après-midi.

Le juge Jean-Pierre Bonin, de la Cour du Québec, a imposé à l'homme de 54 ans une peine d'emprisonnement de 23 mois, tenant compte au chapitre des facteurs aggravants que les victimes de cette importante fraude sont deux hôpitaux qui ont cruellement besoin de fonds par les temps qui courent.

Les deux hôpitaux (Royal Victoria et Montreal General) avaient mis sur pied en 1982 une société à but non lucratif

appelée Syscor. Cette société, dirigée par Whitfield, avait pour mandat de monter un système informatique pour les deux hôpitaux.

Au début de 1990, il est question de privatiser Syscor, et Whitfield se montre intéressé à l'acheter. Sans le sou, cependant, il n'a aucune chance.

En falsifiant les livres comptables avec l'aide du directeur des services financiers (Raymond McLeod, 68 ans), Whitfield s'est fait émettre une série impressionnante de chèques en 1990 et 1991. Il voulait, en se servant de l'argent de Syscor, se constituer un capital pour acheter la compagnie.

En plus de factures de restaurants, d'hôtels, d'avions et autres, Whitfield a

versé, à même les fonds de Syscor, 250 000 \$ à un groupe de fraudeurs du Nigeria censés lui remettre cinq fois cette somme au moyen d'une sorte de pyramide d'investissement. Il n'a pas reçu un sou. Il aurait ensuite perdu 600 000 \$ de la même façon avec un groupe d'investisseurs frauduleux aux États-Unis.

Les sorties d'argent étaient telles que les hôpitaux ont demandé à des vérificateurs extérieurs d'examiner de plus près les livres. C'est alors qu'on a découvert l'ampleur de la fraude.

Le fait que l'argent détourné appartenait à des hôpitaux est une circonstance aggravante, a dit le juge Bonin, hier. L'accusé a en outre appelé des employés de Syscor pour leur dire de ne pas par-

ler des modifications aux livres comptables. Whitfield, par ailleurs, n'a pas d'antécédent judiciaire.

La Couronne (Me Randall Richmond) exigeait une peine de pénitencier s'approchant de cinq ans, mais la défense (Me Jeff Boro) a convaincu le juge qu'une peine relativement clémente de 23 mois était appropriée, car, a-t-il dit, Whitfield lui-même a été victime d'une fraude et n'a plus un sou aujourd'hui.

Le Royal Victoria et le Montreal General ne se sont pas fait rembourser un sou des 1 358 462 \$ détournés par Whitfield. Ils ont toutefois obtenu une ordonnance de remboursement contre lui.

McLeod est censé venir « régler » son dossier le 10 janvier.

SPÉCIAUX DE NOËL

Tours Mont-Royal



VARADERO

Départs 22, 23, 24 et 25 (+50\$) Décembre	1 sem.	2 sem.
SuperClubs Varadero TOUT COMPRIS	1799	2599
Melia Las Americas (std)	1199	1799
Melia Varadero (std)	1199	1799
Sol Palmeras (std) 2 REPAS/JOUR	1299	1999
Riu Las Morlas DÉJEUNER	899	1299
Gaviota Coral 2 REPAS/JOUR	899	1299
Gaviota Cascada 2 REPAS/JOUR	899	1299

CAYO LARGO

Départs 25 Décembre	1 sem.	2 sem.
Villas Capricho 2 REPAS/JOUR	799	1199
Isla Del Sur 3 REPAS/JOUR	999	1499
Villa Iguana 2 REPAS/JOUR	849	1299

SANTA MARIA DEL MAR

Départs 25 Décembre	1 sem.	2 sem.
Club Tropicoco TOUT COMPRIS	799	1199

PUERTO PLATA

Départs 19, 23, 24 (+30\$) Décembre	1 sem.	2 sem.
Flamenco Beach Resort TOUT COMPRIS	1349	2249
Club Las Rocas TOUT COMPRIS	999	1499
Villas Del Atlantico TOUT COMPRIS	1099	1669
Casa Laguna TOUT COMPRIS	1099	1649
Villas Doradas TOUT COMPRIS	1199	1899
Jack Tar Village (std) TOUT COMPRIS	1649	2799

CIENFUEGOS

Départs 23 Décembre	1 sem.	2 sem.
Club Playa Giron TOUT COMPRIS	869	1239
Club Playa Ancon TOUT COMPRIS	889	1299

HOLGUIN

Départs 24 Décembre	1 sem.	2 sem.
Sol Rio de Luna 2 REPAS/JOUR	799	1199
Sol Rio de Luna 3 REPAS/JOUR	899	1299

CARTHAGÈNE

Départs 26 Décembre	1 sem.	2 sem.
Club Cartagena TOUT COMPRIS		
TORRE LOS ANDES	1049	1599
EL DORADO	999	1499
Caribe Resort & Casino 2 REPAS/JOUR	1199	1769
Cartagena Plaza DÉJEUNER	899	1399
Cartagena Plaza 3 REPAS/JOUR	999	1699
Capilla Del Mar DÉJEUNER	999	1499
Capilla Del Mar 2 REPAS/JOUR	1099	1649

SANTA MARTA

Départs 26 Décembre	1 sem.	2 sem.
Country Club Tayrona (app. 2 pers.) TOUT COMPRIS	999	1499

CONSULTEZ DES EXPERTS	BELOEIL VOYAGES ACTION 464-0363	MONTRÉAL VOYAGES TRANSAT VOYAGES SÉLECTION 374-4744 272-2226	ST-LUC VOYAGES JOHANNE RAUZON 359-1166
	BROSSARD VOYAGES JEAN-PIERRE 462-0907	ROSEMÈRE VOYAGES JACQUES BONIN 621-3817	ST-RÉMI VOYAGES CLAIR DE LUNE 454-7555
	LAVAL VOYAGES CARIBÉQ 2000 664-3399	ST-LAMBERT VOYAGES SIGNATURE 466-1888	VALLEYFIELD VOYAGES BERNARD GENDRON 373-8747
	Les conditions générales de la brochure 94-95 s'appliquent. ESPACE LIMITÉ. Prix par pers. en occ. double. Taxes comprises. Prix sujets à changement sans préavis. Tours Mont-Royal n'est pas responsable des erreurs ou omissions dans cette annonce. APPLICABLES SUR NOUVELLES RÉSERVATIONS SEULEMENT. Taxes locales payables à destination en U.S.\$: Cuba, Rép. Dom., Colombie. Tarifs applicables pour réservations en date du 29 Nov. 1994.		

Le cas Lanctôt: le nouveau président du Collège des médecins se fait avare de commentaires

Pour sa part, le syndic fait connaître le nouveau processus disciplinaire du Collège

LILIANNE LACROIX

Tandis que le nouveau président du Collège des médecins, le Dr Roch Bernier, nous parlait du calendrier chargé des derniers mois qui l'a amené en contact aussi bien avec le ministre qu'avec les représentantes de l'Ordre des infirmières, tandis que le syndic, le Dr Rémi Lair nous renseignait sur le nouveau processus disciplinaire du Collège, plus « transparent », nous dit-il, les journalistes présents à la conférence de presse d'hier n'avaient qu'une idée en tête : « qu'en est-il du Dr Guylaine Lanctôt ? »

Si les questions étaient nombreuses, les réponses, elles, se faisaient rares, l'enquête présentement en cours empêchant les dirigeants du Collège, comme le syndic, de se prononcer sur le cas du Dr Lanctôt.

La vaccination mise en cause « Sa déclaration publique contre les vaccins, les plaintes du milieu médical puis la sortie du livre, nous ont amenés à lui offrir de se retirer volontairement du Collège, avouait le Dr Bernier. Elle a refusé et c'est son choix. Mais à partir du moment où ses déclarations mettent en péril les objectifs de santé publique visés par la vaccination, le

Collège a le droit et le devoir de répondre aux plaintes en instituant une enquête. »

L'Association des pédiatres, sans émettre de plainte officielle, avait d'ailleurs « porté à l'attention » du Collège un article du Dr Lanctôt, paru dans la revue « Lumière et Vie » et où elle remettait en cause le bien-fondé de la vaccination de masse.

Le Dr Bernier avouait avoir d'abord été tenté de réunir les plus grands spécialistes (pédiatres, oncologues...) pour contredire, preuves scientifiques à l'appui, les théories fort controversées au sujet des vaccins et du traitement du cancer avancées par le Dr Lanctôt. Après avoir convoqué une première conférence de presse, les dirigeants du Collège décidaient toutefois de l'annuler : « Les avocats de la défense auraient pu interpréter ces mises au point comme une façon de faire publiquement le procès du Dr Lanctôt. »

Invité à répondre aux questions sur les vaccins, le Dr Jean-François Chicoine, pédiatre à l'hôpital Sainte-Justine, semblait choqué de l'impact accordé par les médias aux propos du Dr Lanctôt : « Il faut avoir vu un patient atteint d'Hépatite B vomir et saigner de partout pour comprendre. Avez-vous déjà vu



Le docteur Guylaine Lanctôt.

un enfant atteint de coqueluche devenir bleu et mourir étouffé ? »

« Depuis la sortie du Dr Lanctôt, j'ai entendu les pires énormités sur les vaccins, qu'ils contribuaient à permettre l'introduction du sida jusqu'aux complications de maladies mentales d'une fréquence inouïe. C'est de l'aberration. »

Discrètement assis près de la porte, le Dr Augustin Roy, an-

cient président de la Corporation, rongeait son frein. La conférence officielle terminée, il n'a pu s'empêcher de mettre son grain de sel dans le débat : « On ne se souvient plus des épidémies et des morts causées par les maladies infectieuses ». Il déplorait d'ailleurs que personne ne soit intervenu pour remettre les pendules à l'heure après les déclarations du Dr Lanctôt.

Les dirigeants tenaient à préciser que le fait de réclamer la démission du Dr Lanctôt ou à tout le moins de lui suggérer d'emprunter cette avenue ne constituait pas un précédent. Cette forme de « conciliation » avait surtout été utilisée dans le cas de médecins âgés qui n'étaient plus en mesure d'assurer les soins auxquels les patients ont le droit de s'attendre. S'ils admettent pour le Dr Lanctôt comme pour les autres médecins le droit à la dissidence, les dirigeants du Collège précisent toutefois que cette dissidence doit s'exercer dans le cadre de colloques et de congrès scientifiques plutôt que sur la place publique et ce, jusqu'à ce que le bien-fondé des théories avancées soit vraiment démontré scientifiquement.

On connaîtra seulement dans quelques jours le pourcentage d'enfants de 4e année qui n'ont

pas été vaccinés contre l'Hépatite B. C'est dans quelques jours aussi que le syndic du Collège décidera si la plainte doit être référée ou non au Comité de discipline. Cette décision et les motifs qui l'y amènent sont toutefois confidentiels et transmis uniquement aux plaignants ainsi qu'au médecin mise en cause, soit le Dr Lanctôt.

Le syndic insistait néanmoins sur le nouveau fonctionnement du système de plaintes qui permet une plus grande transparence. Plusieurs de ces modifications, imposées par les nouvelles dispositions du Code des professions, avaient été réclamées par les syndicats.

En voici quelques-unes : le rôle d'audience est maintenant public et pourra être consulté pendant les dix jours précédant la comparution ; un processus d'appel en comité de révision est maintenant possible pour le plaignant insatisfait de la décision du syndic ; ce dernier doit communiquer avec le plaignant si sa décision n'est pas rendue dans les 90 jours ; le plaignant peut, en tout temps, être assisté d'un tiers ; enfin le syndic peut dorénavant réclamer la radiation temporaire immédiate du médecin sans attendre la fin de toutes les procédures, s'il juge que le public est menacé. Selon le Dr

Inconduite sexuelle des médecins: une infirmière s'occupera des plaignantes

LILIANNE LACROIX

Une travailleuse sociale, spécialiste en relation d'aide, a été embauchée par le Collège des Médecins pour accueillir, informer et accompagner les personnes qui formulent contre un médecin des plaintes d'inconduite de nature sexuelle.

« Je suis du bord des patients et je veux que cela soit bien clair pour tout le monde, déclare Mme Marie-Josée Gamache. Les personnes qui viennent porter plainte sont de bonne foi et ont besoin d'aide pour être guidées dans le système et être épaulées. »

95% des plaintes sont faites par des femmes

Après un premier contact téléphonique, Mme Gamache rencontre le plaignant, on devrait dire la plaignante puisque les femmes constituent 95 p. cent des cas, habituellement à domicile. Chargée de leur donner toute l'information et l'appui nécessaires, elle les accompagnera ensuite dans le bureau du syndic puis lors de l'audience, si la plainte est retenue. « Par souci de ne pas être « contaminée » par l'opinion des autres et garder mon préjugé favorable envers la victime, je ne participe pas du tout à l'enquête réalisée par le syndic », tient-elle toutefois à préciser.

Si la plainte n'est pas retenue, c'est encore elle qui devra expliquer à la victime les raisons de ce refus. Selon elle, la moitié des plaintes disparaîtraient si le médecin visé avait eu une meilleure communication avec la patiente et expliqué la raison de ses gestes.

La tête haute

« Quoi qu'il arrive, la personne doit sortir d'ici la tête haute. C'est très important. »

L'an dernier, une trentaine de plaintes se sont rendues devant le comité de discipline. Mme Gamache s'attend toutefois à ce que le nombre de plaintes se multiplie dans les prochains mois : « Que ce soit aux États-Unis ou en Ontario, à chaque endroit où un service d'accompagnement a été offert, on a assisté à une avalanche soudaine de plaintes, certaines datant même de 10 ou 15 ans. »

Un effet libérateur

Quel que soit le résultat, la plainte a, pour la victime, un effet libérateur, assure Mme Gamache : « Les victimes ont l'impression qu'elles ont au moins fait ce qu'elles avaient à faire. D'ailleurs, dans la plupart des cas, ces personnes ne portent pas plainte pour elles-mêmes ou par souci de vengeance, mais pour éviter que ce qui leur est arrivé arrive à quelqu'un d'autre. »

Dans un dépliant qu'elle prépare et qui sera bientôt distribué publiquement, elle souligne d'ailleurs que les patients et patients peuvent apprendre à reconnaître certains signaux avant-coureurs d'une inconduite : un médecin qui ferait des remarques déplacées, offrirait un cadeau, ferait une invitation à dîner, se montrerait trop familier ou se permettrait des gestes inhabituels comme de caresser les cheveux d'une patiente, doit être rapidement mis à sa place.

Les médecins canadiens satisfaits de pratiquer dans le cadre du régime public

Presse Canadienne

TORONTO

Les médecins canadiens ont beau se plaindre du régime public de santé, cela ne les empêche pas d'être bien plus contents de leur sort que leurs homologues de trois autres grands pays industrialisés, révèle un sondage dont les résultats ont été rendus publics hier.

Les Canadiens sont plus satisfaits de pratiquer dans le cadre du régime de soins de santé de leur pays que les médecins britanniques, français et américains, indique le sondage du Medical Post.

« Nos médecins sont plutôt heureux, a estimé Mme Diana Swift, qui a effectué l'enquête pour la publication torontoise. Ils peuvent trouver à redire et se plaindre, individuellement, mais comme groupe, ils sont beaucoup plus contents que les médecins de la plupart des autres nations occidentales industrialisées. »

Chez les Canadiens, 65,3 pour cent des médecins interrogés se sont dit satisfaits de pratiquer dans le régime canadien des soins de santé.

Leurs collègues britanniques étaient les plus misérables. Seulement 41,9% d'entre eux se disaient satisfaits, contre 53,7% des Américains et 62,8% des Français.

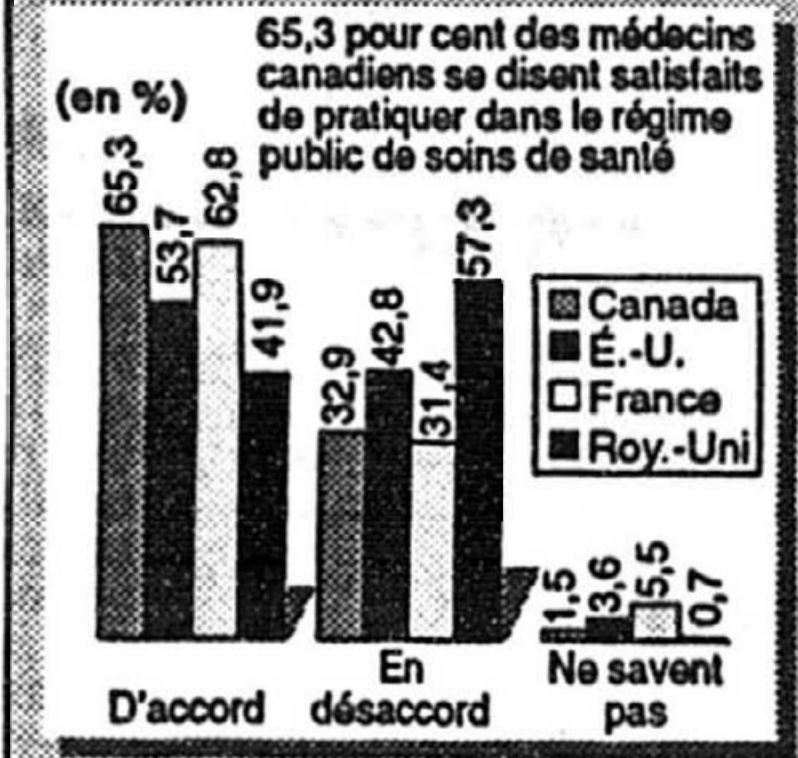
Le sondage a été mené auprès de 1 400 médecins entre novembre 1993 et mai 1994 par la firme de sondage Camm Corp. International, qui a son siège social à Paris. Au Canada, 300 médecins ont été interrogés ; 500 l'ont été aux États-Unis, 350 en France et 250 en Grande-Bretagne. Les résultats comportent une marge d'erreur n'excédant pas 2,6 pour cent, 19 fois sur 20.

Au chapitre du revenu et du temps de vacances, encore une fois les Canadiens semblaient plus heureux que les autres. En effet, 82,6 pour cent des médecins canadiens disaient trouver leur travail financièrement satisfaisant, contre 78,3% aux États-Unis, 55% en Grande-Bretagne et 34,2% en France.

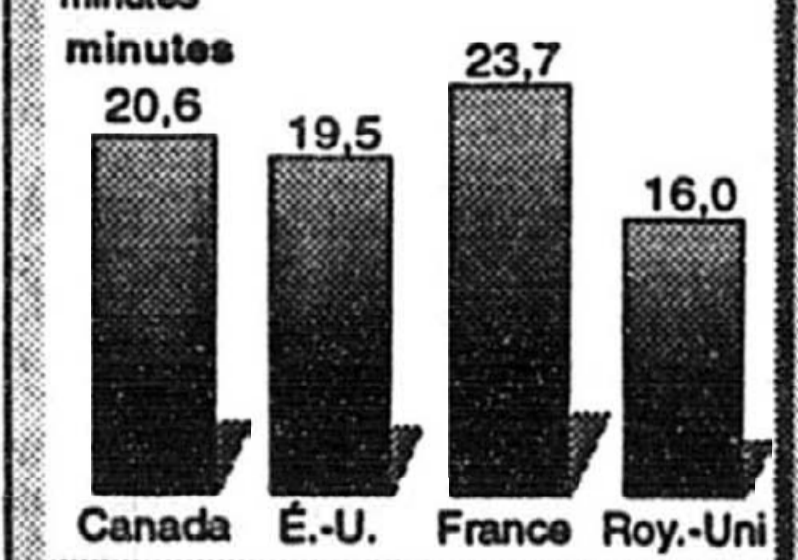
Le médecin de famille type au Canada gagne 106 000 \$ nets par an.



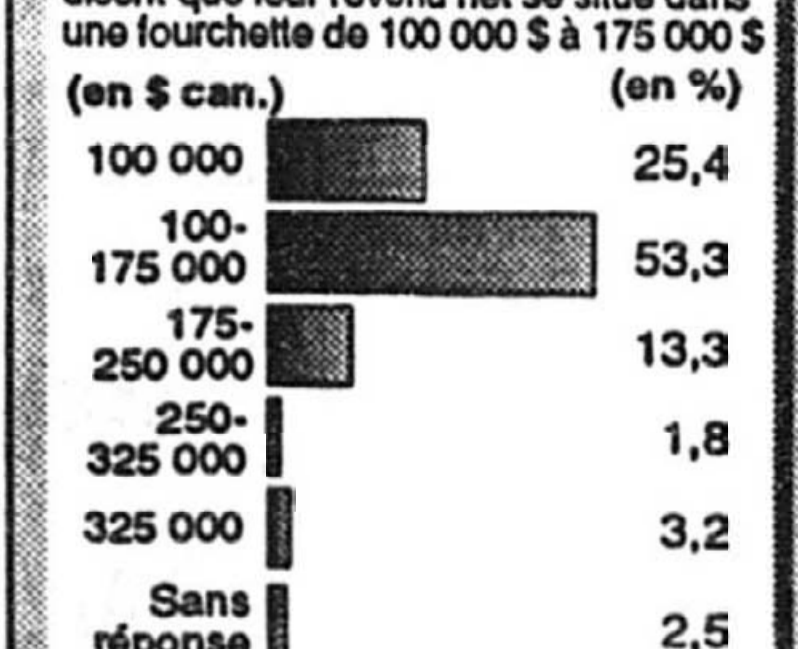
Sondage auprès des médecins



Moyenne du temps que les médecins consacrent à chaque patient, en minutes



53,3 pour cent des médecins canadiens disent que leur revenu net se situe dans une fourchette de 100 000 \$ à 175 000 \$



Source: Sondage international de médecins. (PC)

L'Académie des Sciences décerne un prix au Dr Luc Montagnier

Un chercheur canadien reçoit aussi un prix de l'Académie

Agence France-Presse

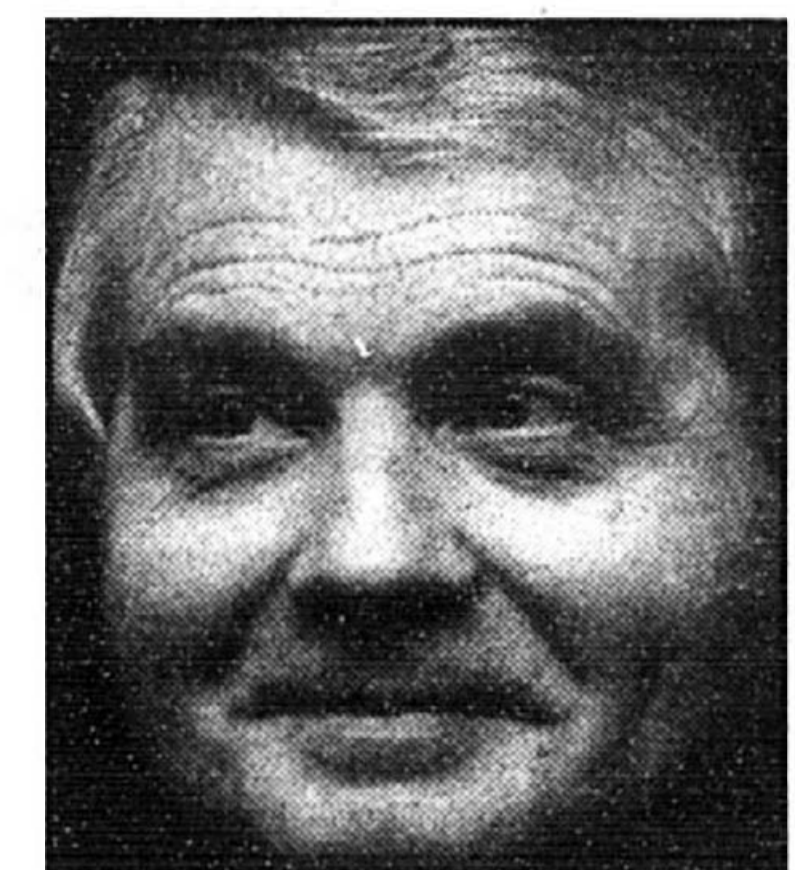
PARIS

L'Académie des Sciences a décerné hier plusieurs prix à des scientifiques français et étrangers, en particulier au Dr Luc Montagnier pour ses travaux de recherches sur le sida.

Le Pr Luc Montagnier, qui est directeur de recherches au Centre national de la recherche scientifique (CNRS) et professeur à l'Institut Pasteur, à Paris, a reçu le Prix du Commissariat à l'Énergie Atomique (200 000 FF, 37 700 dollars), avec Mme Marie-Lise Gougeon, chargée de recherche au CNRS à l'Institut Pasteur.

Les deux scientifiques sont récompensés, en particulier pour leurs travaux sur le processus de destruction de la défense immunitaire.

Un prix, décerné conjointement par l'Académie des Sciences et l'Institut national



Le Dr Luc Montagnier

de la santé et de la recherche médicale (INSERM), est attribué à une équipe de l'INSERM, également pour leurs travaux sur le sida.

Ce prix est doté d'une récompense de 250 000 FF (47 100 dollars).

Le Prix Charles-Léopold Mayer (250 000 FF, 47 100 dollars) est attribué conjointement à Ralph Brinster, directeur du Laboratoire de physiologie reproductive à l'Université de Pennsylvanie, et Richard Palmiter, professeur de biochimie à l'Université de Washington, qui ont été, en 1981, les premiers à obtenir des souris transgéniques.

Prix à un Canadien

Francis S. Collins, de l'Institut médical Howard Hughes, Université du Michigan (États-Unis), et Lap-Chee Tsui du département de génétique de l'hôpital des Enfants Malades de Toronto (Canada) reçoivent conjointement le Prix Jean-Pierre Lecocq (200 000 FF, 37 700 dollars) pour la découverte, en 1989, du gène CFTR (Cystic Fibrosis Transmembrane Conductance Regulator), impliqué dans la mucoviscidose.

Le système canadien d'approvisionnement en sang n'a jamais été aussi sûr

C'est du moins l'assurance donnée par le secrétaire-général de la Société canadienne de la Croix-Rouge

Presse Canadienne

TORONTO

Le système canadien d'approvisionnement en sang n'a jamais été aussi sûr et les craintes que plusieurs entretiennent à l'égard de la qualité des produits sanguins au Canada sont totalement injustifiées.

C'est l'assurance qu'a donnée, hier, le secrétaire-général de la Société canadienne de la Croix-Rouge, M. Douglas Lindores.

« Il est temps désormais de laisser le bon sens prévaloir, au lieu du sensationnalisme qui a entraîné la méfiance du public », a-t-il plaidé.

Dans un discours prononcé au Canadian Club, M. Lindores a invité les Canadiens à donner



La Société canadienne de la Croix-Rouge

une chance à la Croix-Rouge, en se basant sur « les faits ».

Il y a eu 13 cas de transmission du VIH par le sang depuis que la Croix-Rouge a commencé à soumettre les dons de sang au test de dépistage du virus du sida, en 1985, a-t-il dit.

Pendant ce temps, la Croix-

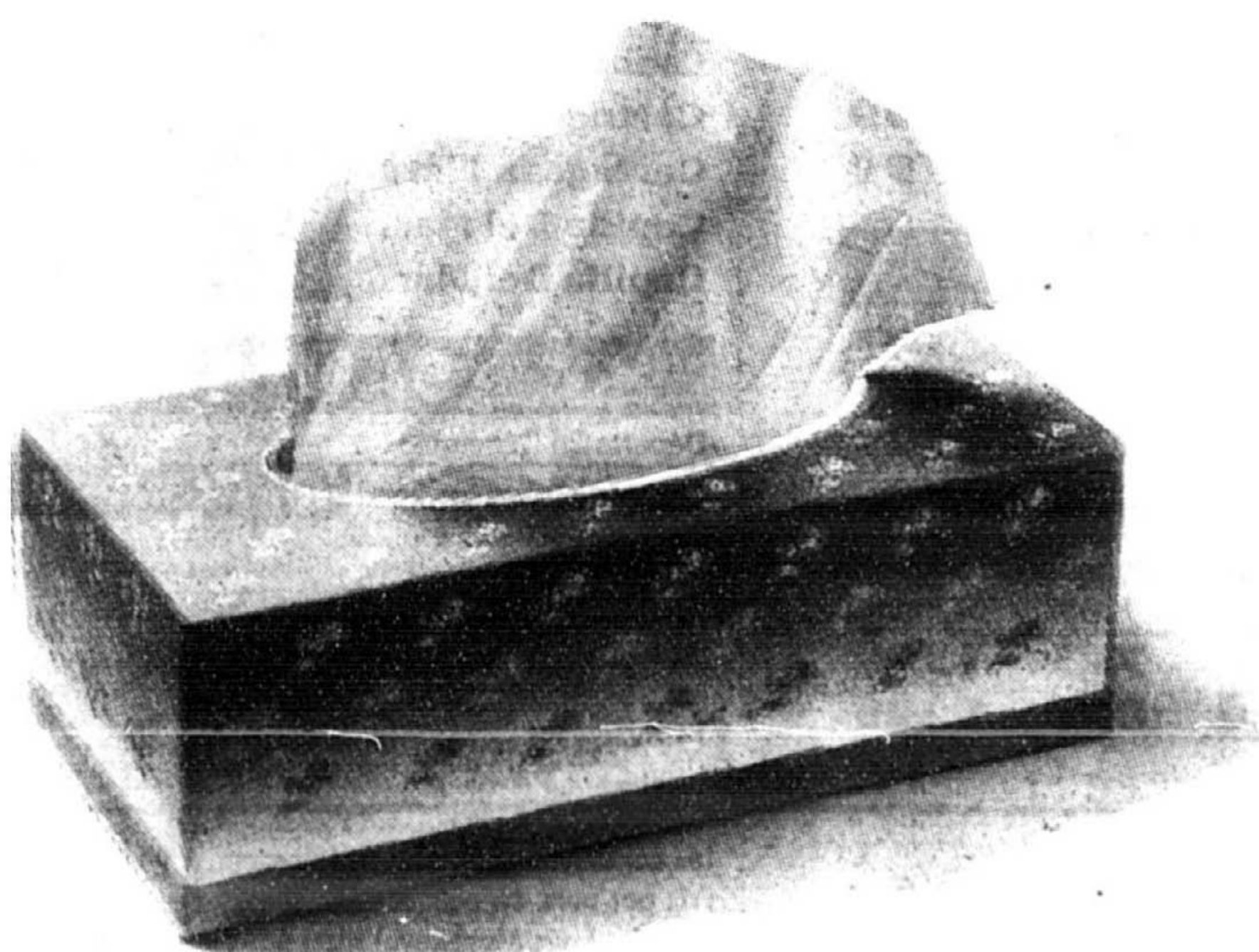
Rouge a recueilli plus de 10,5 millions de dons de sang.

Le degré de confiance envers la Croix-Rouge a dégringolé au sein de la population depuis que l'agence fait l'objet d'une enquête fédérale sur le scandale du sang contaminé.

Des audiences publiques ont été tenues pour tenter de comprendre comment plus d'un millier de Canadiens, pour la plupart des hémophiles, ont été contaminés par le VIH ou l'hépatite au début des années 80.

Les dons de sang ont chuté de plus de 10 pour cent au cours de la dernière année et un nombre croissant de Canadiens emmagasinent des réserves de leur propre sang, pour le cas où ils auraient besoin de transfusions sanguines.

Voici deux façons de réagir aux variations de taux d'intérêt.



Si les variations de taux d'intérêt de deux ans au nouveau taux vous arrachent les larmes, pondéré. Alors, ne vous laissez

consoler-vous avec notre nouveau CPG. Si les taux montent, vous pourrez, à la fin de la deuxième année, prolonger le terme pour une période minimum

LE NOUVEAU CPG de TROIS ANS À TAUX PONDÉRÉ

plus abattre par les taux d'intérêt, rendez-vous dans une succursale de la Banque Scotia et renseignez-vous sur notre gamme complète de placements garantis.

Banque Scotia

Une notaire radiée pour 10 ans à la suite de la faillite du motel Métropole

BRUNO BISSON

Le comité de discipline de la Chambre des notaires a rendu, jeudi dernier, un verdict extrêmement sévère à l'endroit de Me Lorraine Delorme en la radiant pour 10 ans, relativement à son implication dans la retentissante faillite du motel Métropole, en 1991.

La faillite de cet établissement situé en bordure du boulevard Métropolitain à Saint-Léonard, avait englouti les économies d'une vingtaine de petits épargnants, tous clients du frère de Lorraine Delorme, qui y ont perdu plus de deux millions de dollars.

La sentence du comité de discipline de la Chambre des notaires est tombée jeudi presque un an après que Lorraine Delorme eut été reconnue coupable des six chefs d'accusations pesant contre elle, notamment pour manque de d'intégrité dans l'accomplissement de sa fonction de notaire, et pour avoir participé à la commission d'un acte illégal.

Me Lorraine Delorme, notaire depuis 1974, n'en a pas appelé du verdict, l'an dernier. Elle a maintenant 30 jours pour en appeler de la sentence.

Dans son jugement de décembre 1993, le comité de discipline de la Chambre des no-

taires reprochait à Lorraine Delorme d'avoir agi par « aveuglement volontaire » en signant quelque 90 actes notariés à la demande de son frère, le notaire François Delorme.

Celui-ci, qui fait toujours face à des accusations de fraude devant la Chambre des notaires, se servait de l'argent que ces clients lui avaient confié — des sommes variant de 20 000 \$ à plus de 400 000 \$ — pour spéculer dans des affaires immobilières par le biais d'une compagnie à numéro, 118755 Canada Ltée, qui lui appartenait à 50 p. cent.

Cette compagnie possédait des intérêts immobiliers à Montréal, Saint-Bruno et au Cap-de-la-Madeleine. À la suite d'une série de mauvaises décisions d'affaires, la société a perdu peu à peu tous ses actifs. Endettée de plus de huit millions mais avec pour seuls revenus les recettes du motel Métropole, grevé par une hypothèque de 5,4 millions, sa faillite était inévitable.

Le notaire a alors été entraîné dans la faillite de la firme à numéros, et les économies de ses clients ont été avalées, dans sa faillite personnelle, parce qu'il avait endossé les hypothèques de rang douteux contractés au nom de ses clients. Les chances que ces petits épargnants voient un jour une partie de leurs avoirs sont nulles, à toute fin pratique.

Dans cette affaire, la soeur de Me François Delorme, Lorraine, n'a jamais touché un sou. Elle n'a fait qu'instrumenter les actes légaux des clients de son frère et associé, mais sans déposer les actes d'enregistrement qui auraient permis aux petits épargnants de faire valoir leurs droits sur le motel Métropole, le seul actif saisissable de cette faillite. (Le Motel fut saisi par son principal créancier, la Mutuelle des Fonctionnaires, et a été revendu l'an dernier. Il est toujours en opération.)

Dans son jugement contre Me Lorraine Delorme, le comité de discipline de la Chambre des notaires lui a reproché d'avoir « prêté, les yeux fermés, sa commission de notaire à son frère, pour lui permettre de faire de la spéculation ».

Le comité de discipline de la Chambre des notaires procède par ailleurs depuis maintenant près de deux ans à une enquête sur les plaintes déposées contre François Delorme. En raison du caractère particulier de l'enquête, une des plus complexes jamais effectuée par la Chambre, les procédures pourraient s'éterniser encore plusieurs mois.

Un groupe d'une demi-douzaine de petits épargnants ébloués par cette affaire poursuit François et Lorraine Delorme pour près de 900 000 \$.

Huit ans de prison pour avoir battu une femme

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Un individu dans la cinquantaine, Robert Cloutier, a été envoyé en prison pour huit ans pour avoir frappé à coups de bâton un barmaid qui ne voulait pas satisfaire ses exigences sexuelles.

Quand Cloutier s'est présenté, le 1er décembre 1992, dans un bar de la région de Sainte-Marguerite, dans les Laurentides, il était quelque peu éméché. À ce moment, il était en liberté sous cautionnement à la suite d'une accusation déposée contre lui pour avoir conduit une automobile avec les facultés affaiblies causant la mort.

Dans les conditions de sa mise en liberté, le tribunal lui avait défendu de fréquenter un débit de boisson.

Mais il a fait fi des conditions de la cour et une fois au bar, il a pris des consommations tout en discutant avec le barmaid. Il a finalement invité la femme, qu'il connaissait, à partir avec lui.

Au palais de justice de Saint-Jérôme, devant le juge Bruno Cyr, de la Cour du Québec, la victime a allégué que Cloutier lui a ordonné de faire des gestes qu'elle a refusé de faire, notamment une fellation.

Auparavant, la Couronne, Me Francine Chartrand, avait mis en preuve que l'accusé avait frappé la femme avec un bâton.

C'est après que son invité eut refusé ses avances sexuelles que Cloutier aurait pris un bâton pour lui en asséner plusieurs coups. Il a admis avoir frappé sa victime, mais nié avoir voulu l'agresser sexuellement.

Cloutier, déjà détenu pour quatre ans, purgera la peine de huit ans consécutivement.

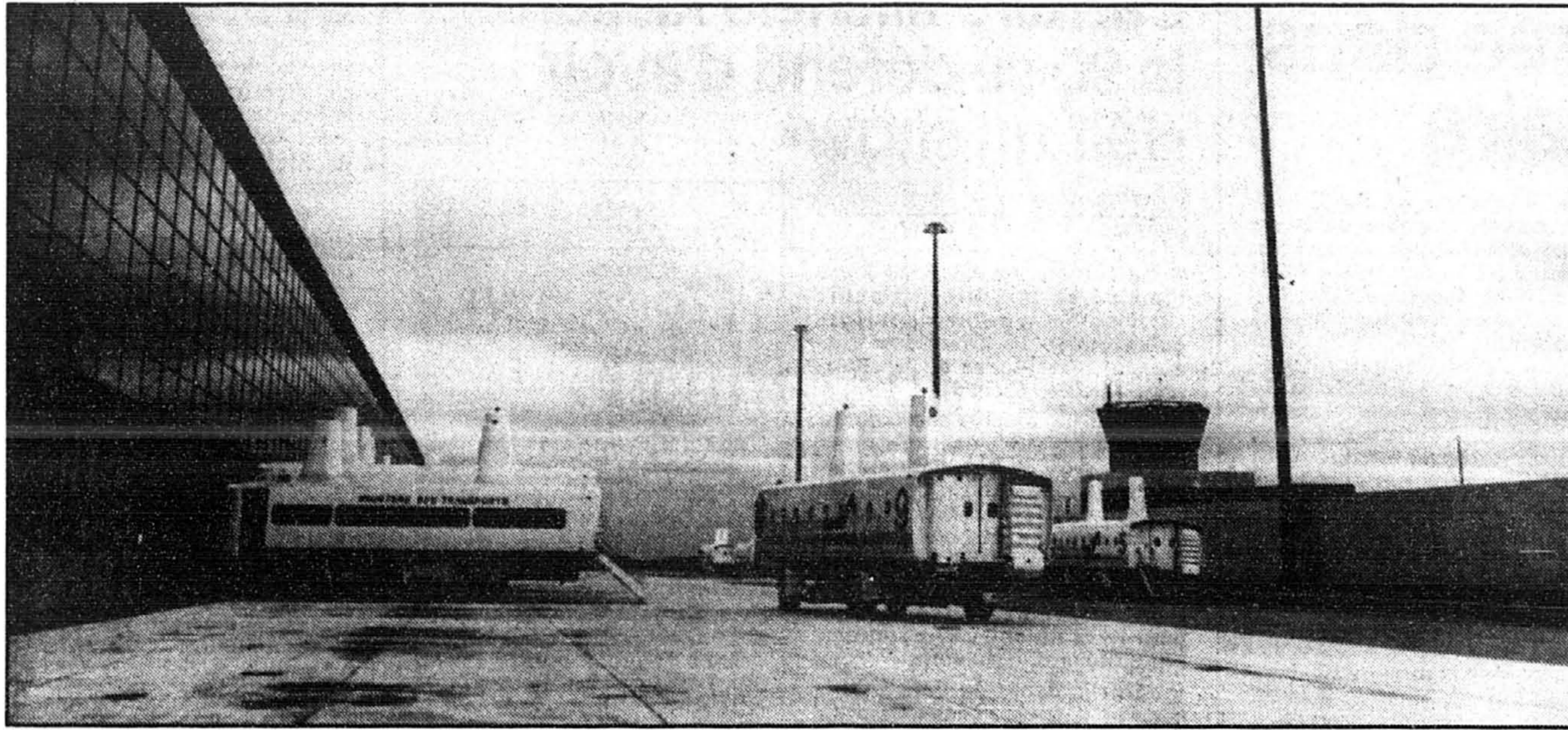


PHOTO THÉÂTRE La Presse

L'utilisation des 21 transbordeurs à Mirabel sera complètement abandonnée et remplacée par un aéroquai avec passerelles.

Mirabel abandonnera ses transbordeurs pour des passerelles à l'été 1996

ROLLANDE PARENT de la Presse Canadienne

L'obligation pour tous les voyageurs transitant par l'aéroport de Mirabel de monter à bord d'un transbordeur avant et après leur voyage en avion prendra partiellement fin à l'été 1996.

C'est l'une des conséquences heureuses du plan d'investissement à parts égales totalisant 20 millions \$ annoncé par les dirigeants d'Aéroports de Montréal (ADM) et d'Air Canada, hier, en conférence de presse.

La direction d'Aéroports de Montréal a décidé de réactiver « l'installation dormante » qu'est l'aéroquai et qui permet l'embarquement et le débarquement des passagers directement par l'entremise de passerelles, a indiqué le président et chef de la direction, Jacques Auger.

Selon les explications fournies par le pdg, l'aéroquai de Mirabel

comportant quatre passerelles a été construit il y a 20 ans en même temps que les autres installations de l'aéroport. Il devait servir aux passagers qui empruntaient des vols intérieurs, ce qui ne s'est jamais concrétisé.

Des quatre passerelles, une a été vendue à l'aéroport de Québec par le ministère fédéral des Transports. Des trois qui restent, deux seront louées au plus important transporteur des aéroports de Montréal, soit Air Canada.

Des négociations sont en cours pour louer la troisième passerelle à Air Transat. Si certains autres transporteurs manifestent leur intérêt, il serait facilement possible d'en construire deux autres à l'extrémité de l'aéroquai, a soutenu M. Auger.

Ce dernier s'est dit incapable de dire dans combien de temps l'utilisation des 21 transbordeurs à Mirabel sera complètement abandonnée.

« Nous sommes pris avec les

transbordeurs. Lors de la construction de Mirabel, les transbordeurs étaient le dernier cri », a-t-il affirmé, avant d'ajouter que l'autre aéroport qui s'en était doté les avait abandonnés. Il s'agit de l'aéroport Dulles, dans l'État de Washington.

Malgré tout le mal que pensent les passagers des transbordeurs, M. Auger considère que leur utilisation n'entraîne aucun délai supplémentaire.

« C'est une affaire de perception davantage que d'efficacité. » Le pdg estime que le temps passé dans le transbordeur permet au voyageur de retrouver ses bagages dès qu'il arrive à l'aéroport. Avec les passerelles, comme le voyageur sera plus vite rendu au carrousel des bagages, il devra attendre un peu.

Toujours à Mirabel, ADM construira un passage aérien vitré pour relier l'aéroquai à l'aéroquai.

Pour sa part, Air Canada construira deux salles d'embar-

quement sur l'aéroquai et une salle d'attente.

Du côté de Dorval, les améliorations qu'entend faire ADM et Air Canada visent à moderniser les installations.

ADM rafraîchira les lieux communs et réaménagera les zones de restauration et de commerce en plus de relier de façon plus efficace le rez-de-chaussée et le premier étage dans le but de faciliter les transferts entre les vols régionaux et les vols transcontinentaux.

« Il s'agit de travaux de rattrapage. Ce sont des changements qui auraient dû être faits au cours des années passées », a dit M. Auger.

Guy Brisson, coupable de meurtre, est condamné à la prison à perpétuité

Guy Brisson, 47 ans, devra purger au moins 10 ans de prison avant de se présenter devant la Commission des libérations conditionnelles.

Ainsi en a décidé, hier, le juge Pierre Pinard, de la Cour supérieure, après qu'un jury l'eut reconnu coupable de meurtre au deuxième degré, à 11 h samedi à Joliette.

Comme le veut la loi, le magistrat l'a condamné à la prison à perpétuité, tout en précisant le minimum de temps qu'il devra passer derrière les barreaux avant de songer à recouvrer sa liberté.

Durant le procès, la poursuite, représentée par Me Robert Beaulieu, a mis en preuve que l'amie

de l'accusé l'avait informé du fait qu'elle mettait fin à leurs relations. Décision que Brisson n'a pas acceptée.

Le 6 décembre dernier, Brisson, passant devant la demeure de Jean-Marie Paquet à Saint-Roch de l'Assomption, qui avait déjà été, longtemps avant lui, l'amant de son amie, a vu l'automobile de sa bien-aimée devant la porte.

Il est entré dans la maison et a asséné trois coups de couteau à Paquet. Il a ensuite pris la fuite pour aller se cacher dans une maison de l'Épiphanie.

Après l'intervention du groupe tactique de la Sûreté du Québec, Brisson s'est rendu paisiblement.

Fusillade et vol à Laval: Pierre-Luc Boiselle écoute les accusations dans son lit d'hôpital

C'est d'un lit à l'hôpital Sacré-Coeur que Pierre-Luc Boiselle, 25 ans, a écouté, hier, le ministère public faire état des 10 chefs d'accusation qui ont été portés contre lui relativement à une fusillade qui s'est déroulée vendredi à Laval.

Parmi les accusations autorisées par Me Jean-Pierre Boyer, il y a une tentative de meurtre contre un agent de la police de Laval, une autre pour avoir pointé une arme vers une policière lavalloise et trois pour séquestration lors du vol à main armée chez Fourrière Renard Argenté.

Boiselle, blessé d'une balle à un avant-bras, sera officiellement accusé jeudi au palais de justice de Laval. L'une des balles tirées par le policier que le suspect aurait visé avec son arme est allée se loger dans le chargeur du pistolet du prévenu ce qui l'a empêché de faire feu par la suite.

Il se pourrait que d'autres accusations soient déposées contre Boiselle prochainement. Les policiers veulent l'interroger sur une double tentative de meurtre survenu en décembre dernier à Laval.

Un incendie détruit un entrepôt de meubles à Saint-Basile

Un commerce de meubles, Ameublement Claude Perreault, situé au 131, boulevard Sir Wilfrid-Laurier à Saint-Basile-le-Grand, a été lourdement endommagé, sinon complètement rasé, tard hier après-midi, à la suite d'un incendie.

Le feu qui s'est déclaré vers 16 h dans l'entrepôt à l'arrière du commerce, a nécessité l'intervention de plus d'une vingtaine de pompiers venus non seulement de Saint-Basile-le-Grand, mais également de McMasterville et de Saint-Bruno avec neuf camions et autopompes.

Personne n'a cependant été blessé à la suite de ce sinistre, qui a pu être circonscrit vers 18 h 30 et dont on ne connaissait toujours pas l'origine.

Selon le directeur Yvan Labelle, du Service de police et pompiers de Saint-Basile-le-Grand, les flammes ne présentaient heureusement aucun danger de propagation, les bâtiments aux alentours se trouvant assez éloignés du foyer d'incendie.

Mais la circulation automobile sur la route 116, en direction de Montréal, a dû être détournée sur une distance d'environ un kilomètre, à cause des camions à incendie qui s'y trouvaient immobilisés.



Le chronographe automatique Da Vinci de IWC avec calendrier perpétuel et cadran lunaire. Personne ne peut être aussi complexe.

CHÂTEAU D'IVOIRE
DEPUIS 1978

2020, de la Montagne, Montréal (Québec) 845-4651

NOTRE-DAME

Où l'exigence est de tradition

PENSIONNAT / EXTERNAT · COURS SECONDAIRE · GARÇONS ET FILLES

EXAMENS D'ADMISSION 1995-1996

Le samedi 26 novembre 1994 pour les candidats à la 1^{re} secondaire dont le nom de famille commence par une lettre allant de « A à K »

Le samedi 3 décembre 1994 pour les candidats à la 1^{re} secondaire dont le nom de famille commence par une lettre allant de « L à Z »

Le samedi 10 décembre 1994 pour tous les candidats à la 1^{re} secondaire seulement

Le samedi 21 janvier 1995 pour les candidats à la 1^{re} et à la 2^e secondaire seulement

N.B. Les candidats à la 3^e, 4^e et 5^e secondaire doivent d'abord soumettre au Service des admissions les deux plus récents bulletins. La procédure sera ensuite communiquée.

Début des examens : 13 h 30
Durée des examens : 3 heures
Frais : 35 \$

Les candidats se présentent sans rendez-vous et doivent avoir en leur possession une photocopie du bulletin de juin 1994 et celui de l'année en cours.



COLLÈGE NOTRE-DAME 3791, chemin Queen Mary, Montréal H3V 1A8 (514) 739-3371

Répit pour les Casques bleus canadiens à Visoko

ANDRÉ CÉDILOT

■ Pendant que les forces armées serbes continuaient d'assiéger à coups d'obus la ville de Bihac, au nord-ouest de la Bosnie, c'était le calme plat, hier, à Visoko, où sont en poste les 830 membres des Casques bleus canadiens.

Joint au téléphone par *La Presse* (il était environ 18 h en ex-Yougoslavie) le capitaine Richard Moreau, responsable des opérations du Bataillon canadien numéro 2, a néanmoins souligné que l'état d'alerte était maintenu en raison des attaques à la roquettes qui ont sévi tout près des campements canadiens, le week-end dernier.

« On a renforcé les mesures de sécurité et limité les sorties aux cas d'extrême nécessité. Nous portons nos casques et nos vestes anti-fragmentaires dans tous nos déplacements, et nous n'utilisons que des véhicules blindés », a expliqué l'officier supérieur, précisant que ces mesures étaient incluses dans le plan appelé « alerte orange ».

À moins d'avis contraire, les soldats canadiens, comme leurs collègues des autres pays en mission de paix dans l'ex-Yougoslavie, ont l'ordre de ne pas répliquer aux attaques des militaires serbes. « Rien n'est facile. On est pris entre la population qui se sent abandonnée et les assauts des belligérants. La tension est forte. C'est dur pour le moral des troupes, mais on tient le coup », a indiqué le capitaine Moreau.

La situation est d'autant plus tendue que les 320 Casques bleus de provenance diverses, dont 180 Français et 55 Canadiens sont toujours bloqués autour de Sarajevo par les Serbes, à la suite des raids aériens de l'OTAN dirigés la semaine dernière contre des positions serbes à proximité de Bihac.

Une vingtaine de Casques bleus canadiens sont notamment détenus dans une zone éloignée des combats, à 10 kilomètres à l'est de Visoko. Les autres sont confinés à l'intérieur de quatre postes d'observation situés le long de la ligne de confronta-



À Visoko, des Casques bleus canadiens tentent d'améliorer leurs fortifications autour de leur campement.

tion entre les Musulmans et les Serbes.

Depuis samedi, l'action de 164 Casques bleus britanniques et néerlandais en mission dans les enclaves musulmanes de l'est de la Bosnie a aussi été paralysée par les Serbes.

Hier, les soldats serbes - leur nombre est estimé à 30 000 - ont bombardé sans interruption la ville de Bihac. Les assaillants, paraît-il, évitent de viser les parties construites de la ville. Deux obus auraient notamment touché l'enceinte de l'hôpital, mais non les bâtiments. L'hôpital abrite quelque 1 200 blessés de guerre.

À la fois désespérés et terrifiés, les citoyens restent quant à eux terrés dans leurs maisons. Un interdit de circuler a été décrété partout dans la ville. En attendant, les casques bleus bengladeshis font du mieux qu'ils peuvent, en théorie du moins, pour protéger les lieux. Des chars d'assaut ont notamment été placés devant l'hôpital de Bihac.

Les aveugles bientôt en sécurité dans le métro?

YANN PINEAU

■ La STCUM étudie actuellement deux types de systèmes de sécurité destinés à éviter les accidents impliquant des aveugles dans le métro. En juillet dernier, Louise Brissette, une aveugle résidant Longueuil, était morte écrasée par un métro après être tombée entre deux voitures.

Depuis des années, les associations d'aveugles réclament l'installation de barrières entre les wagons afin d'éviter qu'on ne confonde l'espace entre deux voitures avec une porte ouverte.

Trefflé Lacombe, directeur général de la STCUM, a expliqué à *La Presse*, hier soir, que deux mesures de prévention distinctes étaient à l'étude.

Le marquage des quais est la mesure qui devrait être appliquée le plus rapidement. Il s'agit de fixer une ligne jaune renflée sur les planchers afin d'indiquer la proximité de la voie. Le système envisagé par la STCUM est fabriqué par une entreprise de Toronto.

« Nous avons été voir l'installation d'un tel système aux États-Unis et nous devrions procéder à des essais dans le métro de Montréal au début de l'année prochaine », a indiqué M. Lacombe. Ces essais pourraient être menés dans les stations Longueuil, Sherbrooke et, peut-être, Laurier.

Pour Richard Lavigne, directeur du Regroupement des aveugles et amblyopes de Montréal, le marquage n'est qu'une première étape: « Le plus important, c'est de trouver le moyen d'empêcher les gens de tomber entre les wagons, dit M. Lavigne. Les membres du regroupement commencent à trouver le temps long. Nous devons rencontrer la STCUM vendredi et nous avons l'intention de mettre un peu de pression. »

« Le dossier des barrières entre les wagons est un peu plus compliqué, souligne M. Lacombe. Nous ne proposerons pas de solution avant au moins six mois. »

Le directeur général de la société de transport ajoute que pour équiper les rames du métro avec des barrières, il faudra également faire des démarches auprès du gouvernement provincial qui devrait assurer une partie du financement. « Cet investissement n'est pas prévu dans notre budget de 1995 », ajoute-t-il.

Pour sa part, Richard Lavigne déclare que des représentants du ministère des Transports lui ont assuré qu'ils étaient prêts à payer pour ce projet.

« Toutefois, c'était avant les élections, dit M. Lavigne. »

La SQ déjà bien engagée dans le virage communautaire

YANN PINEAU

■ Le nouveau chef de la Sûreté du Québec, Serge Barbeau, est un champion de la police communautaire. Dans son mémoire de maîtrise présenté en février 1992 à l'École nationale d'administration publique, il proposait la mise sur pied de comités consultatifs afin que les policiers améliorent leurs relations avec la communauté qu'ils servent.

Par la suite, Serge Barbeau a été aux premières loges pour observer le développement de ces comités dans la centaine de postes de la SQ qui parsèment la province. En effet, jusqu'à sa retraite en avril dernier, il était directeur du service des relations communautaires de la Sûreté du Québec depuis 1987. Il a même contribué à fonder ce service et situe à cette date l'amorce d'une évolution de la SQ vers un modèle de police plus communautaire.

« Le bilan de l'implantation des comités consultatifs a largement dépassé les attentes exprimées dans ma maîtrise, dit M. Barbeau. J'ai éprouvé un grand sentiment d'accomplissement. Nous avons non seulement réalisé les progrès escomptés auprès de la population, mais aussi revalorisé le travail des policiers! »

Outre le responsable du poste local de la Sûreté du Québec, les comités sont composés d'une quinzaine de représentants de la communauté, dont des élus municipaux, des délégués des communautés culturelles, du milieu des affaires, du monde scolaire, ainsi que



PHOTO THÉÂTRE La Presse
Serge Barbeau

des groupes de jeunes et d'adultes.

Si l'on se fie à la description donnée par M. Barbeau dans son mémoire de maîtrise, les résultats de la consultation et des travaux des comités consultatifs devaient influencer de façon tangible les activités opérationnelles des postes de la SQ.

« C'est exactement ce qui s'est passé, s'exclame M. Barbeau. Cela n'a pas été une opération cosmétique. On s'est rendu compte de deux préoccupations prioritaires chez les citoyens: leur méconnaissance de nos activités et l'importance attachée à la sécurité routière! Alors, nous avons expliqué ce que nous faisons et nous avons fait davantage de prévention. »

Par ailleurs, M. Barbeau veut poursuivre la lourde tâche qui consiste à redresser l'image de la SQ, entachée par les événements d'Oka, en 1990.

« Nous sommes un bien meilleur service de police qu'on ne le laisse entendre, affirme-t-il. Chaque fois qu'on pense avoir exorcisé le spectre d'Oka, il y a quelqu'un qui nous ressort l'histoire. C'est facile de pointer du doigt! Nous mettons toute notre bonne volonté pour améliorer nos relations avec les Amérindiens... Je peux amener le cheval à l'abreuvoir, mais je ne peux pas l'obliger à boire! »

Serge Barbeau rentrera en fonction en janvier. A la tête de la Sûreté du Québec, il entend bien continuer à suivre l'évolution des comités consultatifs.

« Les 15 premiers postes de la SQ ont été dotés de tels comités en 1992 et les derniers ont été implantés il y a deux ou trois mois, explique M. Barbeau. Maintenant, on va bâtir là-dessus. Il faut également terminer l'intégration de ces instances dans l'organisation de la SQ. »

« En se rapprochant de la population, les policiers de la Sûreté du Québec ont découvert qu'ils étaient bien outillés au niveau des techniques policières, dit Serge Barbeau. Par contre, nous avons développé de nouvelles formations en communication, en médiation et en résolution de conflits afin de faire face aux nouveaux besoins de la police communautaire. »

Voilà des efforts de formation qui seront sans doute bien appréciés par Serge Ménard, le ministre de la Sécurité publique qui veut une police « plus instruite... »

L'affaire Michèle Richard: la SQ se défend d'avoir « fait un show »

Presse Canadienne
QUÉBEC

■ La Sûreté du Québec s'est bien défendue, hier, d'avoir « fait un show » lors de la perquisition, le 16 novembre dernier, à la résidence de la chanteuse Michèle Richard.

Ce jour-là, dans le cadre d'une enquête au sujet de présumées fraudes dans la vente d'œuvres d'art, les policiers de la SQ avaient perquisitionné chez la chanteuse et dans des galeries d'art des Laurentides, au nord de Montréal.

« La police s'est servie de moi pour faire un show », a soutenu Mme Richard, dimanche.

« Dès le début de l'opération, a rappelé, hier, l'agent Camille Gagnon, nous avons pris la peine de dire que Mme Richard n'était nullement visée dans cette enquête. »

La chanteuse trouvait également bizarre que les policiers se pointent chez elle pendant qu'elle était en vacances à Nas-sau.

« On ne connaît pas l'agenda de Mme Richard. Nous avons un mandat de perquisition et nous l'avons mis à exécution », a répliqué le policier.

Michèle Richard se plaignait



Michèle Richard

également du fait que les policiers avaient abimé ses toiles.

« Nous avons manipulé les tableaux avec soin, a soutenu M. Gagnon. Tous les tableaux saisis, cette journée-là, sont gardés dans une salle où toutes les conditions idéales pour une bonne préservation sont maintenues. Nous avons d'ailleurs, dans cette même salle, d'autres œuvres d'art saisies antérieurement. Certaines s'y trouvent depuis fort longtemps et aucune n'a subi de dommages. »

Fraude aux dépens d'une banque: sentence en janvier

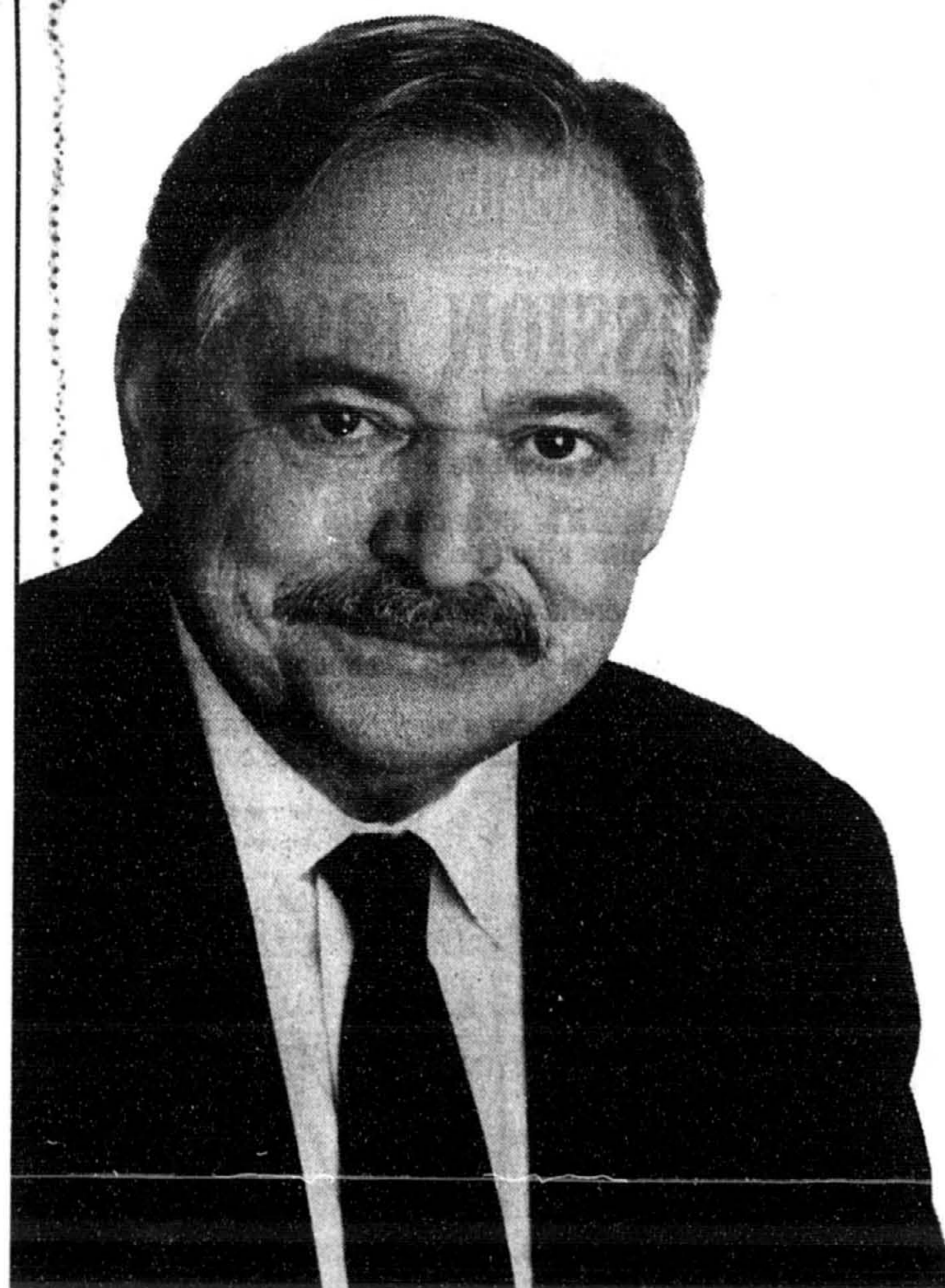
■ Le juge Jean Beaulieu, de la Cour du Québec, a rapporté au début de 1995 la sentence qu'il

prononcera à Saint-Jérôme à l'endroit de Robert Thérault, reconnu coupable d'avoir fraudé la Banque Royale d'une somme de 100 000\$.

Thérault n'en était pas à ses premières démolitions pour fraudes devant les tribunaux. Il a même contesté jusqu'en Cour suprême une sentence maintenue par d'autres tribunaux.

Le plus haut tribunal au pays s'est prononcé dans le même sens que les autres juges.

ÉMISSION SPÉCIALE



LE DISCOURS INAUGURAL

EN EXCLUSIVITÉ

En septembre dernier, le Parti québécois a pris le pouvoir pour former le nouveau gouvernement du Québec. Ce soir, le premier ministre prend la parole pour s'adresser à tous les Québécois.

Ce discours d'ouverture de Jacques Parizeau donne le coup d'envoi aux travaux de l'Assemblée nationale.

CE SOIR 20 h 00

CÂBLE 8

Radio Québec

OUVREZ, VOUS VERTREZ.

LA TENUE DE MISE POUR LES FÊTES



Chemises sport en croisé de coton, confectionnées avec soin par J.P. Tilford. Motifs écossais variés. Un cadeau qui fera de l'usage et qui est sûr de plaire. 78 \$.

HARRY ROSEN

CENTRE ROCKLAND • 735-6227
FAIRVIEW POINTE CLAIRE • 695-8921

Domtar repousse l'attribution du contrat pour son usine d'Abitibi

PHILIPPE CANTIN

La papetière Domtar révisera la façon dont les soumissions ont été étudiées dans le projet d'amélioration de son usine de Label-sur-Quevillon, en Abitibi. Selon nos informations, ce contrat d'une valeur de 175 millions devait être officiellement attribué, hier, à un consortium dirigé par la firme Babco & Wilcox.

Rappelons les faits: dans son édition d'hier, La Presse a fait état d'une lettre adressée au président de Domtar, Stephen C. Larson, par la compagnie Dominion Bridge, dont le siège social est à Lachine. Dans ce texte, Dominion Bridge soulève six préoccupations qui, à son avis, auraient indûment avantagé son concurrent principal, le consortium de Babco & Wilcox., B.G. Checo et H.A. Simons.

Les plus importantes concernent le rôle joué par Victor Argento, «un employé couramment rémunéré par H. A. Simons», qui aurait fait partie de l'équipe chargée d'adjuger le contrat. La compagnie de Lachine ajoute qu'une entreprise suédoise, AF-IPK, a aussi participé à l'évaluation des projets, même si elle a signé une entente à l'échelle mondiale avec H.A. Simons dans l'industrie des produits forestiers.

«À la vue de ces faits, il nous est difficile de comprendre comment l'équipe d'évaluation puisse demeurer neutre, conserver son objectivité dans son travail et fournir à Domtar la qualité de service qu'elle requiert», écrivait Dominion Bridge.

Dans un communiqué rendu public en fin d'après-midi hier,

Domtar affirme: «La sélection des fournisseurs est un processus qui incombe à Domtar et bien que Domtar soit convaincue que l'intégrité dudit processus a été respectée, les représentations qui lui ont été faites seront prises en considération dans le cadre de la révision normale qui précède la décision finale et qui a pour but d'assurer le respect des standards habituels de Domtar en matière d'équité et d'intégrité.»

Selon des sources fiables, Domtar a décidé hier matin de retarder l'attribution du contrat au consortium de Babco & Wilcox. Stephen C. Larson, le président de Domtar, a communiqué avec Michel Marengère, le président du conseil et chef de la direction de Dominion Bridge, pour discuter de l'ensemble du dossier. Joint au téléphone hier, M. Marengère a affirmé que l'entretien avait été particulièrement musclé.

«Nous avons investi plus d'un million de dollars dans la préparation de notre soumission, a indiqué M. Marengère. Pourtant, Domtar n'a pas retourné nos appels au cours des derniers jours du processus.»

Dominion Bridge souhaite maintenant que les soumissions soient évaluées par des experts indépendants.

Dans son communiqué, Domtar ne fournit aucun renseignement sur cinq des six «préoccupations» soulevées dans la lettre de Dominion Bridge, dont le rôle qu'aurait joué Victor Argento et la firme suédoise AF-IPK dans l'évaluation des soumissions. Rien non plus sur le fait que le consortium Babco & Wilcox au-

rait reçu de l'information confidentielle à propos de la soumission de Dominion Bridge, en plus d'apporter des modifications à son offre après la date limite du 28 octobre dernier.

Domtar prend cependant position sur le contenu québécois de la soumission du consortium de Babco & Wilcox. «Toujours à l'écoute de l'économie locale, Domtar a exigé un contenu québécois le plus élevé possible. À ce jour, il est à prévoir que ledit contenu sera supérieur à 80 p. cent.»

Après avoir mentionné que la soumission retenue «pour fin de discussions» est celle du groupe conduit par Babco & Wilcox, Domtar ajoute: «Il est à noter que ce consortium compte approximativement 2825 employés au Québec, et que B. G. Checo (Cegelec), à qui seraient confiées des responsabilités aux chapitres de la fabrication et de la construction, emploie à elle seule environ 2500 personnes au Québec.»

Les «responsabilités» évoquées par Domtar ne sont pas décrites. De même, il n'est pas précisé si tout ce personnel est qualifié pour produire les pièces requises par l'usine de Label-sur-Quevillon, dont une bouilloire d'une valeur de 105 millions.

De son côté, Dominion Bridge prétend être la seule soumissionnaire capable de garantir l'exécution de 90 p. cent du contrat au Québec.

Rappelons que la Société générale de financement (SGF) détient environ 24 p. cent des actions de Domtar et la Caisse de dépôt et placement, près de 18 p. cent.



Un couple millionnaire à Cacouna

«Nous sommes millionnaires», s'exclame Linda Bélanger, résidente de Cacouna, lorsqu'elle a découvert que le billet de Lotto 6/49 qu'elle détenait avec son conjoint, Jean-Yves Morin, comportait la combinaison gagnante du tirage du 19 novembre. Le couple, qui a deux enfants, a décroché un gros lot de plus de 2,5 millions. Parmi leurs priorités, ils envisagent l'achat d'une automobile et d'un ordinateur.

Cet hiver, chaussez qualité et confort !



(A) Bottillon d'hiver de cuir imperméable. Fait au Canada. Doublure de "Borg", semelle de caoutchouc. Noir. Pointures 7 à 12, 13 et 14, largeur EEE. Prix courant 80\$
Solde..... 59,99*

*Pointures 13, 14
Prix courant 85\$. Solde: 64,99

(B) Faite au Canada. Botte d'hiver de cuir imperméable avec fermeture à glissière, doublure de "Borg", hauteur de 8 po., semelle de caoutchouc. Noir. Pointures 7 à 12, 13 et 14, largeur EEE. Prix courant 90\$.
Solde..... 69,99*

*Pointures 13, 14
Prix courant 95\$
Solde: 74,99



Certains pointures ne sont pas disponibles dans certains de nos magasins. Pour plus de renseignements, communiquez avec le magasin le plus près de chez vous.

Centre Eaton (niveau métro).....	849-9281	4475 boul. Métropolitain Est.....	374-4555
Fairview Pointe-Claire.....	694-9050	Carrefour Laval.....	687-1670
Galerias d'Anjou.....	353-6310	Promenades St-Bruno.....	653-5100
		Carrefour Angrignon.....	366-0762

JOYEUX ACHATS ET BONNES ET HEUREUSES AFFAIRES!

<p>Téléphone sans fil VST 100 de Motorola 178\$</p> <ul style="list-style-type: none"> Technologie assurant la confidentialité Combiné à rabat 10 canaux/ 65 000 codes de sécurité <p>MOTOROLA</p>	<p>Téléphones cellulaires amigo de Cantel 49\$ par mois</p> <ul style="list-style-type: none"> SERVICE AFFAIRES Nombre illimité d'appels locaux* en soirée et le week-end; appels locaux* à 55¢/min. les jours de semaine Autres services offerts à partir de 19,95\$ par mois Tous les détails de l'offre en magasin <p>* Supplément pour interurbains. Abonnement d'un an</p> <p>CANTEL</p>	<p>Imprimante BJC-4000 de Canon 758\$</p> <ul style="list-style-type: none"> Impression Bubble Jet™ 4 couleurs 720 x 360 points/po (textes) 360 points/po (graphiques) Alimentation automatique (100 feuilles) 	<p>Chaise dactylo 98\$</p> <ul style="list-style-type: none"> Réglage pneumatique de la hauteur Hauteur du dossier et profondeur du siège réglables Tissu noir ou gris <p>AVEC ACCOUDOIRS 118\$</p>
<p>Fauteuil de cadre 188\$</p> <ul style="list-style-type: none"> Cuir et simili-cuir Noir seulement 	<p>Poste de travail informatique 148\$</p> <ul style="list-style-type: none"> 122 sur 61 cm (48 x 24 po.) Tablette pour clavier et souris Étagère de rangement avec tablette 	<p>Ordinateur personnel Innova et imprimante BJ-10 SX de Canon 1698\$</p> <ul style="list-style-type: none"> 486 SX/33 MHz, disque rigide de 210 Mo Mémoire vive de 4 Mo/lect. de disquettes 3,5 po Écran couleur SVGA de 14 po/souris Imprimante Bubble Jet™ • 360 points/po • Détails en magasin 	<p>Table pour ordinateur 98\$</p> <ul style="list-style-type: none"> 137 sur 76 cm (54 x 30 po) Tablette avec appuie-mains coussiné pour clavier Mélamine blanche avec garn. en chêne

QUE VOUS TRAVAILLIEZ À LA MAISON OU AU BUREAU, OÙ DIRECT À L'ÉQUIPEMENT, LE MOBILIER ET LES FOURNITURES QU'IL VOUS FAUT.



Magasin-Entrepôt

<p>MONTRÉAL 5832, Côte de Liesse Tél.: 735-7979 Téléc.: 735-3811</p>	<p>MONTRÉAL CENTRE DE DÉTAIL 2035, rue Stanley Tél.: 288-5120 Téléc.: 288-4938</p>	<p>RIVE-SUD 605, boul. Taschereau, Greenfield-Park Tél.: 923-4455 Téléc.: 923-4448</p>
---	---	---

HEURES D'AFFAIRES
Lun. - ven.: 9 h - 18 h
Samedi: 10 h - 17 h; fermé le dimanche



RÉVEILLONNEZ AVEC LE PÈRE NOËL

LE 24 DÉCEMBRE, LE PÈRE NOËL IRA LUI-MÊME PORTER LES CADEAUX AUX GAGNANTS.

2^e Prix SONY
Un des 5 caméscopes Sony CCDTR30
Valeur au détail: 899,99\$ chacun

1^{er} Prix

10 000\$

10 000\$ dans un compte d'épargne de la Banque Royale

3^e Prix **Kodak**
Un des 110 appareils motorisés Kodak Cameo plus un ensemble Tutti Frutti de pâte à jouer aux parfums de fruits, incluant rouleau et moules
Valeur au détail combinée: 95,99\$

Pour participer, déposez votre bulletin dûment rempli dans la boîte de tirage située dans chacun des 110 magasins Astral Photo. Vous pouvez obtenir le règlement complet du concours en magasin.

Faites votre choix parmi les nombreuses idées-cadeaux du Père Noël!

KODAK CAMEO "FLIP UP" FLASH
• Appareil-photo 35 mm ultra-compact
• Le flash automatique «Flip up» réduit l'effet des yeux rouges
• Chargement, avance et rembobinage automatiques du film
• Comprend film couleur Kodak

7999

14⁹⁹ Une valeur de 50\$
La nouvelle carte Astral Plus*

vous fait profiter de nombreuses garanties sur votre appareil photo et de rabais intéressants sur le développement de vos films, incluant 2 coupons-rabais de 50% (une valeur de 15\$), chacun applicable sur le développement d'un film couleur.

POLAROID CAPTIVA
• Fabriqué de nouveau, testé et garanti à 100% par Polaroid
• Photos format portefeuille
• Tel qu'annoncé à la télévision

9999

MINOLTA AF10R
• Appareil-photo 35 mm à mise au point automatique
• Exposition automatique programmée
• Complètement automatique
• Comprend étui et 2 piles «AA»

9999

SAMSUNG AF ZOOM 105
• Le 38 à 105 mm le plus vendu
• Mise au point de haute précision
• Retardateur à modes multiples
• Comprend étui et pile au lithium

26999

MINOLTA ACTION ZOOM
• Appareil à zoom compact 38 à 60 mm
• Mise au point automatique de 25 étapes à haute précision
• Flash versatile avec réduction de l'effet des yeux rouges
• Comprend étui et piles au lithium

18999

CANON SURE SHOT Z115
• Zoom «intelligent» 38 à 115 mm
• Contrôle programmé des images
• Sept modes de prises de photos
• Boîtier couleur champagne

39999

ENSEMBLE CANON REBEL XS
• Appareil 35 mm monoréflexe à mise au point automatique
• Flash escamotable
• Système de mise au point à 3 modes
• Comprend objectif 35 à 80 mm F4-5.6
• Le monoréflexe le plus vendu au Canada

56999

* La carte Astral Plus vous est offerte à l'achat de tout appareil 35 mm. Certaines conditions s'appliquent.

1 HEURE ASTRAL photo

•••916, Ste-Catherine (514) 842-5225
•••2020, Université (514) 849-7341
•••Carrefour Angrignon (514) 363-6918
•••Carrefour Laval (514) 687-7988
•••Centre Fairview (514) 695-6563
•••Promenades Deux-Montagnes (514) 491-6817
•••Promenades St-Bruno (514) 653-8826

•••Centre commercial Le Boulevard (514) 721-3939
•••Centre Laval (514) 688-3636
•••Centre Rockland (514) 733-2689
Galerias Joliette 1-(514) 752-0956
Jardins Dorval (514) 636-8221
•••Plaza Alexis-Nihon (514) 933-7209

•••Les Galeries d'Anjou (514) 354-2001
•••Mail Champlain (514) 671-5935
•••Place Bonaventure (514) 878-4378
•••Place Bourassa (514) 323-4249
•••Complexe Desjardins (514) 843-8219
•••Plaza Côte-des-Neiges (514) 343-5209
Carrefour Richelieu (514) 359-1803

•••Place Montréal T. (514) 843-8836
•••Place Rosemere (514) 979-3306
•••Place Versailles (514) 355-4709
Carrefour du Nord 1-(514) 436-1011
•••Place Vertu (514) 336-6272
•••Place Ville-Marie (514) 678-9821
•••Caméras vidéo
•••Les services de développement en une heure et du lendemain n'y sont pas offerts.

L'Union des facteurs prépare sa revanche

L'ancien syndicat lance une campagne de maraudage pour déloger les postiers

SUZANNE COLPRON

Rayée de la carte il y a presque cinq ans, l'Union des facteurs du Canada est résolue à prendre sa revanche sur le Syndicat des postiers du Canada.

Une vaste campagne de maraudage, orchestrée par la maison de relations publiques Association House, bat son plein. Elle a pris son envol, samedi, avec la diffusion d'un message radiophonique et la publication d'une pleine page de publicité dans neuf quotidiens.

« Les travailleurs des Postes ont besoin d'un syndicat qui veuille aux intérêts de ses membres. Pas seulement aux siens », pouvait-on lire en gros caractères dans trois journaux francophones au Québec.

Que veut l'Union? « Prendre la place du Syndicat des postiers du Canada », avoue franchement Claude Prévost, facteur de son métier. M. Prévost occupait le poste de secrétaire-trésorier de Montréal de la défunte Union.

Il y a cinq ans, rappelle-t-il, plusieurs syndicats représentaient les 48 000 employés de la Société canadienne des postes (SCP) partout au Canada. Les deux plus gros étaient l'Union des facteurs (23 000 membres) et le Syndicat des postiers (25 000 membres).

En novembre 1988, toutefois, le Conseil canadien des relations de travail (CCRT) a donné raison à la SCP, qui voulait regrouper sept syndicats en un seul. Il a accordé un délai de six mois aux syndicats pour qu'ils puissent s'entendre sur les modalités de la fusion.

Mais aucune entente n'a été possible. Six mois plus tard, les membres ont été invités à se prononcer par vote sur l'organisation de leur choix. Le Syndicat des postiers a gagné la bataille par 900 voix sur l'association syndicale rivale, l'Union des facteurs.

Le 1er février 1989, le Syndicat des postiers est devenu la seule organisation accréditée pour représenter les employés de la Société canadienne des postes. L'Union a perdu sa raison d'être, mais pas le « goût de vivre ». Elle se bat depuis lors pour récupérer son accréditation.

Le Syndicat des postiers et l'Union des facteurs étaient tous deux affiliés à la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ) qui, selon Claude Prévost, voit d'un très mauvais oeil l'actuel maraudage.

« Il y a un grand mouvement d'insatisfaction des membres, y compris des postiers, affirme M. Prévost. On a l'impression que c'est une secte. Ils (les membres de l'exécutif) sont là pour faire de l'argent. »

Au cours des dernières semaines, l'Union des facteurs a envoyé des lettres à tous les syndiqués et organisé des réunions d'information à leur intention. Elle recueille actuellement des signatures dans le but de présenter une nouvelle requête en accréditation syndicale.

Vincent Guadagnano, premier vice-président de la section locale de Montréal du Syndicat des postiers, ne s'inquiète pas outre mesure de ce maraudage. « C'est juste un petit noyau, commente-t-il. Mais on vit dans un monde démocratique. Et la démocratie, c'est le vote. »

Les agents de la GRC toucheront la prime au bilinguisme

Presse Canadienne
OTTAWA

Le solliciteur général Herb Gray a déclaré que le gouvernement se soumettra à un jugement de la cour et continuera donc à assumer le coût des primes au bilinguisme aux agents de la GRC, et ce, même si ce même gouvernement a présenté un projet de loi qui, selon les critiques, viendra contrecarrer cette politique.

« Nous n'avons aucune espèce d'intention de modifier l'engagement gouvernemental de défrayer le coût des primes au bilinguisme », a-t-il dit à sa sortie de la Chambre des communes.

Il a rejeté l'hypothèse selon laquelle le projet de loi C-58, présenté en douce au début du mois, a été volontairement écrit dans le but de couper l'herbe sous le pied des agents de la police fédérale qui tentent de se syndiquer.

En revanche, M. Gray a admis qu'une des conséquences attendues de ce projet de loi consistera à réaffirmer une politique depuis longtemps en vigueur qui a pour effet d'empêcher les agents de la GRC de se syndiquer.

« La syndicalisation, a-t-il dit, n'est pas un moyen... disponible à la GRC. Rien n'a changé à ce chapitre et rien ne changera. »

Ce projet de loi est considéré aux yeux du gouvernement comme une législation de routine. Cependant, certains ne partagent pas cet avis, dont des députés de l'opposition, des représentants syndicaux et l'Association canadienne des chefs de police.

Le projet de loi en question fait suite à un jugement rendu en mars dernier par la Cour d'appel fédérale, qui ordonnait à la GRC de payer des primes au bilinguisme de 800 \$ par année à plus de 6000 agents et ex-agents de la GRC.

Il en coûtera au gouvernement quelque 30 millions pour se conformer au jugement.

Le projet de loi, actuellement débattu aux Communes pourrait fournir des munitions juridiques pour combattre une autre poursuite devant la Cour d'appel du Québec grâce à laquelle les agents québécois de la GRC tentent d'obtenir le droit de se syndiquer.

Un Canadien incarcéré aux Emirats pour un détournement de fonds

Agence France-Presse
ABOU DHABI

Les Emirats Arabes Unis ont incarcéré un Canadien d'origine irakienne, extradé du Liban, après avoir été condamné par contumace dans une affaire de détournement de fonds du Fonds monétaire arabe (FMA), a-t-on annoncé hier de sources judiciaires.

Mahdi Saleh Bahrululum, qui vivait depuis plusieurs années au Liban, a été remis il y a cinq jours aux autorités d'Abou Dhabi qui l'ont aussitôt écroué pour accomplir sa peine de 17 ans de prison, selon les mêmes sources.

Il doit toutefois comparaitre jeudi devant un tribunal d'Abou Dhabi ayant introduit un recours en appel contre son jugement par contumace.

En 1987

M. Bahrululum avait été condamné en 1987, en même temps que quatre anciens responsables du FMA dont l'ancien directeur Jawad Hashem, jugés par contumace pour le détournement de quelque 80 millions US et plusieurs autres chefs d'accusations.

M. Hashem, également un Canadien d'origine irakienne, s'était vu infliger des peines de 249 ans d'emprisonnement, et le FMA avait demandé à Interpol d'aider à son extradition. De sources judiciaires, on a cependant écarté cette possibilité en raison de l'absence d'accords d'extradition entre les Emirats et le Canada ou la Grande-Bretagne, où l'accusé possède des propriétés.

Selon des sources du FMA, M. Hashem, directeur du Fonds de 1980 à 1986, avait placé l'argent dérobé à l'étranger, notamment en Grande-Bretagne et au Canada ou dans des comptes secrets en Suisse.

Le Fonds, basé à Abou Dhabi, a dépensé plus de 35 millions de dollars pour les actions en justice qu'il a menées jusqu'ici en vue du recouvrement des fonds détournés, selon des sources qui suivent l'affaire.

Comment
expliqueriez-vous
à vos enfants
qu'ils n'auront pas
de cadeaux
à Noël?

50% des 25-35 ans se retrouvent invalides.*

Un accident pourrait vous clouer au lit et vous priver de votre plein revenu pendant plusieurs semaines. Comment pensez-vous offrir des cadeaux de Noël alors que vous devez acquitter les comptes, continuer à payer l'épicerie et effectuer vos paiements hypothécaires? Bougez avant de tout perdre! L'assurance invalidité de l'Assurance prêt Desjardins vous permettra de maintenir votre qualité de vie en cas de coup dur.

**Assurance invalidité sur prêt hypothécaire
Desjardins gratuite pendant un an.**

Pour tout nouveau prêt hypothécaire contracté à une caisse Desjardins, et versé entre le 1^{er} janvier et le 30 juin 1995, l'assurance invalidité vous sera offerte gratuitement pendant 12 mois. C'est comme si vous receviez un chèque de 760 \$**.

Communiquez sans tarder avec votre caisse.

Assurance
PRÊT
Desjardins

Assurance-vie
Desjardins

*Probabilité, avant l'âge de 65 ans. **Calcul basé sur un nouveau prêt hypothécaire de 70 000 \$ amorti sur 15 ans, au taux de 8 %, pour un couple de 30 ans ayant adhéré à l'option totale de l'assurance invalidité de l'Assurance prêt Desjardins. Offre valide dans les caisses participantes jusqu'au 30 juin 1995, pour tout nouveau détenteur d'un prêt hypothécaire qui adhère à l'Assurance prêt Desjardins. L'assurance invalidité est offerte gratuitement pour les douze premiers mois de l'assurance. Pour bénéficier de cette offre, l'emprunteur doit préalablement adhérer à l'assurance vie, remplir une demande d'assurance et satisfaire aux conditions d'admissibilité et d'assurabilité. La caisse se réserve le droit de mettre fin en tout temps à cette promotion.

Desjardins L'incroyable force de la coopération.



POURQUOI
RESTER PLANTÉ LÀ
À REGARDER
PASSER
LA PARADE?

IL N'Y A PAS SI LONGTEMPS, les gens qui prenaient le temps de lire les publicités d'ordinateurs étaient bien différents de ceux qui le font aujourd'hui. Ils parlaient un autre langage et semblaient vivre dans un monde à part, la tête pleine de formules et d'algorithmes.

Aujourd'hui ce sont plutôt les gens qui n'utilisent pas d'ordinateurs qui semblent vivre dans un monde à part.

Suivez-nous.

Les ordinateurs représentent une mine d'opportunités pour tout le monde et — comme chez Microsoft, nous faisons tout pour rendre les ordinateurs encore plus simples et agréables à utiliser — lorsque nous disons «tout le monde», nous le pensons vraiment.

C'est pourquoi nous vous offrons autant de choses intéressantes à faire sur un ordinateur personnel. Vous pouvez jouer au golf les jours de pluie. Vous pouvez vous initier à la musique, à l'art, au sport ou à l'histoire. Vous pouvez même faire un tour dans l'espace si ça vous chante. Des programmes comme Auteur en Herbe (Creative Writer) et Artiste en Herbe (Fine Artist) aident

les enfants, même très jeunes, à s'exprimer avec des mots et des images.

Et le monde du travail n'est pas en reste, parce que chez Microsoft, nous nous employons à rendre les ordinateurs de bureau encore plus utiles et performants. Avec des logiciels tels que Microsoft[®] Office, les ordinateurs ne sont plus cantonnés à de simples tâches comme le traitement de textes ou la gestion de fichiers. Ils sont dorénavant aptes à communiquer entre eux et ainsi, facilitent le travail de groupe.

Depuis l'avènement de Windows[™], c'est si facile de se servir d'un ordinateur que tout le monde, c'est-à-dire n'importe qui, peut profiter de ce formidable outil à la maison ou au travail.

Parce que les ordinateurs sont de plus en plus puissants — et surtout de moins en moins coûteux — nous avons pu les rendre encore plus attrayants en créant des logiciels qui simplifient leur utilisation. Il suffit de les brancher pour accéder à un univers convivial où exprimer votre créativité. Alors, même si au début ce n'est qu'un jeu, vous découvrirez que chaque fois que vous vous servez d'un ordinateur vous en apprenez un peu plus. Et bientôt, sans vous en apercevoir, vous aurez acquis tellement de connaissances que votre vision du monde en sera totalement changée.

Microsoft[™]
JUSQU'OU IREZ-VOUS?[™]

L'industrie du tabac joue gros devant la Cour suprême

Presse Canadienne
OTTAWA

Les avocats de l'industrie du tabac tenteront de convaincre aujourd'hui la Cour suprême du Canada de l'inconstitutionnalité d'une loi qui interdit la publicité sur le tabac et qui force les compagnies à imprimer des avertissements sur les paquets de cigarettes.

Mais si l'industrie gagne, les compagnies de tabac pourraient se retrouver dans une situation encore plus restrictive, prédisent les groupes anti-tabac.

Les avocats représentant RJR-Macdonald et Imperial Tobacco soutiendront devant la Cour suprême du Canada que la Loi sur le contrôle des produits du tabac viole la liberté d'expression garantie par la Charte des droits.

La loi contraint les compagnies à afficher des avertissements frappants en noir et

blanc sur les paquets de cigarettes au sujet des dangers du tabagisme. Et elle interdit toute forme de publicité.

« Nous sommes limités à l'information sur les paquets de cigarettes », a déclaré Janice Hatfield, une porte-parole de RJR-Macdonald.

« Lorsque nous lançons de nouveaux produits améliorés, nous ne pouvons pas en informer le public. »

Mme Hatfield affirme que la loi viole les droits des consommateurs de savoir quels produits sont disponibles, et quel est le meilleur d'entre eux.

Mais les groupes anti-tabac rappellent que si les compagnies de tabac l'emportent, le gouvernement fédéral reviendra probablement à la charge avec une nouvelle loi qui ferait passer les cigarettes sous la coupe de la Loi sur les produits dangereux, donnant au gouvernement d'amples pouvoirs pour avertir le public des

dangers du produit, dit le docteur Frederic Bass, président du comité tabac et maladie de l'Association médicale de Colombie-Britannique.

« Si l'industrie (du tabac) gagne cette cause, elle pourrait se retrouver dans une situation pire que celle qu'elle connaît actuellement », a indiqué M. Bass depuis Vancouver. « Le gouvernement sera peut-être forcé à appeler les choses par leur nom. »

Même si RJR-Macdonald l'emporte, elle continuera à limiter rigoureusement sa publicité, a promis Mme Hatfield. Elle a fait remarquer que les avertissements intimidants sur les paquets de cigarettes n'ont eu aucune conséquence sur les ventes.

M. Bass trouve cela dur à croire. « Pourquoi donc dépendraient-ils des milliers et des milliers (de dollars) pour combattre l'emballage si cela ne faisait aucune différence ? »

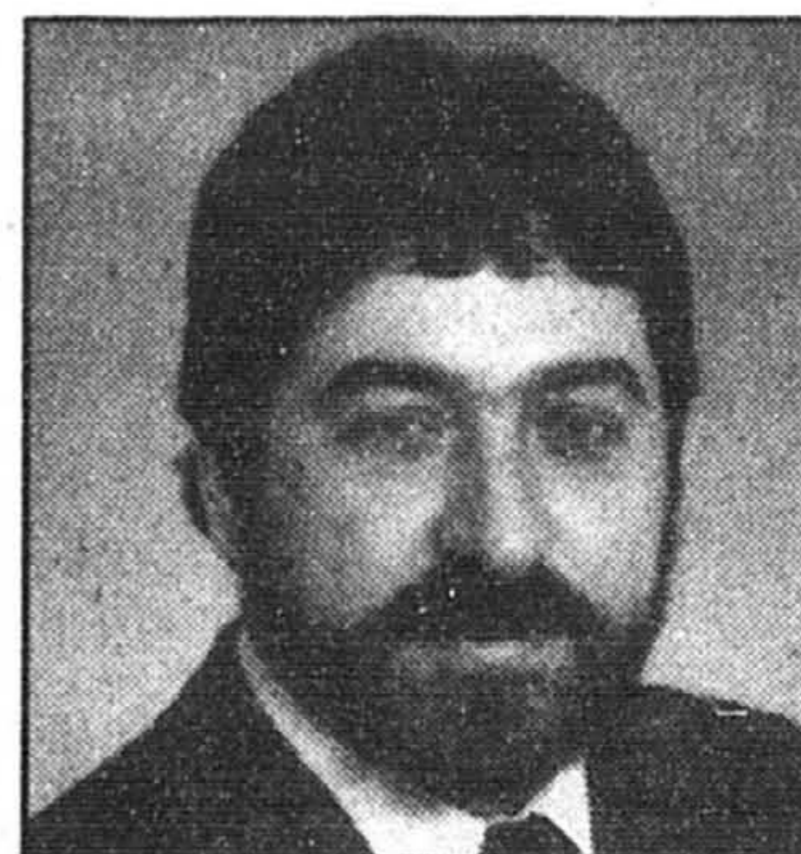
Le maire de Saint-Hubert hérite du poste de président de la SDERS

GEORGES LAMON

Après avoir raté la présidence de la Société de transport de la Rive-Sud de Montréal (STRSM), qui a échoué au maire Claude Gladu, de Longueuil, le maire Pierre D. Girard, de Saint-Hubert, s'est vu confier, à l'unanimité, la présidence du conseil d'administration de la Société de développement économique de la Rive-Sud (SDERS) pour une période d'un an.

Cette nomination, le maire de Saint-Hubert ne l'interprète surtout pas comme une « compensation » pour la présidence « manquée » à la STRSM, puisque les acteurs dans ce cas étaient vraiment différents avec les huit hommes d'affaires membres. « C'est vraiment moins politique », a-t-il insisté.

Le maire Girard, déjà membre du comité exécutif de la SDERS depuis 1988, succède à Hugues Aubertin (élu en juin 1994), qui avait lui-même pris la relève du maire Marcel Dulude, de Saint-Bruno-de-Montarville, président depuis 1992. Ce dernier continuera d'oeuvrer au sein de la SDERS à titre de trésorier. C'est le maire Jean Robert, de Varennes, aussi préfet de la Municipalité régionale de comté de Lajemmerais, qui en assumera la vice-présidence, tandis que Francine Gadbois et Claude Gladu, respectivement maires de Boucherville et de Longueuil, siègeront au comité exécutif.



Le maire Pierre D. Girard, de Saint-Hubert

Incidemment, le maire Gladu vient aussi d'être élu préfet de la MRC Champlain avec comme suppléant le maire Paul Leduc, de Brossard.

Rappelons que la SDERS est formée de 15 municipalités de la Rive-Sud dont sept de la MRC de Lajemmerais et six de la MRC Champlain, plus les villes de Saint-Bruno et de Saint-Basile. À la SDERS siègent aussi huit représentants du milieu des affaires et le président de la Chambre de commerce de la Rive-Sud, Rosaire Sauriol.

Durant son mandat, le maire Girard devra voir à accentuer la promotion de la Rive-Sud aux niveaux régional et international, en misant surtout sur la

prospéction, les exportations et le support aux entreprises locales de manière à créer un lien d'affaires avec les PME.

« Le développement économique est au nombre des dossiers que je suis particulièrement impliqué, a expliqué hier à La Presse le maire Girard. Il faut véritablement s'atteler à des manières de travailler avec les gens d'affaires. »

D'ailleurs, les missions économiques auxquelles participent des représentants de la SDERS et la CCRS, font partie des objectifs visés par la SDERS, continuellement à la recherche de nouveaux investisseurs. Cette année, deux missions économiques se sont ainsi rendues à Moncton, au Nouveau-Brunswick, et à Lyon, en France.

Le maire Girard, se disant convaincu de l'importance du regroupement des forces pour un développement optimal du secteur économique de la Rive-Sud, veut accorder la priorité à la mise en place d'outils et de ressources pour valoriser les caractéristiques de la région. Parmi ces caractéristiques, on retrouve les secteurs de pointe dont celui de l'aérospatiale.

Par ailleurs, le maire Girard a précisé que la SDERS allait appuyer le maire Jean Robert, de Varennes, qui souhaiterait pousser la production de « carburant vert », provenant de l'éthanol tiré du maïs en grains.

ROGER LUCAS
En exclusivité chez Birks

BIRKS PRÉSENTE
LE DESIGNER DE HAUTE
JOAILLERIE ROGER LUCAS

La collection de ce remarquable artiste marie brillamment innovation et tradition.

Faites connaissance avec Roger Lucas au:
SQUARE PHILLIPS
jeudi, le 1^{er} décembre, de 10 h à 14 h
vendredi, le 2 décembre, de 15 h à 17 h de 18 h à 20 h

BIRKS

LA PLACE POUR UNE HONDA

HONDA CIVIC 4 P. SE 95

14 795\$*

JUSQU'À 2 000\$ D'OPTIONS SANS FRAIS !!

ACCORD EX 95 automatique

298\$

*Par mois. Bail 48 mois, transport et préparation inclus. Allocation 98 000 km, 2 825 \$ de dépôt ou échange équivalent. Taxes en sus.

RÉSERVEZ MAINTENANT VOTRE ACCORD V-6 95

QUANTITÉS LIMITÉES

700, boul. Labelle, Blainville
(aut. des Laurentides, sortie 25)

435-1122 / 875-1920

HONDA DE blainville

Effets spéciaux sans fil

rabais \$40
9995
~~139.95~~

Agrafez à votre ceinture ce récepteur sans fil pour casque d'écoute. Branchez simplement l'émetteur dans votre chaîne stéréo ou votre télé et déplacez-vous à votre gré dans la maison. 3218001

rabais \$30
12999
~~159.95~~

Le transmetteur vidéo sans fil vous permet d'envoyer le signal d'un téléviseur ou d'un magnétoscope à un autre sans fil. Pas de trous dans les murs, pas de câbles dans les corridors ou dans l'escalier. Un signal clair est transmis à travers murs et planchers. 1518001

rabais \$20
14995
~~189.95~~

Casque d'écoute sans fil avec pile rechargeable intégrée. Il vous permet de vous déplacer en écoutant en privé la musique de votre choix. 3218002

rabais \$30
5999
~~89.95~~

Installez une des unités près de vous et l'autre près de l'appareil pour augmenter la portée de votre télécommande à 150 pieds. 1518002

rabais \$30
26995
~~299.95~~

Mettez des enceintes stéréo où vous voulez sans avoir à passer de câbles gênants dans les murs ou les corridors. 3218101

rabais \$40
12995
~~169.95~~

Ensemble Recoton sans fil comprenant des enceintes stéréo et un casque d'écoute. Les signaux audio de votre chaîne stéréo ou de votre télé peuvent être transmis sans avoir à installer de câbles. Les enceintes sont parfaites pour la salle à dîner ou le patio l'été. Le casque permet de se déplacer sans encombre. 3218103

RECOTON®

Enfin... la téléphonie cellulaire abordable!

- Choix de 2 ensembles • Simple et prêt à utiliser
- Aucun paiement initial, aucun contrat à long terme
- Une seule redevance mensuelle

Service Sûreté Amigo Service Personnel Amigo

1995 par mois **2995** par mois

*Frais d'interurbain en sus. Voyez tous les détails en magasin

RIEN À PAYER AVANT 90 JOURS

Sur achats de plus de \$250 faits avec une carte de crédit Radio Shack. Demandez les détails.

INTER-TAN CANADA L.TÉE

Radio Shack

L'endroit totalement branché

DEMANDEZ LA VÔTRE! Une carte de crédit Radio Shack vous permet de faire vos achats sans tarder. Nous indiquons les prix de détail réels sans les taxes applicables. Nous rejetons toute responsabilité relative aux erreurs photographiques ou typographiques.

Le magasin ou détaillant Radio Shack le plus proche est dans les pages blanches.

Expire le 10 déc. 94

Un professeur d'Oxford reconnaît avoir poussé un collègue au suicide

d'après Associated Press
LONDRES

■ Un professeur d'Oxford, Sir Kenneth Dover, âgé de 74 ans, a reconnu dans une autobiographie dont des extraits ont été publiés dimanche par le « Sunday Times », avoir poussé l'un de ses collègues au suicide, parce qu'il abusait de la boisson et qu'il souffrait de problèmes psychiatriques.

« Mon problème était d'une nature que je me sens obligé de définir d'une manière assez brutale : comment le tuer sans m'at-

tirer des ennuis », relate Sir Kenneth dans ce livre intitulé « Marginal Comment ». Kenneth Dover est maintenant président honoraire de l'Université de St-Andrew en Ecosse.

De fait, Trevor Aston, un professeur d'histoire est mort d'une surdose de drogue en octobre 1985, peu après avoir rencontré Sir Kenneth, alors président de la faculté de Corpus Christi.

M. Aston avait fait l'objet de plusieurs traitements psychiatriques et avait fait une tentative de suicide durant sa carrière.

« J'ai réuni de manière informelle les principaux membres

du corps académique (...) et ils pensaient qu'il fallait qu'on se débarrasse de ce type », écrit l'ancien président de la faculté. Des psychiatres lui avaient dit que M. Aston était très fragile. « Une lettre officielle de ma part menaçant de lui supprimer son poste pourrait le pousser au suicide », écrit encore M. Dover. « Je n'avais pas de scrupules à être à l'origine de la mort d'un professeur dont l'absence serait plutôt un bien pour la faculté ».

Toutefois, Kenneth Dover a semblé atténuer hier ses propos. Il a ainsi expliqué au cours d'un entretien par téléphone qu'il ne

se sentait pas responsable de la mort de son confrère. Sir Kenneth avoue que le décès de cet homme l'a certes soulagé, mais il affirme que l'idée de provoquer le suicide « ne lui a jamais traversé l'esprit ».

M. Dover explique qu'il a bien écrit à Trevor Aston, pour « lui dire que nous ne pouvions pas nous permettre d'avoir des professeurs qui titubaient partout et hurlaient des insanités ». Aston, ajoute-t-il, semble l'avoir bien pris. Sir Kenneth dit encore qu'il n'aurait jamais essayé de tuer Aston si ce dernier ne s'était pas suicidé.



PHOTO REUTERS

Cette indienne administre des médicaments à son mari dont les jambes sont paralysées depuis qu'il a inhalé des produits chimiques hautement toxiques, le 2 décembre 1984, à Bhopal.

Bhopal: la tragédie continue

Dix ans après la fuite de produits chimiques, un demi-million de victimes n'ont pas été soignées et indemnisées

d'après Associated Press
BHOPAL, Inde

■ Dix ans après la catastrophe de Bhopal, qui avait tué 4 000 personnes sur le coup et provoqué 3 000 décès par empoisonnement, un demi-million de personnes demandent toujours réparation pour les souffrances endurées.

Le 2 décembre 1984, une fuite de produits chimiques provenant d'une usine d'insecticides appartenant au groupe américain Union Carbide avait décimé le bidonville voisin.

La lenteur de la justice indienne, débordée par cette affaire, la corruption qui y sévit comme dans l'administration, l'incurie des hôpitaux et des médecins, tout concourt à faire que les victimes n'ont pas, dans leur majorité, été correctement soignées et indemnisées.

Symbole de cette seconde catastrophe de Bhopal, un monument qui leur est dédié mais interdit par le gouvernement est abandonné à proximité de l'usine désaffectée et rouillée.

En 1989, après cinq ans de procédures, Union Carbide avait versé 470 millions US à l'Etat indien, soit le douzième de ce qui lui avait été réclamé. Mais seuls 20 millions ont été distribués aux victimes, le solde restant bloqué sur des comptes bancaires en attendant les décisions de justice.

Huit cadres de la filiale indienne de Union Carbide ont été inculpés d'homicide par négligence, mais aucun procès n'a encore eu lieu. Le dossier concernant le jugement du président de cette filiale, Warren Anderson, s'est baladé de ministère en ministère à New

Delhi tandis que le gouvernement indien s'interrogeait pour savoir s'il fallait ou non réclamer son extradition des Etats-Unis.

Depuis la catastrophe, la commission mise en place pour venir en aide aux victimes n'a réglé que 94 000 dossiers, soit la moitié de l'objectif qui avait été fixé. Sur les 56 juges qui devaient instruire ces dossiers, seuls 13 sont toujours en activité. Les autres sont partis à la retraite, ont été mutés ou, suspects de corruption, ont été radiés.

Les problèmes ne sont pas que juridiques, mais aussi médicaux. Les victimes souffrent de problèmes respiratoires, de cataractes qui surviennent en moyenne 15 ans plus tôt qu'ailleurs, de problèmes gynécologiques. Presque tous ont vu

leurs défenses immunitaires considérablement affaiblies et les enfants qui ont inhalé les gaz ont une croissance bien plus lente que la normale.

Les malades qui se rendent dans les hôpitaux publics, gratuits, sont souvent renvoyés vers les cabinets médicaux privés, qui fleurissent dans cette ville de 1,2 million d'habitants : de 13 cabinets il y a dix ans, leur nombre est passé à environ 2 000. Et une petite enveloppe accordée au praticien améliore en général considérablement l'efficacité du traitement. Lorsque Union Carbide a vendu ses derniers actifs en Inde, la justice indienne a ordonné que 19 millions soient consacrés à la construction d'un hôpital uniquement destiné aux victimes de la catastrophe.



Dans le plus gros, le plus beau village de Noël à Montréal!

Noël est plus grand que nature au Complexe Desjardins. Émerveillez-vous dans un tout nouveau village de Noël. Entrez dans le gigantesque château, arrêtez-vous à la gare, à l'école ou au pied du grandiose sapin. Amusez-vous des jeux de nos automates, de nos lutins espiègles et rêvaissez au son des chants de Noël. Admirez nos vitrines de Noël et la plus belle exposition d'anges qui soit! Jamais Noël n'aura été aussi Noël que ce Noël!

Notre Père Noël... plus vrai que vrai!

Le vrai Père Noël existe bel et bien et il est au Complexe Desjardins du mardi au samedi de 10h à 17h et les dimanches de midi à 17h. C'est un rendez-vous dans son grand château et surprise, surprise... il remettra à tous ses petits visiteurs un magnifique mini «Puzz-3D» de Wrebbit!

Un petit train plus ponctuel que jamais!

Embarquez à bord du petit train du Père Noël pour une tournée féerique! Renseignez-vous, les départs sont fréquents et les «tchou tchou» retentissants!

Le défi «Puzz-3D» de Wrebbit plus impressionnant que vous ne l'imaginez!

Assistez au montage du plus gigantesque puzzle à trois dimensions au monde. Comme par magie, les petits lutins de la société québécoise Wrebbit assemblent plus de 100 000 pièces de «Puzz-3D»!

Des mélodies et des spectacles plus divertissants... pour parents et enfants!

Soyez des nôtres et profitez de nos spectacles de Noël qui égayent votre visite. Les enfants sont particulièrement choyés, du mardi au dimanche, grâce aux représentations de théâtre prévues à 13h30 et 15h30. Les samedis, une représentation supplémentaire est ajoutée à 11h00.

Un cœur plus grand que la main!

Partagez la magie de Noël avec les enfants moins favorisés en participant à la collecte de jouets du Complexe Desjardins organisée pour la Société de Saint-Vincent de Paul.

Des petites attentions plus gentilles les unes que les autres!

Profitez pleinement de votre visite au Complexe Desjardins! L'aimable secrétaire du Père Noël vous permet, les samedis et dimanches, d'éviter les files d'attente en vous donnant un rendez-vous. Trouvez des idées géniales à notre comptoir de suggestions-cadeaux et faites emballer vos achats au profit d'une bonne cause!

Pour plus de renseignements sur nos activités et les heures d'ouverture des boutiques : 845-INFO.



Judi et vendredi entre 17h et 21h. Samedi et dimanche de 9h à 18h. Avec 25\$ d'achat dans nos boutiques et restaurants.

La Presse

CKAC 730

Un Noël plus grand que nature!



COMPLEXE DESJARDINS

Ça vous change du simple magasinage.

Jamais Noël n'aura été aussi Noël que ce Noël!

Le Domaine Sacré-Coeur de l'OTS aurait été vendu

Presse Canadienne
QUÉBEC

Le Domaine Sacré-coeur, ancienne demeure des disciples de l'Ordre du temple solaire à Sainte-Anne-de-la-Pérade, aurait trouvé preneur au cours des derniers jours.

Les acheteurs du bâtiment de 30 pièces seraient des Québécois et ils envisageraient d'en faire une auberge.

C'est une source anonyme qui a d'abord informé un journal de Québec que le domaine avait été

vendu à des Albertains, en fin de semaine. Cette rumeur a été confirmée par un ex-membre de l'OTS qui habite toujours à Sainte-Anne-de-la-Pérade.

Toutefois, le courtier en immobilier Jean-Yves Julien, de la firme Inter-Québec, a nuancé cette information.

Responsable de la vente du domaine, M. Julien a plutôt indiqué que sa meilleure offre venait d'un ou d'acheteurs québécois, dont il n'a pas voulu révéler l'identité.

«Nous avons reçu près d'une dizaine d'offres. L'une d'entre el-

les a été retenue mais la vente n'a pas encore été conclue. Il y a encore trop de conditionnels à cette transaction pour en dévoiler davantage», fait remarquer le courtier.

Les éventuels acheteurs ont visité le bâtiment la semaine dernière.

M. Julien n'a pas voulu chiffrer l'offre qu'il considère «prioritaire», ajoutant que d'autres propositions étaient toujours sur la table au cas où l'imminente transaction achopperait.

La construction sise au 51 rue

d'Orvilliers et son terrain sont évalués à quelque 140 000 \$ par la municipalité.

M. Julien a mentionné que la plupart des offres qu'il a étudiées sont associées à des projets à vocation commerciale et touristique.

Les acheteurs éventuels pourraient restaurer cette ancienne école des Frères du Sacré-coeur en une auberge, selon lui.

Depuis l'hécatombe de l'Ordre du temple solaire, le 5 octobre dernier, le Domaine Sacré-coeur est inhabité.

Le jeune joueur de ballon volant est décédé d'un oedème pulmonaire

Presse Canadienne
LA MALBAIE

Frédéric Harvey, 15 ans, de Saint-Siméon, serait décédé d'un oedème pulmonaire.

L'adolescent s'est effondré samedi matin alors qu'il participait à un tournoi amical de ballon volant à l'école secondaire du Plateau de La Malbaie.

«Le rapport préliminaire de l'autopsie n'a pas permis de cerner la présence d'un anévrysme ou d'un infarctus du myocarde», a déclaré hier le coroner Pierre Carrier.

Le corps du jeune homme a été transporté dimanche au centre hospitalier Saint-François-d'Assise à Québec où le pathologiste Michel Marois a procédé à l'autopsie.

«Frédéric est décédé d'arythmie cardiaque ce qui aurait entraîné un oedème pulmonaire», a dit le coroner.

Le pathologiste a noté que le coeur du jeune homme était plus gros que normal, mais

qu'il ne présentait aucune malformation.

«Et sa famille nous assure qu'il n'a eu aucun antécédent cardiaque», a précisé le médecin.

L'étudiant de secondaire IV était reconnu comme un sportif. Il s'est effondré samedi matin vers 9 h alors qu'il venait de réaliser un service.

Les jeunes étaient à la période de réchauffement d'un tournoi amical qui visait à amasser des fonds pour un voyage de fin d'année.

La mort a été constatée à 10 h 25 au centre hospitalier de La Malbaie.

Expertises à Chicoutimi

Par ailleurs, l'autopsie pratiquée sur le corps de la jeune Véronique Bouchard, 17 ans, de Chicoutimi, morte dans des circonstances identiques samedi a révélé que le décès résulte d'un arrêt cardiaque, mais d'autres expertises seront nécessaires pour en déterminer la cause exacte.

Le fleuve continuera de servir de dépotoir à neige

Presse Canadienne
QUÉBEC

Le Saint-Laurent et ses tributaires continueront de servir de dépotoir à neige à de nombreuses villes de la province au-delà de 1996.

C'est ce que suggère un relevé d'Environnement et Faune.

Il signale que la plupart des petites et moyennes municipalités accusent du retard dans la préparation de plans pour respecter la politique provinciale de gestion des neiges usées.

Cette dernière prévoit que les camions ne pourront plus déverser de neige dans les cours d'eau à compter de 1996.

La compilation, effectuée le 2 novembre, indique que le tiers des 45 villes de plus de 25 000 habitants ont déposé un programme pour gérer les neiges usées.

Par contre, à peine 25 des 72 municipalités ayant entre 10 000 et 25 000 personnes ont déposé ce plan.

Dans les localités plus petites, la proportion est encore plus faible.

Le ministère attend purement

et simplement des nouvelles de 172 d'entre elles; 31 ont déposé le programme; même là, la majorité des dossiers sont incomplets.

Selon les informations disponibles, plusieurs édiles rechignent à se plier à la nouvelle politique. Certains en ont contre les coûts supplémentaires pour aménager des dépotoirs spéciaux.

D'autres estiment que les gains environnementaux sont marginaux. D'autant plus qu'il n'y a plus d'essence avec plomb pour les automobiles, le plomb ayant constitué la principale source de contamination.

Un porte-parole de l'Environnement, Jean Talbot, a indiqué qu'un groupe de travail examine la question. Des recommandations seront prochainement déposées.

M. Talbot a confirmé que des villes ont demandé au ministère à tout le moins un report de la date, suggérée.

Il n'a pas été possible de savoir si des localités remettent carrément en cause la décision de ne plus permettre aux camions de déneigement de déverser leur contenu dans les cours d'eau.

POUR FAIRE CONNAISSANCE...
TOUT SIMPLEMENT

Trait d'union

**SIMPLE
ET GRATUIT**

Composez le **285-7111**

pour placer votre annonce gratuitement sous la rubrique de votre choix:

- femme cherche homme
- homme cherche femme
- femme cherche femme
- homme cherche homme
- divertissements, voyages...

L'heure de tombée pour les annonces paraissant dans "Trait d'union" est le mercredi à 17 h.

Nous vous donnerons un numéro de boîte vocale et un code d'accès confidentiel.

Pour enregistrer votre annonce vocale **gratuitement**

vous n'aurez qu'à composer le **761-7111**.

Votre code d'accès et votre boîte vocale sont nécessaires pour enregistrer votre annonce.

**ANNONCE GRATUITE
TOUS LES JEUDIS ET SAMEDIS DANS**

La Presse

Pour laisser un message dans une autre boîte vocale ou pour écouter vos messages dans votre boîte vocale, des frais de 1,79 \$ la minute seront portés à votre compte de téléphone.

80189-421-7

Ce service est offert 24 heures sur 24 dans les régions dont l'indicatif est le 514.

Vous devez être âgé(e) de 18 ans et plus.

La Presse se réserve le droit de refuser toute annonce non conforme aux normes qu'elle applique quant au contenu des annonces publiées dans cette section.

Trait d'union s'adresse seulement aux particuliers. Les commerces, services et clubs de rencontres ne sont pas acceptés dans cette section.

Pour plus de renseignements sur l'utilisation de la messagerie vocale YOX-TEL, utilisez gratuitement la ligne interactive en composant le **(514) 761-7111**

ARGENT DISPONIBLE

Problèmes de liquidités?
Prêt commercial seulement
Confidentiel
Finance Rapide Cie Ltée
342-4488

RÉSULTATS

Tirage du 94-11-28

6	7	13	15	16
19	23	28	29	30
34	35	37	42	45
52	55	58	63	66

Prochain tirage: 94-11-29

T V A, LE RESEAU DES TIRAGES

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.



FONDATION QUÉBÉCOISE
DU CANCER

2075, rue de Champlain
Montréal (Québec) H2L 2T1
Téléphone : 527-2194

**AIDER
LE MONDE
MOT À MOT**

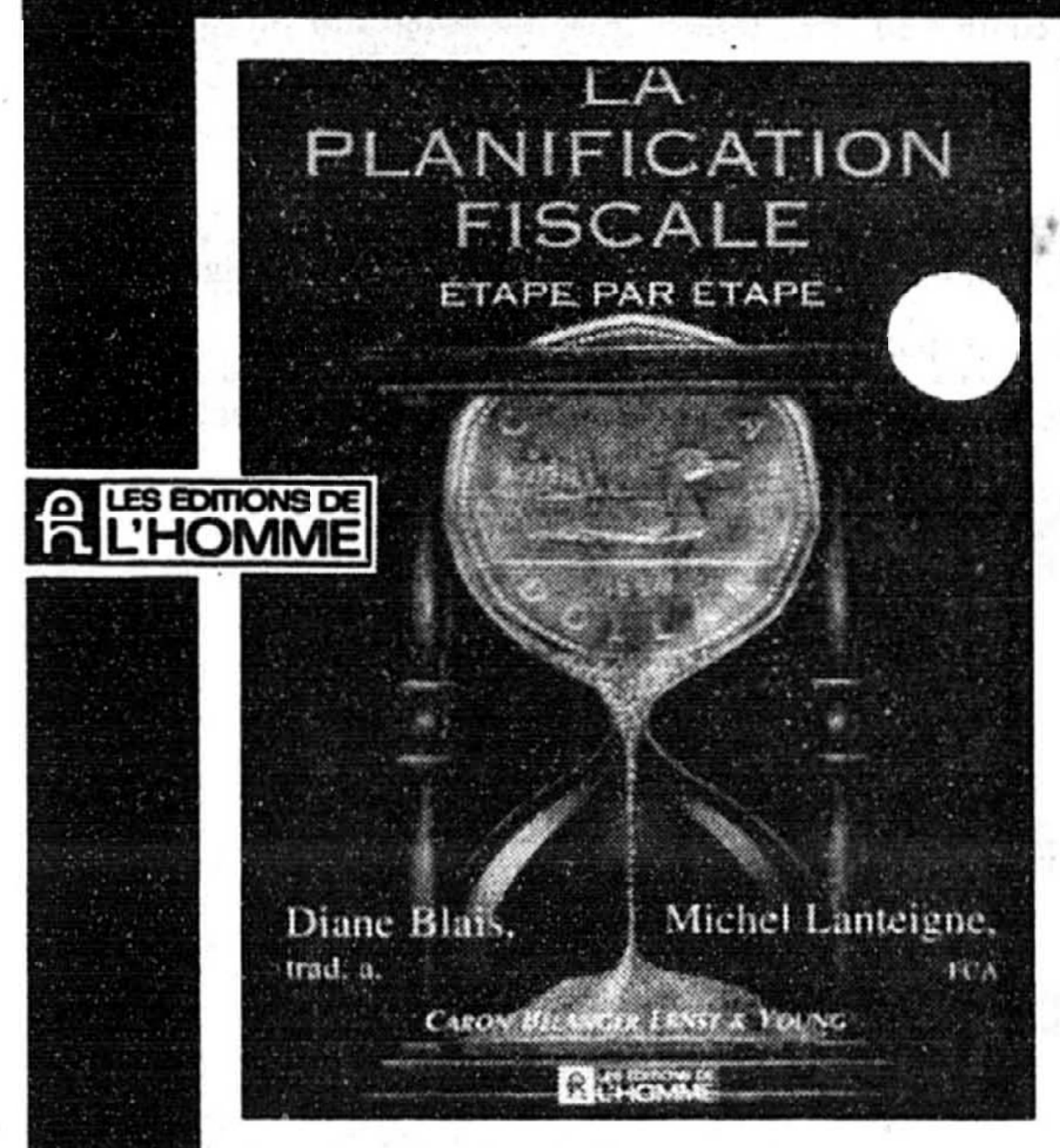


L'autonomie grâce
à l'alphabétisation dans
le monde en développement

Pour renseignements, composer
le 1-800-661-2633

A LES CHANCEUX

Ils gagnent le livre
LA PLANIFICATION FISCALE



**Les gagnants recevront un exemplaire
du livre d'une valeur de 19,95 \$.**

Voici les chanceux d'aujourd'hui :

M. Charron de Hull	no 210013C15
M. Laforce d'Auteuil	no 210572L00
M. Bolduc de Dorval	no 210640B15
Mme Grondin de Terrebonne	no 210730G13
Mme Héroux de Outremont	no 210791H00
M. Dumontier de Labelle	no 210931D04
M. Cayer de Laval-des-Rapides	no 213810C03
Mme Gaudette de Boucherville	no 222055G00
M. Bélanger de Montréal	no 223257B02
M. Hamel de Montréal	no 229160H04
M. Lambert de Sherbrooke	no 237613L21
Mme Joubert de Montréal	no 237629J00
Mme Bigras de Vimont	no 239099B00
M. Barette de Duvernay	no 246220B00
M. Bellemare de Duvernay	no 246305B02
Mme Gagnon de Saint-Vincent-de-Paul	no 246568G02
M. Glorieux de Brossard	no 264698G03
M. Gagnon de Saint-Jérôme	no 266205G00
Mme McRae de Saint-Bruno	no 286625M01
M. Bélanger de Montréal	no 210124B00

Jusqu'au 30 novembre, nous publierons quotidiennement les noms de 20 abonnés de La Presse. Ces chanceux recevront par la poste d'ici 3 semaines un exemplaire du livre **LA PLANIFICATION FISCALE**.

La valeur totale des prix offerts est de 1 995 \$.
Les règlements sont disponibles à La Presse.

**Pour «participer»,
il suffit de s'abonner à**

La Presse

285-6911

Qui a dit qu'on visiterait un jour les murs d'un musée ?



Musée d'archéologie et d'histoire de Montréal

Les murs parlent à Pointe-à-Callière

Sur les lieux-mêmes de la fondation de Montréal, découvrez plus de six siècles d'histoire!

- Spectacle multimédia
- Circuit archéologique
- Expositions et activités
- Programme découverte sur l'archéologie pour la famille le dimanche.

l'Os et la bouteille
Fragments d'histoires
L'archéologie après la fouille.
Jusqu'au 15 janvier

Le dimanche, rencontrez Artémise, un personnage amusant surgi du 17^e siècle.

Dimanche 4 décembre
• Visites spéciales architecture à 13h30 et 15h

Pointe-à-Callière
Musée d'archéologie et
d'histoire de Montréal
350, place Royale
Angle de la Commune
Vieux-Montréal
Renseignements : 872-9150

Sur présentation de ce coupon

2 pour 1

Sur le prix d'entrée
Samedi et dimanche
3 et 4 décembre seulement
De 10 h à 17 h

Ce coupon donne droit également à

10 % de rabais

À un Café-restaurant
Un menu créatif et la plus belle
vue sur le Vieux-Port.
et à la Boutique du Musée
Un choix idéal pour Noël.

coupon rabais

Qui a découvert l'Antarctique: l'Espagne ou la Grande-Bretagne ?

d'après PC et Reuter
SANTIAGO

Des archéologues commenceront à fouiller les eaux glacées au large de l'Antarctique, le mois prochain, dans l'espoir de retrouver l'épave d'un navire espagnol qui, selon eux, pourrait prouver que des naufragés espagnols et non pas des chasseurs de phoques britanniques furent les premiers à atteindre ce continent.

Ce navire de guerre, le *San Telmo*, se rendait de l'Espagne au Chili, en 1819, lorsqu'une violente tempête l'a fait dévier de sa course sur des centaines de kilomètres, alors qu'il tentait de franchir le cap Horn.

Le bateau avait été signalé pour la dernière fois le 2 septembre 1819, au sud du cap Horn. Il est disparu avec 644 personnes à son bord et personne n'a jamais pu déterminer à quel endroit le naufrage s'est produit.

Les archéologues croient que le *San Telmo* a coulé près de l'île Livingston, qui appartient au groupe des Shetland du Sud, près des côtes de l'Antarctique.

Les premiers indices quant au sort réservé au navire ont été livrés par les premiers chasseurs de phoques britanniques à atteindre ces régions. Ils ont signalé avoir aperçu des débris de bois et de métal provenant de l'ancre d'un navire, ainsi que des ossements, sur une plage éloignée des Shetland du Sud. Ruben Stehberg, archéologue attaché au Musée d'histoire naturelle du Chili, affirme que « les chasseurs britanniques, qui croyaient être les premiers à atteindre ces côtes, ont été très surpris de leur découverte ».

Le premier chasseur
Le *San Telmo* a fait naufrage plus d'un mois avant que le chasseur de phoques britannique William Smith, que les historiens citent comme le premier à explorer les lieux, soit arrivé sur ces îles.

Les Britanniques, craignant que les Espagnols aient exploré l'Antarctique avant eux, le chef de la mission britannique à Valparaiso, principal port du Chili, à l'époque comme aujourd'hui, a dépêché une expédition spéciale sur les lieux pour en revendiquer la possession au nom de la Couronne britannique.

Même si les archéologues réussissent dans leur recherche, les résultats n'auront qu'un intérêt historique et ne seront d'aucune importance politique, a admis un porte-parole de l'ambassade d'Espagne à Santiago.

Les archéologues de l'Université de Saragosse, en Espagne,

ont été les premiers à rechercher l'épave, en janvier dernier. Ils utilisent des détecteurs de métal, dans l'espoir de retrouver des débris sur le lit océanique.

« Le navire transportait 74 canons, chacun contenant deux tonnes de bronze. Nous devrions capter un signal fort », explique M. Stehbert.

Le *San Telmo* était le plus grand navire de guerre en bois de l'époque. Il faisait partie d'une flotte de quatre navires dépêchée par la Couronne d'Espagne avec mission de reprendre le contrôle du Chili, une ancienne colonie qui avait proclamé son indépendance en 1810.

Signal trop faible

L'expédition de l'Université de Saragosse, qui a été la première à entreprendre une telle expédition dans les eaux glacées de l'Antarctique, a découvert des débris métalliques en plusieurs endroits, en janvier dernier, mais le signal était trop faible pour être celui du *San Telmo*.

Dès que les chercheurs auront obtenu un signal positif, ils utiliseront un satellite pour bien marquer l'endroit où repose l'épave, avant d'y envoyer des plongeurs et un sous-marin contrôlé à distance pour l'examiner.

Les eaux glacées de ces régions ne représentent pas le seul écueil pour les chercheurs. « Les phoques léopards représentent un danger pour les plongeurs. Ils défendent ardemment leur territoire et sont agressifs », explique M. Stehberg.

Les chercheurs sont incertains de ce qu'ils pourraient trouver, mais l'épave pourrait contenir de l'or et de l'argent, soutient Daniel Torres, directeur de la recherche scientifique de l'Institut Antarctique, un organisme géré par le gouvernement chilien.

« Le *San Telmo* transportait des soldats et des armes et il est très possible qu'il ait aussi transporté de l'argent pour financer la guerre de reconquête du Chili », dit M. Torres.

Les archéologues chiliens, étudiant des reliques provenant des chasseurs de phoques vivant en Antarctique au siècle dernier, fouilleront les grottes et plages des îles Shetland du Sud, dans l'espoir de retrouver les restes de naufragés espagnols.

Le bref été antarctique, de décembre à février, permet 22 heures d'ensoleillement par jour, mais les températures avoisinent alors le point de congélation.

Le départ de l'expédition, qui se fera à bord d'un navire de la Marine chilienne, dépend de la fonte des glaces sur les rives du continent, phénomène qui se produit habituellement au début de l'été austral.

Le « boucher de Milwaukee » tué en prison

Associated Press
MADISON

Le tueur multi-récidiviste Jeffrey Dahmer, qui avait avoué le meurtre de 17 hommes ou jeunes garçons, qu'il avait parfois même en partie dévorés, a été assassiné par un codétenu, hier, dans la prison de Portage dans l'État du Wisconsin.

Un manche de balai ensanglanté a été retrouvé sur les lieux, ont précisé les autorités pénitentiaires sans qu'elles puissent assurer dans l'immédiat qu'il s'agit bien de l'arme du crime.

« Il y avait beaucoup de sang à l'endroit où a eu lieu l'agression », a révélé le porte-parole du département de l'application des peines, Joe Scislowicz.

Dahmer avait, selon lui, « des blessures à la tête très sévères et très étendues ». Il est mort à l'hôpital. Il nettoyait



PHOTO REUTERS

Jeffrey Dahmer, surnommé le « boucher de Milwaukee »

une salle de bains de l'Institut correctionnel Columbia lorsqu'il a été attaqué.

Un détenu, emprisonné pour

avoir battu sa femme à mort dans un parc de stationnement, a été blessé dans la bagarre. Le suspect travaillait avec ce dernier et avec Dahmer, mais les autorités ont qualifié de « prématurées » les hypothèses concernant les mobiles éventuels de l'agression.

Les deux gardes censés surveiller les trois hommes s'étaient apparemment absentés, les autorités n'en ayant pas éclairci la raison. Dahmer a été retrouvé dans le secteur des douches tandis que l'autre détenu blessé, un certain Jesse Anderson, se trouvait dans la salle de bains des prisonniers de l'autre côté de la promenade.

La prison de Portage, dans le nord des États-Unis, est un établissement de haute sécurité qui abrite 600 détenus. Shari Dahmer, sa belle-mère, a déclaré à une télévision locale qu'on le laissait très peu en contact

avec les autres prisonniers. « Mais, manifestement, comme ça s'était déjà produit dans la chapelle, quelqu'un est parvenu jusqu'à lui ».

Dahmer avait en effet déjà été agressé en juillet dans la chapelle de la prison. Un détenu avait tenté de l'égorger en pleine messe à l'aide d'un rasoir, mais la lame de fabrication artisanale n'avait pas réussi à le blesser.

« Il n'a jamais exprimé aucune peur », a ajouté sa belle-mère. « Depuis le jour de son arrestation, il pensait qu'il méritait tout ce qui lui arrivait ».

Arrêté en juillet 1991, ce meurtrier de 34 ans a raconté qu'il rencontrait ses victimes — de jeunes hommes ou de jeunes garçons — dans des bars homosexuels, dans des centres commerciaux ou dans des lieux publics, qu'il les attirait ensuite dans son appartement de Milwaukee où il les étranglait avant de les démembrer.

Cantel sait parler affaires!

149⁹⁵ \$*

Téléphone « Flip »

Abonnez-vous au Forfait Affaires de Cantel et, pour 49,95 \$ par mois*, obtenez :

- 50 minutes de temps d'antenne local en semaine, chaque mois;
- Temps d'antenne local illimité, la fin de semaine;
- Le service Message Mobile^{MD} et la facturation détaillée pendant douze mois: une valeur de 130 \$!

Une telle offre ne peut durer longtemps!



En prime!

Temps d'antenne local illimité le premier mois.

*Pour obtenir un téléphone à 149,95 \$, il faut signer une entente Forfait Affaires à 49,95 \$ par mois, d'une durée de trois ans. Des frais de réactivation anticipée s'appliquent. Offre réservée aux nouveaux clients, sur approbation du crédit. Frais d'interurbains et taxes non compris. Frais initiaux de mise en service et frais annuels d'accès au réseau en sus. L'offre se termine le 31 décembre 1994. Offert par les détaillants participants. Le détaillant peut vendre à prix moindre.

Disponible chez



Centres de communications

MONTRÉAL
5496, rue Notre-Dame Est
(514) 254-5454
2360, rue Notre-Dame Ouest
(514) 983-1666
770, rue Notre-Dame Ouest
(514) 875-9512
1247, av. McGill College
(514) 871-1871
BROSSARD
7005, boul. Taschereau,
bur. 150
(514) 926-3111

GRANBY
99, rue Bouchard
(514) 777-6612
JOUETTE
517, rue St-Charles Boromé Nord
(514) 755-5000
LAVAL
3364, boul. Saint-Martin Ouest
(514) 682-2640
379, boul. Curé-Labelle
(514) 622-0303
1696, boul. des Laurentides
(514) 629-6060

REPENTIGNY
110, boul. Industriel
(514) 581-4666
ST-HUBERT
3399, boul. Taschereau
(514) 676-3963
ST-JÉRÔME
114, boul. du Carrefour
(514) 438-3543
ST-LAURENT
6315, ch. de la Côte-de-Liesse, bur. 102
(514) 738-3833

ST-LÉONARD
5954, boul. Métropolitain Est
(514) 257-8826
TERREBONNE
1257, boul. des Seigneurs
(514) 964-1964

De quoi faire rêver le père Noël 1 CARAT



Bague 14 kt **2788\$**
Prix ord.: 5996\$
100pts total



Alliances or 14 kt
À partir de **198\$**



Jonc anniversaire
Diamant 1 carat total
seulement **888\$**
prix ord.: 1775\$



Solitaire 1/2 carat
50 pts total
seulement **888\$**
prix ord.: 1775\$

La meilleure qualité aux meilleurs prix



SERVICE COMMANDE TÉLÉPHONIQUE 1 800 667-6878
MEZZANINE MÉTRO BERRI 845-5243

Les perles... une idée des plus cultivées

LE PLUS GRAND CHOIX AU QUÉBEC

Nous ne vendons pas uniquement des perles... nous les importons, nous les montons et nous avons la plus vaste collection.



	Prix courant	Prix spécial
A. 4 1/2 - 5 mm 16 po	325 \$	159 \$
B. 5 1/2 - 6 mm 18 po	450 \$	225 \$
C. 5 1/2 - 6 mm 17 po	398 \$	199 \$
D. 6 1/2 - 6 mm 18 po	698 \$	349 \$
E. 6 1/2 - 7 mm 18 po	1298 \$	649 \$
F. 6 1/2 - 7 mm 18 po	598 \$	299 \$
G. 6 1/2 - 7 mm 18 po	698 \$	349 \$

	Prix courant	Prix spécial
H. 7 1/2 - 7 mm 18 po	1798 \$	899 \$
I. 7 1/2 - 7 mm 18 po	798 \$	399 \$
J. 7 1/2 - 8 mm 18 po	1198 \$	599 \$
K. 8 1/2 - 9 mm 20 po	4900 \$	2450 \$
L. 6 1/2 - 7 mm 18 po	2400 \$	1198 \$
gris naturel		
M. 6 1/2 - 7 mm 32 po	1398 \$	699 \$
baroques		

Autres longueurs aussi disponibles ainsi que des perles noires de Tahiti

OFFRE SPÉCIALE
5 1/2 - 6 mm 17 po
Rég. 398 \$ Vente **199 \$**

Ensemble collier, bracelet et boucles d'oreilles en perles d'eau douce Vente **1095\$**



JOAILLER-ORFÈVRE MEZZANINE MÉTRO BERRI TÉL.: 845-5243



L'EXPRESS INTERNATIONAL

OTTAWA Palestiniens

« Le Canada n'essaie pas d'installer de façon permanente les réfugiés palestiniens au Liban. Ce n'est pas là le but du Groupe de travail sur les réfugiés que le Canada préside dans le cadre du processus de paix au Proche-Orient. Le Groupe de travail vise à améliorer les conditions de vie actuelles de ces réfugiés là où ils se trouvent ». C'est en ces termes qu'une porte-parole des Affaires étrangères, Chantal Gauthier, a « nié » hier l'accusation, portée la veille par le président du parlement libanais, Nabih Berri, dans un discours à Salda, voulant que « le Canada fomenté un complot contre les Libanais et les Palestiniens » en tentant « ouvertement, et en secret, d'implanter définitivement les Palestiniens (quelque 400 000 réfugiés) au Liban ». A la question de savoir si le mandat du Groupe de travail, créé dans le cadre du processus de paix de Madrid, n'était pas plutôt de contribuer au règlement global et définitif du problème des réfugiés du conflit arabo-israélien, la porte-parole a dit que « c'est aussi une facette de la question ». Marc Perron, sous-ministre canadien au Proche-Orient qui préside le Groupe de travail, n'était pas disponible hier à Ottawa.

Jooneed Khan

RUSSIE Plaidoyer de Ouellet

Le ministre des Affaires étrangères, André Ouellet, a déclaré hier qu'il profiterait de sa visite de deux jours en Russie pour exhorter les leaders du pays à multiplier leurs efforts de paix en Bosnie et à améliorer les conditions faites aux entreprises canadiennes qui investissent en Russie. « Nous discuterons en général de paix et de sécurité et en particulier de la situation en Bosnie », a-t-il affirmé peu après son arrivée à Moscou hier soir. « Les Russes ont joué un rôle crucial pour faire en sorte de promouvoir la paix en ex-Yougoslavie. Leur participation dans les forces de maintien de la paix et les efforts diplomatiques accomplis avec les Serbes ont été substantiels. Mais je crois qu'un petit coup de pouce supplémentaire serait nécessaire. »

d'après PC

NORVÈGE Oui à l'Union européenne ?

51,8 p. cent des Norvégiens ont voté pour l'adhésion de leur pays à l'Union européenne et 48,2 p. cent contre, hier, selon les premiers résultats officiels du référendum sur cette question portant sur 3,7 p. cent des suffrages exprimés. Ces résultats portent sur 46 des 628 cantons du pays, selon ces résultats communiqués de source officielle. La plupart de ces cantons sont localisés dans le sud du pays, réputé plus favorable à l'adhésion que le nord du royaume. Plus tôt, la télévision publique norvégienne TV2 avait annoncé que les résultats de son sondage à la sortie des bureaux de vote hier donnaient finalement une avance de 50,1 p. cent au « oui » à l'adhésion de la Norvège à l'Union européenne, après avoir crédité plus tôt le « non » de 50,2 p. cent des voix.

d'après AFP

ITALIE Berlusconi revigoré

Le premier ministre italien Silvio Berlusconi, qui a ouvert hier une semaine difficile au cours de laquelle il sera probablement entendu par les magistrats milanais, réclame aujourd'hui le soutien de ses partenaires de la majorité. La Ligue du Nord rétorque cependant qu'une telle « vérification » des accords de gouvernement ne peut avoir lieu qu'en janvier. Au milieu de ses démêlés judiciaires, le premier ministre est apparu revigoré par la manifestation de soutien de 7 000 personnes qui s'est déroulée dimanche à Turin. Aucune indication n'a encore filtré sur la date de l'interrogatoire de M. Berlusconi par les procureurs des enquêtes Mani pulite (Mains propres), qui portera sur sa responsabilité dans des paiements illégaux présumés de son groupe Fininvest à la brigade financière. La rencontre devrait avoir lieu au palais de justice de Milan.

d'après AFP

TCHÉCHÉQUIE Trêve tendue

Grozny, la capitale tchétchène reprenait vie, hier, tandis que l'opposition enterrait ses morts après sa retentissante défaite de samedi. Mais d'un côté comme de l'autre, on se prépare à une nouvelle grande offensive dans les prochains jours. L'opposition, soutenue par Moscou qui n'a jamais reconnu l'indépendance proclamée unilatéralement en 1991 par le président de cette république du Caucase russe, Djokhar Doudayev, annonçait hier soir une nouvelle offensive pour « les tous prochains jours », selon Rouslan Martagov, porte-parole du Conseil provisoire, principal groupe de l'opposition armée.

d'après AFP

Israéliens et Palestiniens reprennent les négociations sur les élections dans les Territoires

d'après AFP
BRUXELLES

Israéliens et Palestiniens ont donné hier à Bruxelles le coup d'envoi des négociations sur la deuxième phase de leur accord de paix, en particulier sur l'organisation d'élections libres en Cisjordanie et à Gaza.

Le ministre israélien des Affaires étrangères, Shimon Peres, et le président de l'Autorité autonome palestinienne, Yasser Arafat, se sont en effet rencontrés hier pour tenter de relancer le processus de paix, alors que l'Autorité palestinienne est chaque jour un peu plus confrontée à la contestation des intégristes du Hamas. M. Peres et Arafat ont eu une rencontre bilatérale avant de s'entretenir avec la trinka européenne, composée des ministres grec, français et allemand des Affaires étrangères.

À l'issue de ces entretiens, Yasser Arafat a déclaré hier à la presse : « Les Israéliens savent fort bien que nous avons besoin d'élections rapides, mais nous devons comprendre leur besoin de sécurité. Ces négociations, cela si-

gnifie la stabilité, la démocratie » sans donner de précision de calendrier. Ces élections, selon M. Arafat, se dérouleront sous contrôle international et devront en principe être précédées du retrait des troupes israéliennes des principaux centres urbains de Cisjordanie et Gaza.

M. Peres, de son côté, a déclaré hier à la radio israélienne qu'il avait d'ores et déjà accepté le principe d'un contrôle international du déroulement du scrutin et l'examen des problèmes liés au redéploiement des troupes israéliennes en Cisjordanie occupée.

Par leur présence à Bruxelles, MM. Peres et Arafat ont aussi voulu insister sur la nécessité pour les pays occidentaux de tenir leurs promesses d'aide financière aux territoires autonomes. Une réunion d'experts avec les pays donateurs est ainsi prévue aujourd'hui et demain à Bruxelles.

Les Palestiniens espèrent obtenir des garanties fermes sur le versement des sommes promises. M. Peres s'est également entretenu à Bruxelles avec le coordinateur américain pour le Proche-Orient, Dennis Ross. Selon ce der-

nier, des fonds d'urgence de l'ordre de 150 millions de dollars US devraient être débloqués prochainement par les pays donateurs au profit de l'Autorité autonome. Selon M. Arafat, l'Autorité autonome n'a reçu que 60 millions de dollars US sur les 700 millions de dollars US promis par les pays donateurs pour l'année 1994.

Les Palestiniens estiment que cette aide internationale est indispensable pour que la population des territoires autonomes de Gaza et Jéricho « perçoive les fruits de la paix ». Selon eux, les difficultés économiques et financières (le chômage touche 58 p. cent de la population) expliquent pour une bonne partie l'explosion de violence qui avait fait 16 morts, le 18 novembre à Gaza, et la montée en puissance du mouvement intégriste Hamas.

Au cours d'une rencontre avec la trinka européenne, M. Arafat a demandé de l'aide pour la mise en place d'un programme de création d'emplois à Gaza et à Jéricho. L'Union européenne a, de son côté, indiqué qu'elle avait déjà engagé la totalité de la dotation prévue d'environ 72 millions de dol-

lars US et que la moitié serait versée d'ici à la fin de l'année. Elle finance, entre autre, la police palestinienne.

Une police palestinienne qui n'a d'ailleurs pas hésité hier à « confisquer » trois quotidiens et un hebdomadaire en langue arabe ainsi que le journal israélien en langue anglaise, *Jerusalem Post*, accusés d'avoir exagéré la participation à un rassemblement islamiste samedi dernier à Gaza. La police de Gaza a finalement autorisé la distribution des journaux après l'avoir retenue durant six heures. Aucune explication n'a été fournie par les autorités palestiniennes.

M. Arafat lui-même a tenu hier à relativiser l'importance prise par Hamas à Gaza : « Vous montez Hamas en épingle. Il n'y avait pas plus de 5 000 manifestants dimanche à Gaza », a déclaré M. Arafat à la presse, alors que le chiffre de 12 000 personnes est couramment cité et correspond à l'estimation faite par AFP.

Les négociations entre Israël et l'OLP devraient reprendre le 5 décembre au Caire et porter essentiellement sur l'organisation des élections palestiniennes.

Les miliciens de Fikret Abdic sont de retour à Velika Kladusa

« Nous préférons vivre dans des ruines, mais chez nous », dit un sécessionniste musulman

VICTORIA STEGIC
envoyée spéciale de l'AFP

VELIKA Kladusa, Bosnie-Herzégovine

Dans la lunette de son fusil, un milicien musulman allié aux forces serbes scrutait hier les positions de l'armée régulière bosniaque à Velika Kladusa, dans le nord de l'enclave de Bihac.

Les hommes du leader sécessionniste musulman Fikret Abdic, potentat local expulsé de la ville par l'armée de Sarajevo au mois d'août, ont profité de l'offensive serbe contre l'enclave musulmane pour regagner le terrain perdu.

« Tous les matins, je regarde ma mère aller chercher de l'eau, raconte Assim. Le cinquième Corps (de l'armée bosniaque, majoritairement musulmane) nous a chassés et nous n'avons pas le choix. Nous devons reprendre nos foyers par les armes. »

Sead, 26 ans, renchérit à voix basse : « Nous préférons vivre dans des ruines, mais chez nous. »

Défait, Fikret Abdic a donné à ses partisans l'ordre de fuir en Croatie voisine, puis a rassemblé ses miliciens, obtenu des armes auprès des Serbes de Krajina (sécessionnistes en Croatie) et lancé la contre-offensive au moment où, au sud de l'enclave, les Serbes bosniaques attaquaient la ville de Bihac.

Embusqués dans les tours du château médiéval restauré qu'ils ont repris à l'armée bosniaque à la mi-novembre, les soldats d'Abdic pilonnent sans répit, aux mortiers et aux canons, les positions de l'armée bosniaque qui contrôle encore, outre le centre-ville, deux collines stratégiques.

Recevant des journalistes occidentaux, Fikret Abdic appelle les soldats de l'armée régulière à « prendre conscience de l'absurdité » de leur lutte. Il leur garantit qu'ils pourront rentrer chez eux en toute sécurité s'ils se rendent.

« La communauté internationale devrait accepter la réalité de l'existence d'une province autonome de Bosnie occidentale et inviter ses représentants à la table de négociations », a ajouté M. Abdic.

L'ancien magnat de l'industrie agro-alimentaire, qui fut un temps membre de la présidence collégiale de la République de Bosnie-Herzégovine, est entré en dissidence en septembre 1993 en proclamant l'autonomie du nord de l'enclave de Bihac puis en signant des accords de paix séparés avec les Serbes et les Croates de Bosnie.



PHOTO AFP

Des fossoyeurs de Sarajevo quittaient un cimetière, après y avoir enterré un soldat gouvernemental bosniaque. Les forces gouvernementales bosniaques dans l'enclave de Bihac sont encerclées par les forces serbes et par quelques-uns de leurs coreligionnaires musulmans dirigés par le milicien Fikret Abdic.

« Je n'ai rien contre la Bosnie-Herzégovine. Je suis contre le gouvernement de Sarajevo. Il a choisi la guerre et

moi, j'ai choisi la paix », assure-t-il, avant de lancer un appel aux femmes musulmanes qui lui sont restées fidèles

et sont réfugiées en Croatie à venir grossir les rangs de ses miliciens pour « libérer leurs foyers ».

► REPÈRES □ Bosnie

L'ère des Bihac risque de durer

JOONEED KHAN

Les conflits de l'ex-Yougoslavie, et surtout la guerre en Bosnie-Herzégovine, continuent d'avoir un effet de « découplage » entre l'Europe (de l'Ouest) et l'Amérique (du Nord).

Mais ce qui étonne dans la réaction des puissances tutrices du Directoire mondial après Bihac, c'est que tout en admettant leur « impuissance » face à la poussée militaire serbe, elles refusent d'en tirer les conclusions qui s'imposent, et à reconnaître la « RS » (« République serbe ») proclamée sur 70 p. cent de la Bosnie).

Étrange romantisme en désaccord avec l'ultra-réalisme et le néo-darwinisme déchainés autour du globe depuis la fin de la Guerre froide que ces réflexions glanées hier dans les grandes capitales : « (Bihac) est une honte pour l'Europe civilisée » (Helmut Kohl, chancelier allemand) ; « l'ONU, la France, la Grande-Bretagne, ont aidé l'agression serbe » (Bob Dole, chef de la majorité au Sénat américain) ; les accusations de Dole « sont scandaleuses » (Malcolm Rifkind, ministre britannique de la Défense) ; « une paix qui entérine la conquête serbe de 70 p. cent de la

Bosnie serait manifestement injuste » (Douglas Hurd, chef du Foreign Office) ; Bihac « est une honte pour une génération de décideurs politiques » (Michel Rocard, ancien premier ministre français).

« Honte », « justice », ces notions ont-elles encore une place parmi les froids calculs d'intérêts, de stratégies et de tactiques qui dominent tant les conflits de l'ex-Yougoslavie et d'ailleurs, que les soi-disant règlements imposés à fortes doses de « réalisme » au Cambodge, au Proche-Orient, en Afrique australe ? L'ONU maintient qu'elle n'a pas échoué. L'OTAN de même. Le HCR redoute à Bihac un « nouveau Srebrenica » (enclave de Bosnie orientale dont les Serbes ont obtenu la démilitarisation et qu'ils tiennent à leur merci). La FORPRO-NU parle de « sauver Bihac ». L'Union européenne réclame un cessez-le-feu à Bihac et des négociations de paix. Mais la CDU d'Helmut Kohl s'alignait hier sur les républicains US en votant pour la levée de l'embargo sur les armes aux forces bosniaques.

Bihac n'est au fond qu'un épiphénomène de plus du mal mondial de l'après-Guerre froide. Mal illustré justement par l'éclatement de l'ex-Fédération socialiste de Yougoslavie en

autant de ghettos ethniques et clients des Grands (Slovénie et Croatie proches de l'Allemagne ; Serbie arc-boutée sur la Russie ; jeu américain avec la Bosnie ; montée des tensions autour du Monténégro, du Kosovo et de la Macédoine ; plus le jeu grec, turc et albanais). À l'image de Humpty-Dumpty, l'oeuf de comptines anglaises tombé du mur et brisé en morceaux que « tous les chevaux et hommes du roi ne pouvaient rassembler à nouveau », l'ex-Yougoslavie en morceaux continue de défilé les plus puissantes forces de la planète.

C'est Leon Panetta, secrétaire général de la Maison-Blanche, qui a le mieux résumé hier la situation en Bosnie-Herzégovine. Il n'y a, a-t-il dit, « aucune bonne alternative », précisant : « On peut déployer des centaines de milliers de soldats, y compris des USA, mais cela ne fera qu'étendre la guerre ; on peut retirer les forces de l'ONU et laisser les factions entre elles, mais cela ne fera qu'accroître le carnage ; on peut poursuivre les négociations mais cela ne mènera à rien si une partie refuse de participer. » « La situation est sous le contrôle des Serbes », a-t-il dit. Mais lui aussi surprenait en ajoutant : « Notre seul es-

poir est que les factions se rendent compte à quel point ce carnage est inutile. »

Pourquoi la « faction » serbe victorieuse se rendrait-elle soudain compte d'une telle « inutilité » ? Pensée magique de Leon Panetta ? Pourquoi ce n'est pas le Directoire mondial, Amérique et Europe, qui admettrait l'inutilité d'offrir aux Serbes 49 p. cent d'une Bosnie qu'ils détiennent déjà à 70 p. cent, et dont ils disent pouvoir se contenter avec 65 p. cent ? Parce que ce serait reculer face à la Russie, qui veut rétablir l'autorité de l'ex-URSS dans sa sphère d'influence depuis l'Europe de l'Est jusqu'en Extrême-Orient, en passant par le Caucase et l'Asie centrale. Que, de la Bosnie au Tadjikistan, en passant par la Tchétchénie, la Russie s'emploie à « contenir » les pays musulmans, l'Occident n'en est pas mécontent. Mais qu'elle retrouve le poids diplomatique perdu de l'ex-URSS, l'Occident ne veut guère l'envisager, l'Amérique surtout, jalouse de son statut d'unique superpuissance — qui lui permet désormais de mener le jeu tout en refusant de s'engager en Bosnie comme ailleurs. L'ère des Bihac est loin d'être finie.

Le FPR accusé de tuer les Hutus qui rentrent

Une affaire de vengeance, selon le HCR et Amnistie internationale

d'après AFP et Reuter
GOMA

Le Haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) et Amnistie internationale accusent les soldats du Front patriotique rwandais (FPR) de tuer les Hutus qui regagnent le Rwanda pour se venger du génocide commis contre les leurs au début de l'année.

Par ailleurs, la situation ne cesse de se dégrader dans les camps de réfugiés au Zaïre. Les organisations humanitaires craignent une recrudescence de la violence dans les camps. Et l'expulsion de 37 Hutus rwandais par le Zaïre avant-hier ne devrait d'ailleurs pas calmer les choses.

Les autorités zaïroises, « au plus haut niveau », avaient en effet décidé de remettre aux autorités rwandaises ces réfugiés considérés par Kinshasa comme des « criminels ». C'est la première fois que les autorités zaïroises prenaient une telle mesure, relevait-on hier à Goma. Mais ces expulsions sont contraires à la législation internationale sur les réfugiés, ont protesté des responsables du HCR de Goma. Et Nici Dahrendorf, porte-parole du HCR, a souligné que les autorités zaïroises menaçaient de procéder à d'autres expulsions.

À Kigali, le ministre de l'Intérieur rwandais, Serth Sebda-honga, a précisé que les expulsés étaient attendus dans la capitale rwandaise dans la journée et qu'ils seront emprisonnés dans la prison centrale de Kigali et jugés lorsque les tribunaux auront été mis en place.

Les enquêteurs rwandais vont d'abord vérifier la véracité des crimes qu'ils sont accusés d'avoir commis dans les camps de réfugiés zaïrois.

Les incidents se multiplient. Récemment encore, des affrontements avaient opposé l'armée zaïroise aux résidents du camp à la suite du meurtre d'un soldat zaïrois lors d'une dispute avec un réfugié.

Et les recherches pour retrouver un Britannique et quatre Zaïrois, employés d'une organisation humanitaire disparus lors d'accrochages dans le camp de Rutshuru la semaine dernière, sont entrées hier dans leur quatrième jour, alors qu'on est toujours sans nouvelles d'eux.

Les chefs d'État zaïrois, rwandais et burundais s'étaient réunis ce week-end pour discuter de la situation tendue liée à la présence des réfugiés rwandais au Zaïre.

Un projet, visant à faciliter un éventuel retour des réfugiés rwandais vers leur pays, avait été annoncé hier au terme du sommet tripartite. Mais les diplomates du Conseil de sécurité des Nations unies à New York ont indiqué hier ne « pas être au courant » du projet de création de zones de sécurité au Rwanda placées sous le contrôle de l'ONU.

« Peut-être s'agit-il d'une proposition nouvelle qui n'a pas encore été évoquée ici », a-t-on indiqué de source diplomatique. Rappelons qu'il s'agit du sort de plus de 800 000 réfugiés menacés à présent autant par le FPR que les autorités zaïroises.



Des soldats zaïrois ont remis 37 Hutus rwandais aux autorités de leur pays, dimanche, en présence d'observateurs des Nations unies.

Le FIS demande de rompre les relations diplomatiques avec « la junte algérienne »

d'après AFP
ROME

La délégation parlementaire du Front islamique du salut (FIS, interdit en Algérie), en charge des questions de politique extérieure du mouvement, a demandé hier à Rome à la communauté internationale de rompre les relations diplomatiques avec le gouvernement algérien.

Le chef de la délégation, Anouar Haddam, a indiqué, sans donner d'autre détail, avoir eu des contacts avec les autorités italiennes en marge d'un colloque sur l'Algérie, organisé par un organisme religieux il y a une semaine à Rome.

M. Haddam, qui réside à Washington, avait été convié lundi et mardi derniers dans la capitale italienne, à l'initiative de la communauté catholique Sant'Egidio, qui organisait un colloque réunissant la plupart des dirigeants algériens de l'opposition.

« La délégation parlementaire du FIS demande à la communauté internationale de mettre un terme à ses relations diplomatiques avec la junte algérienne et de supprimer toute aide non humanitaire à l'Algérie », a déclaré hier M. Haddam devant la presse.

Le chef de la délégation parlementaire, qui regroupe les élus du FIS désignés lors du scrutin annulé par le pouvoir en janvier 1992, a estimé que ces mesures étaient nécessaires jusqu'à ce que « l'armée totalitaire renonce à l'usage de la terreur et à la pratique de la torture pour se maintenir au pouvoir ».

M. Haddam a qualifié d'« historique » la réunion des 21 et 22 novembre à Rome à laquelle participaient le secrétaire gé-

ral de l'ex-parti unique FLN, Abdelhamid Mehri, le président du FFS (socialiste), Hocine Ait Ahmed, et l'ancien président Ahmed Ben Bella, soulignant qu'elle sera « très prochainement » suivie d'autres rencontres.

« Les participants se sont entendus sur le fait que le problème n'est pas entre le FIS et les militaires, mais entre l'ensemble de la société algérienne et la junte », a-t-il estimé.

M. Haddam a estimé que la violence des groupes armés était une réaction à la répression menée par le régime.

« Nous faisons clairement une différence entre le terrorisme et le combat des Moudjahidines pour la paix », a-t-il ajouté.

Le chef de la délégation a assuré que « les portes pour une solution négociée juste et pacifique ne seront jamais fermées par nous », et a estimé qu'« elles sont en train d'être fermées à cause du refus des généraux qui détiennent de facto le pouvoir de se rendre à la table des négociations ».

M. Haddam a jugé « impératif » que les dirigeants du FIS Abassi Madani et Ali Belhadj, actuellement en résidence surveillée en Algérie, « soient libérés et puissent rencontrer les autres dirigeants du mouvement à l'intérieur et à l'extérieur ».

Par ailleurs, 41 islamistes armés ont été tués par les forces de sécurité lors de différentes opérations entre vendredi et dimanche, ont annoncé hier les services algériens de sécurité.

C'est la quatrième fois en moins d'un mois que les services de sécurité annoncent un bilan important dépassant 40 morts. Ainsi, 391 islamistes armés ont été tués depuis le début du mois.

Nous Achetons Les bijoux

Nous évaluons et achetons les bijoux de familles ou de personnes depuis plus de 20 ans. Nous sommes réputés pour offrir le meilleur prix et payer sur-le-champ. Que vous ayez un seul bijou ou toute une collection à offrir, venez en discuter avec nous.

Thompson & Whetstone Ltée. 289-9761
1117 rue Ste-Catherine O. bur. 900 Montréal

Avis public

Ville de Montréal

Assemblée publique d'information sur le projet Coteau Rosemont

Invitation à participer

Prenez avis qu'une assemblée publique d'information pour la présentation du projet Coteau Rosemont, relatif à la construction d'un ensemble résidentiel de 2, 4, 6 et 8 étages sur un terrain situé entre la 20^e Avenue, le boulevard Pie-IX, à l'emplacement de l'ancien centre sportif Paul-Sauvé, aura lieu:

le lundi 5 décembre 1994 à 19 h à la salle paroissiale Saint-Brendan 5740, 15^e Avenue

La documentation complète est disponible, pour consultation, au bureau Accès Montréal Rosemont-Petite-Patrie situé au 3304, boulevard Rosemont. Si vous désirez des informations sur cette assemblée, veuillez communiquer avec madame Ginette Gagnon au 872-9492 ou avec le bureau Accès Montréal au 872-6386.

Le greffier, Léon Laberge

« Hal Was Neues! »

« On rénove »

ON DOIT FAIRE DE LA PLACE!

VENEZ VISITER NOTRE NOUVELLE SALLE DE MONTRE

GOLF 1994, JETTA 1994 À FAIRE SORTIR AUX CONDITIONS LES PLUS AVANTAGEUSES!



* GARANTIE

10 ANS SANS FRAIS
160 000 km
GROUPE MOTOPROPRIÉTAIRE
* VÉHICULES EN INVENTAIRE DURÉE LIMITÉE

Rimar RIMAR INC.
5500, boul. Métropolitain Est
sortie Lacordaire
253-4888



Holt Renfrew recommande...



Le parka campagnard, à doublure de duvet amovible, 298 \$.



L'anorak, à bourne de polyester et doublure tertiaire, 150 \$.



Le parka pratique, double duvet, 295 \$.



Le chaud parka, double duvet, 295 \$.

Le parka campagnard se fait en kaki, café et vert forêt. L'anorak est offert en rouge, vert, bleu et pierre. Le trench est proposé en kaki, vert foncé, marine et noir. Le chaud parka est offert en écru, vert foncé et noir.



HOLT RENFREW

SHERBROOKE, ANGLE DE LA MONTAGNE, 842-5111 • CENTRE ROCKLAND, 738-3500 • FAIRVIEW, POINTE-CLAIRE, 694-6310
Nos magasins sont ouverts de 10 h à 18 h aujourd'hui. • Heures d'ouverture des fêtes, à partir du 30 novembre : du lundi au vendredi, de 10 h à 21 h; le samedi, de 9 h à 17 h; et le dimanche, de 10 h à 17 h.

Après 15 jours d'intervention militaire, la population retrouve le calme à Rio

Agence France-Presse
RIO DE JANEIRO

Après 15 jours d'opérations militaires dans les principaux bidonvilles de Rio, avec un déploiement spectaculaire de soldats armés en tenue de camouflage, appuyés par des blindés et des hélicoptères, la population de la ville se dit plus tranquille et recommence à sortir le soir.

La seule présence des militaires dans les rues semble déjà avoir tranquilisé la population. L'inquiétude commence à se dissiper, surtout pour sortir le soir, a affirmé hier le président de l'Académie brésilienne des Lettres, M. Josué Montello.

Il a suffi que la nouvelle selon laquelle l'armée avait commencé à combattre la criminalité à Rio se répande pour que les échanges de coup de feu, presque quotidiens, entre trafiquants des favelas voisines, cessent, a renchéri un acteur de théâtre Leon Goes, qui vit à Santa Tereza (zone sud de Rio).

Selon un sondage réalisé par l'Institut Datafolha le 24 novembre, 89% des Cariocas veulent que l'armée continue, en 1995, à combattre la criminalité à Rio, ville de 9,5 millions d'habitants, y compris la banlieue, où près de 20 personnes sont assassinées par jour.

2 000 soldats

Pas moins de 63% d'entre eux estiment que l'Opération Rio, mise sur pied le 31 octobre dernier après un accord passé entre le président Itamar Franco et le

gouverneur de Rio, Nilo Batista, réduira considérablement le taux de criminalité, but principal de l'intervention de l'armée.

Hier matin, après 48 heures d'occupation des favelas du Borel et d'Andaraí (quartiers de la zone nord de Rio), où 2 000 soldats ont été mobilisés, l'armée est repartie. Elle a laissé la place à un bataillon de la police militaire, qui continuera à patrouiller les ruelles de ces deux bidonvilles, sans délai pour les abandonner.

En moins de 15 minutes, vendredi après-midi, 1 500 hommes avaient notamment assiégé la favela du Borel, l'un des principaux points de vente de drogue de Rio, où des parachutistes ont même été lâchés par hélicoptères sur le haut de la colline.

Les parachutistes y ont détruit une grande croix que des trafiquants du Comando Vermelho (Comando Rouge), l'une des bandes du crime organisé à Rio les plus violentes, avaient planté pour marquer leur suprématie, et l'ont remplacé par le drapeau vert et jaune du Brésil.

La semaine dernière, une dizaine d'autres favelas avaient déjà fait l'objet d'occupations surprises, par des effectifs de 300 à 500 soldats, selon les cas.

Notre but, qui était de rendre la tranquillité aux populations locales, a été atteint avec l'emploi de 2 000 militaires qui n'ont pas tiré un seul coup de feu, a affirmé hier le porte-parole de l'armée, le colonel Ivan Cardoso.

En 48 heures, 26 personnes ont été arrêtées, 23 armes et un peu de drogue ont été saisies.

Lancement d'un atlas tridimensionnel numérique de l'anatomie humaine

Agence France-Presse
CHICAGO

Un atlas tridimensionnel numérique de l'anatomie de l'homme, pouvant être consulté sur le réseau Internet, a été présenté hier à Chicago par la Librairie nationale de médecine américaine (NLM).

C'est la première fois qu'une telle quantité d'informations détaillées sur un corps humain entier est rassemblée, a déclaré le Dr Donald Lindberg, de la NLM.

Cet atlas, appelé Homme Transparent, est un outil éducatif, a déclaré un responsable informatique de la NLM. Il pourrait servir un jour de simulateur chirurgical, comme les pilotes s'entraînent sur des simulateurs de vol.

Des milliers de radios et d'images obtenues par résonance magnétique et par scanner constituent cet atlas qui comprend également 1 870 coupes transversales d'un mm d'épaisseur d'un cadavre d'homme de 39 ans.

Une Africaine passe neuf mois dans la salle de transit à l'aéroport

Agence France-Presse
LE CAIRE

Une femme vit depuis neuf mois dans la salle de transit de l'aéroport du Caire à la suite du refus de plusieurs pays de lui accorder l'asile politique, a annoncé hier un responsable du Haut Commissariat des Nations Unies aux Réfugiés (UNHCR).

Khadiga Abdel Aziz, 43 ans, est arrivée en avion, en février, sans passeport en provenance du Soudan.

Elle a déposé une demande d'asile politique auprès des autorités égyptiennes qui l'ont refu-

sée, a indiqué M. Pavos Moutziz, responsable au HCR.

Nous avons pris connaissance de son cas à la fin du mois de juin et nous lui avons accordé à trois reprises la somme de 100 dollars pour se nourrir et se vêtir, a-t-il ajouté.

Il souligne que son cas est extrêmement difficile et controversé. Khadiga est arrivée sans passeport et a présenté plusieurs versions différentes sur son origine et les raisons de sa fuite, a souligné M. Moutziz.

A présent, elle affirme qu'elle est Angolaise et qu'elle a quitté son pays en 1985 et qu'elle a vécu au Portugal.

Extra! Extra! Édition spéciale!

La Civic LX Édition spéciale

- Climatisation sans CFC
plus
- Chaîne AM/FM stéréo avec lecteur de cassettes et 4 haut-parleurs
plus
- Montre numérique à quartz
plus
- Console et accoudoir central à l'avant
plus
- Miroir dans le pare-soleil droit
plus
- Enjoliveurs de roue intégraux
plus
- Deux rétroviseurs
pour aussi peu que

14 795 \$*



(Offerte en quantité limitée)

HONDA

La ceinture de sécurité, on s'y attache.

*P.D.S.F. pour la berline Civic LX Édition spéciale 1995 à 5 vitesses. Version automatique au P.D.S.F. de 15 795 \$. Transport, préparation, taxes et immatriculation en sus. Les concessionnaires peuvent vendre à prix moindre. Stocks restreints. Photo à titre indicatif seulement. Informez-vous chez le concessionnaire.

FIGURINE ROYAL DOULTON ÉDITION SPÉCIALE BIRKS 1995

"Nicole" a été fabriquée en nombre limité de 800 pièces. Cette figurine est marquée du logo Birks, d'un numéro d'enregistrement exclusif et est accompagnée de son propre certificat d'authenticité ainsi que d'un socle en bois spécialement conçu pour elle.



Prix Birks
192,50 \$

BIRKS

1240, SQUARE PHILLIPS, 397-2511

(Renseignez-vous sur le rabais de stationnement accordé par Birks Square Phillips)
CENTRE FAIRVIEW POINTE-CLAIRE, 697-5180
CENTRE ROCKLAND, 341-5426 • CARREFOUR LAVAL, 688-3431
MAIL CHAMPLAIN, BROSSARD, 465-3350 • PROMENADES ST-BRUNO, 461-0011

UNE OFFRE « FRACASSANTE »



PASSAT GLX
1995 VR-6

PASSAT
OU
GOLF

POUR
199 \$
CRÉDIT-BAIL
24 MOIS



GOLF CL 95

TRANSPORT et PRÉPARATION INCLUS

Sur crédit-bail de 24 mois avec 2 700 \$ de comptant, un premier versement de 199 \$ plus taxes. Le dépôt de sécurité de 250 \$ et les taxes sont en sus pour la Golf CL.

Un comptant de 6 400 \$ est requis pour la Passat ainsi qu'un premier versement de 199 \$ plus taxes et un dépôt de sécurité de 250 \$.

Le kilométrage est de 20 000 kilomètres par année. L'excédent est de 10 ¢ le kilomètre. Sujet à l'approbation du crédit.



Automobiles E. Lauzon

1384, boulevard Labelle, Blainville

Tél.: 430-1460

Sur la 25 de l'autoroute des Laurentides, tourne à gauche sur Cure-Labelle.